

Décembre 2021



Réalisation d'une recherche multidisciplinaire portant sur la migration interne en lien avec les sujets d'intérêts du projet « REAP » – OIM

Migrations, mobilités circulaires et gouvernance des ressources marines et côtières dans la région Menabe (Madagascar)

Working paper

Anaïs Trousselle¹, Marie José Dijoux², Geneviève Cortes³

¹ Anaïs Trousselle est chercheure en géographie à NARRAU et associée à l'UMR ART-Dev.

² Marie José Dijoux est géographe, spécialisée sur les problématiques de développement territorial dans les pays en développement.

³ Geneviève Cortes est Professeure en géographie à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, UMR ART-Dev.

Fiche de contrôle qualité

- Nom du projet : Réalisation d'une recherche multidisciplinaire portant sur la migration interne en lien avec les sujets d'intérêts du projet « REAP »
- Titre du rapport : Working paper_version finale

■ Versions du rapport

Version	Date	Description des modifications	Nb de pages
5.0	17/12/2021	WP_VF mise en page	107
4.0	30/11/2021	WP_VF	99
3.0	29/11/2021	WP_VF_ pour contrôle qualité	90
2.0	05/11/2021	WP_Draft_VF	61
1.0	03/11/2021	WP_draft_V1	61

■ Détails du client

- Nom : Mission de l'OIM à Madagascar et l'Union des Comores
- Adresse : Immeuble Kube C, zone Galaxy Andraharo Antananarivo 101
- Référent : Daniel SILVA Y POVEDA, Chef de Mission

■ Insuco

- Unité/Bureau de coordination : Insuco Madagascar
- Intervenants et fonction remplie dans le projet :
 - Directeur de projet : Margaux NICOT
 - Expert : Voir couverture
 - Sigiste : Romain RONCERAY

■ Qualité

Rôle	Nom	Poste	Date
Rédacteur 1	Anaïs TROUSSELLE et Marie-Josée DIJOUX	Consultantes	03/11/2021
Relecteur	Margaux NICOT	Directrice Technique Insuco Madagascar	05/11/2021
Valideur	Adrian LEVREL	Directeur Pays Insuco Madagascar	05/11/2021
Rédacteur 2	Anaïs TROUSSELLE et Marie-Josée DIJOUX	Consultantes	29/11/2021
Relecteur	Margaux NICOT	Directrice Technique Insuco Madagascar	30/11/2021

Valideur	Adrian LEVREL	Directeur Pays Insuco Madagascar	30/11/2021
Rédacteur	Margaux NICOT	Directrice Technique Insuco Madagascar	15/12/2021
Valideur	Adrian LEVREL	Directeur Pays Insuco Madagascar	17/12/2021

Le présent rapport a été relu, validé et déposé le 17/12/2021 par :

Nom, prénom, poste

Adrian LEVREL, directeur pays

Signature



Avant-propos

Dans le cadre du projet REAP⁴, le PNUD et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) soutiennent le CNRE⁵ dans la mise en place d'un observatoire des migrations internes⁶, et dans la production et la documentation des dynamiques migratoires et des enjeux associés (bouleversement des dynamiques sociales, politiques, économiques, atteinte à la gestion des ressources, conflits sociaux, etc.) dans la région du Menabe.

Ces enjeux prennent, en effet, une ampleur et une dimension urgente qui justifient le besoin d'étudier et de documenter le phénomène afin d'apporter une réponse géographiquement ciblée et pérenne sur la gestion des flux, la réduction des pressions sur les ressources, l'accompagnement des personnes migrantes et la gestion des conflits. Cet observatoire ambitionne d'être la structure de référence en termes de production de données et d'analyses en lien avec la migration à Madagascar, ainsi que dans la diffusion et la discussion des connaissances produites.

La région du Menabe, située dans la province de Toliara au sud-ouest du pays (Carte 1), est représentative de ces enjeux. Elle est en effet un espace de destination des mobilités internes aux échelles inter et intra régionales et, sous l'effet de la pandémie de Covid-19, les pressions et tensions sur les ressources, déjà limitées, se sont exacerbées, en particulier entre population locales et personnes migrantes. Ces problématiques sont au cœur de la mission de l'OIM qui a ainsi développé différents projets au sein de cette région : mise en place de comités de femmes dans différents villages dans une logique de gouvernance locale, développement d'un programme de diversification des moyens d'existence durables pour des femmes migrantes, etc. (OIM 2020). La présente étude, qui cible la région du Menabe, s'inscrit donc dans cette continuité.

L'OIM sollicite Insuco pour appuyer le démarrage de la production d'études, en cohérence avec les objectifs de l'Observatoire et le projet REAP. Cette étude scientifique vise à explorer les phénomènes migratoires liés aux activités de pêche et leurs relations avec la gestion durable des ressources côtières dans leur ensemble (ressources halieutiques⁷, mangroves, etc.) dans la région du Menabe.

Le présent Working Paper constitue le livrable de ces travaux.

⁴ Le projet REAP « Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar », financé par le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix ou Peacebuilding Fund (PBF) se déroule de décembre 2019 à décembre 2021.

⁵ Centre National de Recherches sur l'Environnement (<http://cnre.recherches.gov.mg/>).

⁶ L'Observatoire des migrations internes a été inauguré en décembre 2020. Il constitue le premier centre de recherche et la première plateforme de référence, d'échanges et de renforcement des capacités sur la migration interne à Madagascar. Son objectif sera de produire et de diffuser, à Madagascar et à l'étranger, des recherches sur les migrations afin de développer l'étendue des connaissances sur le sujet et ses nombreuses ramifications. La recherche contribuera au renforcement des capacités des autorités et des autres parties prenantes concernées, afin de mieux prendre en compte la migration dans l'élaboration des politiques au niveau national et régional (OIM 2020/ 26).

⁷ Les ressources halieutiques correspondent aux ressources vivantes des milieux aquatiques exploitées par l'activité de pêche.

Table des matières

Table des figures	8
Table des tableaux.....	8
Table des cartes.....	8
Liste des acronymes	9
Liste des définitions	11
Résumé	12
Introduction.....	13
1. Contexte et enjeux des migrations à Madagascar.....	14
1.1. Les migrations d’hier à aujourd’hui	14
1.1.1. Un territoire insulaire façonné par les migrations et confronté à des défis démographiques	14
1.1.2. Diversité et renouvellement des dynamiques de migration à Madagascar, en particulier dans la région du Menabe	19
1.2. Une gouvernance locale des ressources naturelles confrontée aux situations migratoires	21
1.2.1. La gouvernance des ressources naturelles à Madagascar : d’un régime public strict à un modèle de gestion communautaire	22
1.2.2. La gouvernance localisée des écosystèmes marins à l’épreuve des dynamiques migratoires	27
1.2.3. La migration à l’origine de la dégradation d’écosystèmes marins et côtiers dans le Menabe ?	29
2. Cadre d’analyse et protocole méthodologique	31
2.1. Cadre théorique : penser la migration dans ses continuités avec les lieux et les individus	32
2.2. Une démarche méthodologique qualitative et participative	33
2.2.1. Principes méthodologiques et approche participative	33
2.2.2. Personnes ressources et outils de collecte de données	35
2.3. Une sélection des zones d’étude guidée par les réalités migratoires et de l’activité de pêche	36
3. Résultats	42
3.1. Dynamiques migratoires et structuration de la filière pêche	42
3.1.1. Quatre dynamiques migratoires principales au sein de la région Menabe	43
3.1.2. Des profils de personnes migrantes en partie liés à la structuration de la filière de la pêche	51
3.1.3. Techniques de pêche et migration.....	54
3.2. Analyser la gouvernance des ressources au prisme des relations entre populations locales et migrantes impliquées dans la pêche	65
3.2.1. S’identifier aux personnes migrantes, s’ancre dans le lieu de destination	65
3.2.2. Discordes et conflits autour de l’exploitation des ressources naturelles.....	68
3.2.3. Ressources et migrations : quelle gouvernance locale ?	70
Conclusion	79

Bibliographie.....	83
Table des annexes.....	90
Annexe 1 : Taux de croissance annuelle moyenne entre 1993 et 2012 dans les régions de Madagascar (OIM, 2013).....	91
Annexe 2 : Termes migration utilisés dans le recensement 2018 (RGPH-3, 2021).....	92
Annexe 3 : Catégories des aires protégées selon l’UICN (I-VI).	93
Annexe 4 : Guides d’entretien	94
Annexe 5 : Comparaison des prix de vente du poisson selon la localité.	107

Table des figures

Figure 1 : Programmes pilotes de retour volontaire des ménages migrants dans l'Androy, et de diversification des moyens de subsistance dans le Menabe. (BIOTOPE Novembre 2020)48

Figure 2 : Relations entre les acteurs de la filière pêche.....64

Table des tableaux

Tableau 1: Les acteurs ciblés par la collecte de données35

Tableau 2 : Les sites d'enquête.....37

Tableau 3 : Techniques, zones de pêche et nombre de pêcheurs mobilisés.....55

Table des cartes

Carte 1 : Organisation territoriale de Madagascar.....15

Carte 2a : Densité de population par région et commune à Madagascar et dans la région d'études en 2011.....16

Carte 2b : Densité de population par région et commune à Madagascar et dans la région d'études en 2011.....17

Carte 3 : Les espaces protégés du littoral Vezo.....26

Carte 4 : Localisation des espaces protégés du Menabe et sites d'études sélectionnés.....38

Carte 5 : Migrations du Sud vers le Nord.....45

Carte 6 : Mobilités circulaires entre espaces côtiers.....46

Carte 7: Migrations des terres vers le littoral.....49

Carte 8 : Migrations du littoral vers les terres.....50

Liste des acronymes

ANGAP	Association nationale pour la gestion des aires protégées
APMA	Aire protégée Menabe Antimena
CBNRM	Gestion communautaire des ressources naturelles des forêts
CI	Conservation internationale
CR-GIZC	Comité Régional de Gestion Intégrée des Zones Côtières
CNRE	Centre national de recherches sur l'environnement
COBA	Communautés de base
CPUE	Capture par unité d'effort
DRED	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
DRRHP	Directions Régionales des Ressources Halieutiques et de la Pêche
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GELOSE	Gestion Locale Sécurisée
GPPM	Groupement des Pêcheurs Professionnel du Menabe
IDS	Institut d'études du développement
IFSRA	Institut pour la recherche en sciences sociales en Afrique
INDRI	Initiative pour le développement, la restauration écologique et l'innovation
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
LMMA	Aires marines gérées localement
MEF	Ministères des Eaux et Forêts
MIHARI	MItantana HArena sy Ranomasina avy any Ifotony – « Les ressources marines gérées depuis le niveau local »
MNP	Parc national de Madagascar

ODI	Institut de développement d'outre-mer
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OTT	Observatoires des Transformations Territoriales
PACP	Plan d'Aménagement Concerté des Pêcheries
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PAP	Plan d'Aménagement de la Pêche
PASAGE	Projet d'Appui à la Gestion Economique
PBF	Fonds pour la consolidation de la paix
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PROJER	Projet des jeunes entrepreneurs ruraux
REAP	« Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar »
SAPM	Système des aires protégées de Madagascar
SNAP	Système national des aires protégées
SRL	Moyens de subsistance ruraux durables
S2NAP	Partenariat entre l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord
TGRH	Transfert de Gestion des Ressources Halieutiques
TGRN	Transfert de Gestion des Ressources Naturelles Terrestres
VOI	<i>Vondron'Olona Ifotony</i> – « Communauté Locale de Base »
WCS	Société de conservation de la faune
WWF	Fonds mondial pour la nature

Liste des définitions

GESTION : Les acteurs du développement et/ou de la protection de l'environnement qualifient de « gestion raisonnable » ou « gestion durable » des ressources naturelles, un mécanisme qui permet à ces ressources de se renouveler et d'être conservées de manière pérenne, sans être exposées à la surexploitation.

GOUVERNANCE : Dans le cadre de cette étude nous utiliserons le concept de gouvernance tel qu'il a été défini par Graham et al. (2003) soit « *des interactions entre les structures, les processus et les traditions qui déterminent la manière dont le pouvoir et les responsabilités sont exercés, les décisions sont prises et dont les acteurs peuvent intervenir.* » (Graham, Amos, et Plumptre 2003: 2). Il y associe les trois dimensions suivantes :

- Décisionnelle : décisions sur les stratégies et les réglementations (pouvoir régalién de l'État) ;
- Exécutive : mise en œuvre des stratégies, des planifications et des actions requises pour la gestion ;
- Suivi/orientation : revue des activités et formulation de recommandations sur activités.

À noter que les organisations internationales (Programme des Nations unies pour le développement, Banque mondiale ou encore l'Union européenne) divergent dans la manière de définir la « bonne gouvernance ». Dans cette étude, nous nous intéressons plus spécifiquement aux principes qui, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), permettent d'évaluer la qualité de la gouvernance des espaces protégés : la légitimité, la direction, la performance, la responsabilité, la redevabilité et enfin, la justice et les droits.

MIGRATION ET MOBILITE CIRCULAIRE : Nous utilisons le terme générique de migration, pour faciliter la lecture, bien que cela renvoie à une grande diversité de formes de mobilités : 1) des mobilités avec changement résidentiel (d'une durée d'un an ou plus) que l'on peut donc qualifier de façon classique comme des migrations temporaires ou à caractère plus durable ; 2) des mobilités avec un changement résidentiel de courte ou très courte durée et à caractère saisonnier (dans ce cas de 9 mois au maximum dans le contexte d'étude), que nous qualifions plutôt comme des mobilités circulaires

RESSOURCE : Dans le cadre de cette étude, nous définissons la ressource comme une richesse à partir du moment où elle est connue et exploitée comme telle (Brunet 2005; Lacrampe-Camus 2020). La ressource suit un processus de transformation qui la fait passer de potentiel à réelle ressource à partir du moment où l'acteur l'a décidé comme l'expliquent H. Gumuchian et B. Pecqueur (2007) en employant les termes de « *ressource constatée* » et « *ressource effective* ». Une ressource est spécifique à un lieu pour certains acteurs, elle est donc contextualisée. Nous mobiliserons ainsi la notion de ressource territoriale qui est « *une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce, dans une optique de développement. La ressource territoriale renvoie donc à une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique économique du territoire.* » (Gumuchian et Pecqueur 2007: 6). La ressource est ainsi territoriale si elle résulte d'un jeu d'acteurs constitué en territoire. Ces éclairages conceptuels sont appropriés pour comprendre les représentations des populations locales et migrantes dans les zones d'études.

Résumé

L'objectif de cette étude est d'identifier les dynamiques migratoires à l'œuvre au sein de la région Menabe à Madagascar dans leur lien à la gouvernance des ressources marines et halieutiques. Il s'agit de comprendre les effets des pratiques migratoires sur les ressources marines et côtières en documentant plus spécifiquement les situations locales d'un point de vue social, à savoir les relations et modes d'organisation à l'œuvre entre populations locales et migrantes. Pour cela, une méthodologie qualitative et participative, combinant observations, entretiens individuels et *focus group* est développée dans plusieurs localités du littoral de la région du Menabe. Les éléments de résultats présentés sont issus d'une démarche à caractère exploratoire et s'inscrivent dans une logique de recherche appliquée visant à fournir des pistes de réflexion pour l'action et à ouvrir la voie à des recherches futures.

Ainsi, l'étude met en exergue le renouvellement et l'intensification des dynamiques migratoires au sein de cette région, portées par des profils de personnes migrantes diversifiés, qui s'expliquent par un contexte environnemental, sociale et économique adverse. Ces nouveaux comportements mobilitaires se traduisent notamment par des adaptations pratiques de pêche mises en œuvre par les populations locales et migrantes, dont certaines peuvent avoir des effets sur les ressources marines et halieutiques, mais surtout sur les modes de gouvernance de ces ressources.

Cette étude invite à se focaliser sur les incidences des migrations sur la gestion des ressources marines et côtières pour, ensemble, penser de nouvelles manières d'intégrer le fait migratoire dans les projets de développement, les politiques publiques et la gestion des territoires. En ce sens, cette étude se positionne comme un premier apport essentiel visant à produire de la connaissance sur ces populations migrantes.

Introduction

Cette étude se focalise sur les ménages vivant notamment de la pêche sur le littoral du Menabe, tant les populations locales que migrantes. En effet, la migration est au cœur des pratiques quotidiennes et traditionnelles de certaines ethnies de la région, notamment les pêcheurs *vezo*, mais présente également de fortes évolutions. D'une part, les personnes mobiles sont de plus en plus nombreuses et les migrations ne concernent pas seulement les populations *vezo* ; d'autre part, les formes mêmes de la mobilité se recomposent : les lieux d'origines et de destinations se multiplient et la durée des séjours s'allonge pouvant conduire à une certaine sédentarisation des populations migrantes dans les lieux de destination. Ce fait migratoire pose de nouveaux enjeux du point de vue de la gouvernance des ressources marines et halieutiques.

Cette étude est alors guidée par les questions de recherche suivantes : quelles dynamiques de mobilité participent à des recompositions territoriales de la région côtière du Menabe ? Quelles sont les formes de dynamiques sociales et spatiales qui se jouent dans la rencontre entre populations locales et personnes migrantes (cohésion, conflits, dispositif d'intégration, rejet, etc.) ? Quelles relations et modes d'organisation sont à l'œuvre entre population locale et population migrante ? Quels sont les effets des mobilités et des organisations sociales existantes sur les ressources locales, côtières et marines ? Pour y répondre, nous nous inscrivons dans une réflexion géographique et mobilisons une méthodologie qualitative et participative.

Dans une première partie, nous revenons sur la caractérisation du phénomène migratoire et la gouvernance des ressources naturelles à Madagascar. Suite à cette contextualisation, nous présentons notre cadre d'analyse et notre protocole méthodologique dans une seconde partie. La troisième partie est consacrée aux résultats de recherche et se structure en deux axes. Premièrement, nous analysons les dynamiques de mobilité à l'œuvre au sein du Menabe que nous mettons en lien avec l'organisation du secteur de la pêche de cette région. Deuxièmement, nous étudions les relations entre les personnes migrantes, la population locale et les acteurs du développement. Nous croisons cette analyse à celle de la gestion des ressources marines et côtières dans la région. En conclusion, nous fournissons des pistes de réflexion pour l'action et de futures recherches.

1. Contexte et enjeux des migrations à Madagascar

1.1. Les migrations d'hier à aujourd'hui

1.1.1. Un territoire insulaire façonné par les migrations et confronté à des défis démographiques

Le peuplement de l'île de Madagascar résulte principalement des différentes vagues migratoires en provenance d'Asie, d'Afrique et d'Europe qui se sont succédé au cours des siècles. La diversité géographique de ces flux migratoires a progressivement forgé les différentes cultures malagasy qui se traduisent par l'existence actuelle de 18 groupes ethniques (OIM 2014).

Ce territoire, façonné par des déplacements de population aux échelles à la fois internes et internationales, regroupe aujourd'hui 25 674 186 habitants, dont la majorité vit en milieu rural⁸ (80,7% de la population) selon le dernier recensement de 2018. L'île de Madagascar est caractérisée par une population jeune (âge médian de 18 ans) et un taux de croissance est de 3,01% (INSTAT-CCER 2020). Dans la région d'étude du Menabe, le taux de croissance est de 3,64%, 83,2% de la population est rurale et 75,3% de la population est âgée de moins de 30 ans (INSTAT-CCER 2020) (Annexe 1).

La spécificité de Madagascar est la répartition inégale de sa population sur le territoire entraînant des déséquilibres démographiques d'une région à l'autre (Carte 2). Si la densité de population moyenne est de 43,4 hab/km², les écarts selon les régions sont conséquents. Par exemple, la densité de population est de 208,9 hab/km² pour la région d'Analamanga contre 14,2 hab/km² pour la région d'étude du Menabe (INSTAT-CCER 2020). De manière globale, l'Est du pays est densément peuplé avec un accroissement de cette densité en altitude jusqu'aux Hautes Terres centrales, et tout particulièrement dans la capitale Antananarivo. L'Ouest du pays, en revanche, est très peu peuplé à l'exception de certaines zones côtières (OIM 2014).

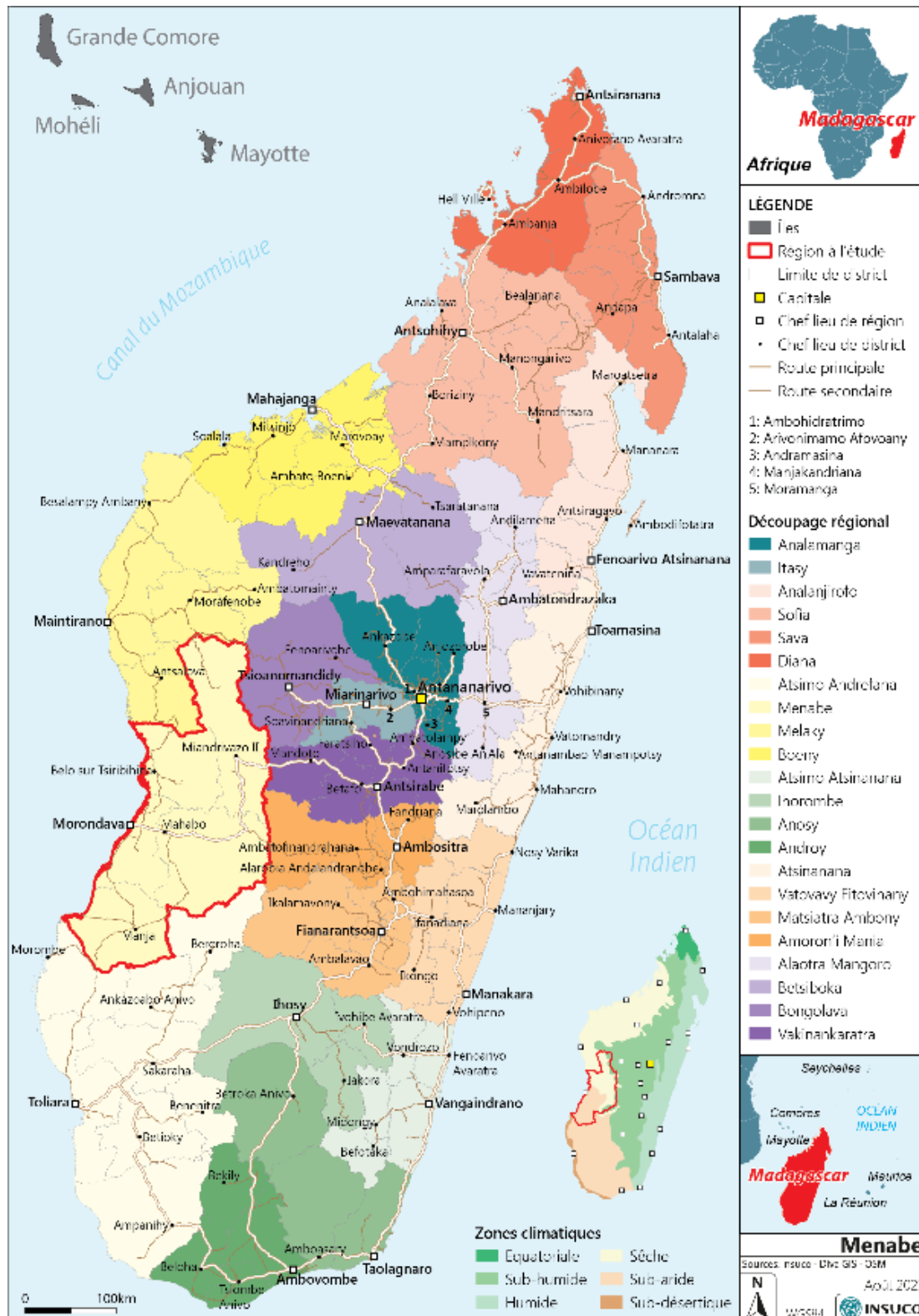
Cette situation démographique, ayant des effets différenciés sur l'accès et l'usage des ressources, serait le premier moteur des migrations internes depuis des décennies : (Roy 1963) et certains auteurs, tels que M.H. Dabat et al. (2008), parlent même d'impasse démo-économique pour le pays. C'est pourquoi des projets de migrations internes organisées ont émergé dès la fin du 19^e siècle et continuent aujourd'hui, dont l'objectif est de redistribuer la population malagasy sur le territoire afin, notamment, de désengorger les régions à haute densité de population⁹ (OIM 2014; Ralandison et Laug 2011). Ces projets sont à l'initiative du gouvernement ou d'associations. S'il existe peu d'évaluation de ces projets, certains auteurs s'accordent à dire qu'ils n'adoptent pas une vision suffisamment systémique des conditions de vie des individus et, en particulier, d'implantation d'une exploitation agricole dans les lieux de réinstallation. Si le volet foncier est considéré, à travers l'octroi de terres agricoles, la diversification des activités, les réseaux de solidarités, les niveaux d'infrastructures et de services publics sont sous-évalués ou sous-développés (Burnod, Rakotomalala, et Bélières 2019)¹⁰. Si ces projets peuvent être une potentielle réponse aux enjeux sociodémographiques actuels

⁸ Le caractère « rural » ou « urbain » d'un espace est raisonné, dans le contexte malgache, à l'échelle de la commune qui constitue une collectivité territoriale mise en place au début de la troisième République (proclamée le 18 septembre 1992). Selon le décret n° 2015-592 du 1er Avril 2015, une commune est désignée comme « rurale » si elle comporte moins de 20 000 habitants.

⁹ L'un des projets les plus conséquents de migrations organisées est celui initié par le gouvernement en 1974 et qui se prolonge aujourd'hui. Des vagues migratoires agricoles vers la région du Bongolava, au centre du pays, se sont succédées conduisant à ce qu'aujourd'hui 80% de la population de cette région soit formée de personnes migrantes provenant des Hautes Terres et du sud du pays (OIM 2014). En 1990, le gouvernement a également lancé différents projets (PROJER, PASAGE, voir ci-dessous) visant à reloger certaines populations de la capitale dans des zones rurales voisines, mais dont les effets ont été mitigés (Ramialison 2008a).

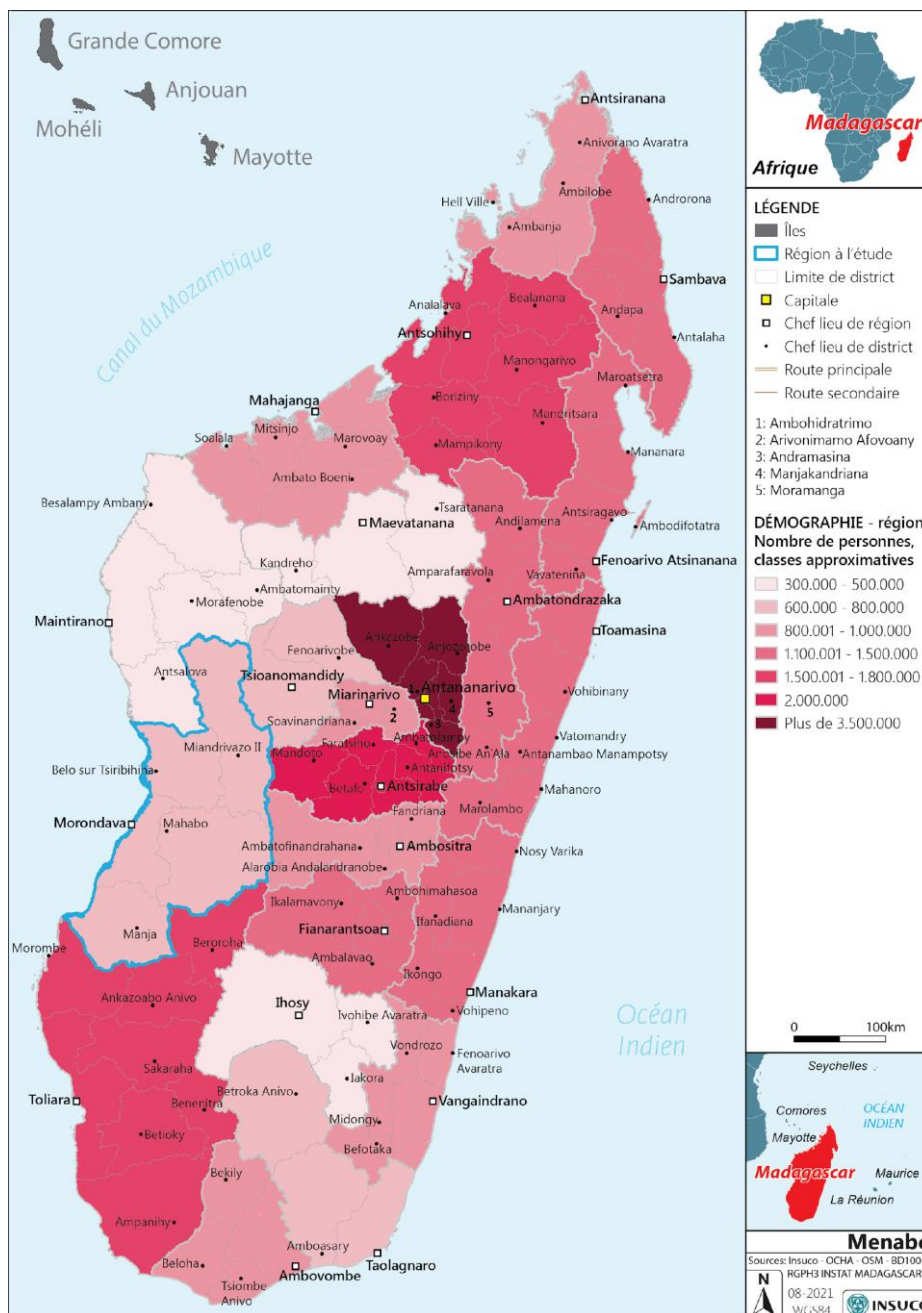
¹⁰ Ces projets correspondent le plus souvent à des dispositifs incitatifs d'installation dans des zones inexploitées via l'octroi de terres agricoles et, pour certains, le développement d'infrastructures à l'échelle locale. À titre d'exemple, un projet pilote porté par le PNUD, la Banque mondiale et la FAO a été développé entre 1990 et 1996, PASAGE, a consisté à installer 300 jeunes universitaires diplômés sur des terres inexploitées dans la région du Bongolava (Moyen Ouest) permettant de mettre en valeur 2000 hectares et le développement d'une filière agricole et d'infrastructures de santé et d'éducation. Le projet PROJER a été quant à lui mis en place de 2000 à 2008 par le FAD, le gouvernement malgache et la BAD. De jeunes diplômés de la capitale ont été installés sur terres étatiques (325 au total). Le principe était d'octroyer 12ha à ces personnes migrantes qui ont eu la possibilité de recourir au crédit la 2^e année et à un titre de propriété la 5^e année. En parallèle, une route a été construite, ainsi que des écoles, des centres de santé, un poste de sécurité de la gendarmerie et des puits (Ralandison et Laug 2011).

de Madagascar, il leur faut pour préalable mieux définir et caractériser les déplacements de la population, en comprendre les motivations et conditions de mises en œuvre, et ainsi penser des projets adaptés et durables.



Carte 1 : Organisation territoriale de Madagascar.

En ce sens, la posture que nous défendons dans cette étude est que la migration est elle-même une stratégie de diversification des moyens d'existence¹¹. En appréhendant la diversité du fait migratoire de la sorte, la fabrique de ces territoires de réinstallation peut être associée à des dynamiques de développement local dans lequel la migration joue un rôle déterminant.



Carte 2a : Densité de population par région et commune à Madagascar et dans la région d'études en 2011.

¹¹ Les moyens d'existence font référence au cadre des Sustainable Rural Livelihoods (SRL), ou moyens de subsistance ruraux durables, développé dans les champs de la sociologie et de l'économie rurales par l'Institute of Development Studies (IDS) et l'Overseas Development Institute (ODI). Cette approche britannique s'impose rapidement auprès des institutions internationales, comme la Banque mondiale et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), notamment dans l'évaluation des projets de développement portés sur la thématique de la pauvreté en milieu rural (Farrington et al. 1999). Ce cadre est particulièrement pertinent pour engager une géographie des pratiques familiales et des stratégies d'existence. Nous empruntons à ce cadre l'approche par les stratégies familiales et les moyens d'existence, sans pour autant adopter de façon systématique une lecture par les actifs et les dotations. Les moyens d'existence correspondent, dans ce cadre conceptuel, aux capacités, aux actifs, à savoir les ressources, les dettes et les créances, ainsi que les activités requises à un mode de vie. Ils sont appréhendus par les dotations en capitaux (humain, social, naturel, physique et financier) et les stratégies des familles rurales (de natures diverses) (Chambers et Conway 1991; Ellis 1998).



Carte 3b : Densité de population par région et commune à Madagascar et dans la région d'études en 2011.

Cela étant, dans le cas de Madagascar – tout comme dans d'autres pays dits du Sud –, l'évaluation globale des migrations, la répartition et la quantification des personnes migrantes, ne sont pas des analyses aisées à conduire : « *La migration est le phénomène démographique le plus dur à observer et à mesurer.* » (Curran et Agardy 2002: 303).

En premier lieu, les statistiques enregistrent généralement les « stocks » de personnes migrantes à partir des données censitaires, occultant pour la plupart les résidents en situation irrégulière, ainsi que les mobilités circulaires qui interviennent dans les périodes intercensitaires.

Ensuite, les données officielles sont d'usage limité. Celles produites par les instituts statistiques nationaux sont issues des recensements de population dont certains sont anciens. Les pays ne disposent pas, le plus souvent, des moyens financiers et techniques pour renouveler régulièrement le recensement national malgré le délai préconisé de 10 ans entre chaque recensement. À Madagascar, 25 ans se sont écoulés entre les deux derniers recensements de la population (1993 et 2018). Les données relatives aux mouvements de population sont peu fiables du fait de l'insuffisance d'indicateurs adéquats pour appréhender ces dynamiques (INSTAT-CCER 2020: 76). Qui plus est, les différentes études relatives à la situation malagasy utilisent des définitions et des catégorisations des migrations différentes, ce qui ne permet pas d'appréhender de manière systématisée et dans sa diversité le phénomène des migrations. Quant aux institutions internationales, les estimations proposées varient et le manque de systématisation et de périodicité des données empêche la conduite de comparaisons fiables. Ces éléments de précision sur l'usage des statistiques sont donc un préalable important pour appréhender les réalités liées aux migrations malagasys.

Ainsi, à Madagascar, la migration¹² est définie comme un changement de district ou pays de résidence qui concernerait 20,9% de la population résidente ayant migré au moins une fois dans sa vie. La quasi-totalité de ces migrations sont internes à l'île. Ces personnes migrantes sont surtout âgées de 15 ans à 39 ans, majoritairement des femmes (53%), se déplaçant principalement vers des zones rurales du pays (60,4%). Le recensement identifie trois formes de migrations¹³ croisant des critères de temporalités du déplacement qui invitent à manier ces chiffres avec précaution : les « migrants durée-de-vie » qui correspondent aux personnes ne résidant plus dans leur district de naissance (3 234 810 personnes de la population résidente) ; la « migration interne ancienne » qui traduit des déplacements à l'intérieur du territoire antérieurs aux 12 derniers mois (4 837 612 personnes) ; et les « migrations au cours des 12 derniers mois » (353 389 personnes, 1,4%) (INSTAT-CCER 2020: 76) (Annexe 2). Si un effort est fourni pour rendre compte du phénomène migratoire malagasy, ces résultats ne permettent pas de le comprendre de manière approfondie. En effet, cette proposition documente l'ancienneté d'une expérience de migration au sein de la trajectoire de vie de la personne enquêtée. Elle ne traduit pas la temporalité des migrations réalisées c'est-à-dire sa durée. Qui plus est, cette catégorisation donne peu de précision sur le critère de spatialité outre un changement de district. En général, ces analyses sont faites à plusieurs échelles (communes, régions, etc.).

Une clarification dans la manière de catégoriser ces déplacements humains et une systématisation des données sont donc nécessaires pour appréhender de manière plus rigoureuse les phénomènes migratoires à Madagascar. **En ce sens, cette étude est une proposition méthodologique qui s'efforce de renforcer l'analyse des migrations à l'œuvre sur le territoire malagasy, afin d'apporter des preuves de qualité permettant d'en améliorer la gouvernance (OIM 2020).**

¹² Dans cette étude, nous utilisons le terme générique de migration bien que cela renvoie à une grande diversité de formes de mobilités : 1) des mobilités avec changement résidentiel (d'une durée d'un an ou plus) que l'on peut donc qualifier de façon classique comme des migrations temporaires ou à caractère plus durable ; 2) des mobilités avec un changement résidentiel de courte ou très courte durée et à caractère saisonnier (dans ce cas de 9 mois au maximum dans le contexte d'étude), que nous qualifions plutôt comme des mobilités circulaires.

¹³ Notre propos se focalise ici sur les migrations internes des Malagasys. Le recensement ne rend que très peu compte de l'émigration et documente, de manière peu fiable, l'immigration qui serait peu intense (par exemple 33 187 étrangers résident à Madagascar) (INSTAT-CCER 2020). Pour plus d'informations sur les migrations internationales des malagasy, se référer aux travaux de (Rakotonarivo 2006; Rakotondramanitra 2009).

1.1.2. Diversité et renouvellement des dynamiques de migration à Madagascar, en particulier dans la région du Menabe

Comme évoqué précédemment, l'absence de données systématisées à l'échelle nationale ainsi que l'hétérogénéité des méthodes de collecte et d'analyse de ce phénomène, limitent l'identification et la compréhension de la diversité des formes de migration à Madagascar (Burnod, Rakotomalala, et Bélières 2019).

Les phénomènes de migration se doivent d'être appréhendés de manière multifactorielle, en tenant compte des composantes à la fois sociales, économiques, politiques et environnementales. Cela est d'autant plus important à Madagascar, placé au cœur des préoccupations environnementales internationales (Myers et al. 2000), où le risque de déterminisme environnemental est fort pour justifier des déplacements de population en omettant les effets des réalités sociales, économiques et politiques (Black 2001; Gonin et Lassailly-Jacob 2002; Jonsson 2010; Canavesio 2015). C'est donc au regard de cette exigence d'analyse pluridimensionnelle des migrations qu'un bilan de la littérature est ici dressé.

Tout d'abord, la croissance démographique a des effets sur ces mises en migration des individus qui tentent d'accéder à l'emploi ou au foncier. En effet, 400 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi dans une économie nationale où la création d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires est faible. Dans les territoires ruraux où les densités de population sont élevées, la saturation et le morcellement du foncier conduisent de nombreuses personnes à migrer afin de pouvoir implanter leur exploitation agricole¹⁴ ou trouver une source de revenus alternatives (ouvrier agricole, petit commerce, etc.). Les différentes formes d'insécurité propres à Madagascar justifient également des départs : les conditions de vie difficiles généralisées, l'insécurité alimentaire associée à des aléas climatiques d'ampleur, les insécurités sociales¹⁵, politiques ainsi que la faible fourniture en services et en infrastructures dans certaines parties du pays (Canavesio 2015; Burnod, Rakotomalala, et Bélières 2019). Les politiques incitatives au déplacement des populations précédemment évoquées, ou la tradition de migration anciennement inscrite dans les pratiques des populations sont également des éléments à prendre en considération.

Les travaux existants démontrent également que le champ migratoire malagasy ne se renouvelle que peu, composé par des filières migratoires saturées ou des réseaux ponctuels se déployant pour capter des opportunités d'emploi ou d'activités occasionnelles (Simon 1981). Par exemple, Ambatondrazaka dans la région de l'Alaotra constitue un front pionnier historique, aujourd'hui pleinement mis en valeur. Les régions de Sofia et Diana, ainsi que l'est des régions Amoron'i Mania ou de la Haute Matsiatra, sont quant à elles considérées comme des fronts pionniers relatifs du fait que ces environnements sont isolés et marqués par une forte insécurité. Autrement dit, peu de territoires jouent un rôle de destination massif des personnes migrantes, ce qui explique la pluralité et la diversité des migrations à Madagascar, que certains auteurs qualifient de « spontanées », répondant à des logiques de court terme associées à des opportunités d'emploi ou des réseaux communautaires et familiaux d'échelle réduite. Cette réalité migratoire interne est ainsi considérée par certains auteurs comme d'intensité relative et n'étant pas en mesure de modifier en profondeur les structures de peuplement (Rakotonarivo 2006; Ramialison 2008a; 2008b; OIM 2014). La manière d'appréhender le fait migratoire explique en partie ce constat, dans la mesure où les méthodes d'analyse ne permettent pas d'embrasser la diversité des formes de migration.

L'état actuel des connaissances permet d'identifier trois caractéristiques principales des dynamiques dites de migration interne. À l'échelle nationale, elles s'orientent majoritairement des régions sud du pays vers le nord. Les régions de la Haute Matsiatra et d'Atsimo Andrefana ont le plus fort taux de départ, tandis que les régions Melaky et Bongolava ont le plus fort taux d'accueil de personnes migrantes (OIM 2014). La migration est ainsi au cœur des trajectoires de vie des populations du sud du pays, marquées par une récurrence d'épisodes climatiques et d'instabilités économiques et politiques au fil des générations ayant forgé une expérience migratoire (Burnod, Rakotomalala, et Bélières 2019). Des études ciblées identifient des vagues migratoires parfois d'ampleur, comme celles de 1990-1994 liée à une période de sécheresse conduisant les populations à partir s'installer plus au nord (Canavesio 2015).

¹⁴ Selon les estimations, la superficie des exploitations agricoles malagasy sera divisée par 2 entre 2004 et 2024 (Burnod, Rakotomalala, et Bélières 2019).

¹⁵ Actuellement, la société malgache doit faire face à la violence générée par les « *dahalo* », des criminels qui commettent des exactions dans différentes régions du pays conduisant nombre d'habitants à fuir leur village.

La majorité des migrations internes relèvent de déplacements depuis et vers un espace rural. Les zones rurales offrent de meilleures opportunités en termes d'emplois et activités rémunératrices, en particulier dans les aires forestières à l'heure actuelle. Mais elles traduisent dans le même temps ce phénomène de saturation de l'espace agricole conduisant les populations à construire des stratégies de moyens d'existence « multi-localisées », c'est-à-dire qui consistent à disperser les lieux de résidence et d'activités via le recours à la migration (avec ou sans changement de résidence) pour assurer la reproduction socio-économique de la famille (Fréguin-Gresh et al. 2015; Burnod, Rakotomalala, et Bélières 2019; Trousselle 2019). **La construction d'espaces de vie distendus et de stratégies familiales multi-localisée, parallèlement aux migrations résidentielles, constitue également une hypothèse forte de cette étude qui sera investiguée lors du travail de collecte et d'analyse des données.**

Enfin, les migrations rural-urbain semblent s'intensifier même si elles résultent principalement de la croissance démographique naturelle et de la requalification administrative des communes rurales en territoires urbains. Elles sont également le fait, selon la Banque mondiale (2011)¹⁶, de la saturation foncière et de l'infertilité des sols liée notamment à la culture intensive de riz dans certaines régions. Les migrations des zones rurales se polarisent vers la capitale et sont estimées à 100 000 personnes par an, posant des problématiques d'urbanisation non planifiée (OIM 2020).

La distinction de ces trois types de migration, telle qu'identifiée dans la littérature, associées aux travaux menés par l'OIM dans la région Menabe, nous conduisent à **formuler l'hypothèse de l'existence d'une quatrième catégorie de migration, à savoir vers les zones côtières**. Le phénomène de littoralisation du continent africain est, en effet, observé dans différents contextes et associé à des enjeux multiples (Nakhli 2010; Trouillet et al. 2011; Ballouche, Gauché, et Guineberteau 2019). De fait, « *les littoraux sont le siège de dynamiques puissantes qui traduisent diversement l'expansion de l'économie mondiale et les processus d'intégration régionale Nord-Sud ou Sud-Sud* » (Ballouche, Gauché, et Guineberteau 2019: en ligne). Nous porterons, de ce fait, une attention particulière à l'intensité et la nature des déplacements vers les zones côtières.

Dans ce contexte, la région du Menabe, siège historique des mobilités circulaires¹⁷ côtières des populations *vezo*, se positionne de plus en plus comme une région de destination des migrations internes en provenance de toutes les autres régions du pays. Ces migrations sont notamment associées à des projets de type agro-industriel comme, par exemple, le boom du maïs dans les années 1930 ou depuis 2014 le boom de l'arachide (Rakotomalala 2020). À ce stade, **nous faisons l'hypothèse que les zones côtières et le secteur de la pêche sont attractifs et expliquent, en partie, les migrations en provenance d'autres zones côtières et de l'intérieur des terres.**

¹⁶ Selon A. Rakotonarivo (2008), ces migrations rurales-urbaines étaient en baisse entre 1983 et 1993 et elles s'accéléraient depuis les années 2000 selon la Banque mondiale (2011).

¹⁷ Pour rappel, nous utilisons le terme générique de migration bien que cela renvoie à une grande diversité de formes de mobilités : 1) des mobilités avec changements résidentiels (d'une durée d'un an ou plus) que l'on peut donc qualifier de façon classique comme des migrations temporaires ou à caractère plus durable ; 2) des mobilités avec un changement résidentiel de courte ou très courte durée et à caractère saisonnier (dans ce cas de 9 mois au maximum dans le contexte d'étude), que nous qualifions plutôt comme des mobilités circulaires.

1.2. Une gouvernance locale des ressources naturelles confrontée aux situations migratoires

Il existe très peu de travaux qui traitent des modes de gouvernance des ressources naturelles de propriété collective¹⁸ dans un contexte migratoire. Le cas particulier des ressources côtières et/ou marines est surtout développé dans la littérature anglo-saxonne et ne porte que rarement sur le contexte malagasy¹⁹. À l'origine, à Madagascar, les mesures de conservation concernaient uniquement les ressources terrestres. Les mécanismes et instruments existants – et les publications relatives à ces dimensions – s'appliquaient donc essentiellement aux aires protégées terrestres.

À l'échelle mondiale, la croissance démographique sans précédent que connaissent les zones côtières a été désignée, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, comme l'une des menaces les plus préoccupantes pour le développement et la conservation durables. Cette croissance démographique s'explique davantage par des mouvements migratoires que par l'accroissement naturel (Hinrichsen 1998). **Il semblerait que Madagascar ne déroge pas à cette tendance.**

Les effets des migrations sur les ressources côtières et marines sont d'ordres différents et contextualisés. Certains auteurs montrent que, compte tenu du fait que la migration contribue à la densification de la population des aires côtières, les personnes migrantes sont généralement perçues comme une menace à la conservation des ressources naturelles marines. Leurs pratiques et leurs stratégies de prélèvement des ressources marines ou terrestres, différentes de celles des populations locales qui connaissent mieux leur environnement, en accélèrent dans certains cas l'épuisement (Sierra 1999). D'autres auteurs prennent le contrepied de cette affirmation en soulignant la complexité des phénomènes migratoires et la difficulté à mesurer l'empreinte écologique (*footprint*) des personnes migrantes sur les écosystème marins (Cassels, Curran, et Kramer 2005). Enfin, certaines études indiquent que, dans certaines sociétés dotées d'un régime de propriété foncière ou de capital social solide, la migration n'a pas impact sur l'environnement (Hannah 1998; Palsson 1998). R. Broad (1994) affirme même que des contextes écologiques ou sociaux particuliers peuvent porter les personnes migrantes à devenir des activistes environnementaux.

Il s'agit donc, dans un premier temps, d'analyser les modes de gouvernance malagasy des espaces marins et côtiers en matière de gestion de ressources naturelles de propriété collective. Dans un second temps, il s'agit de comprendre dans quelle mesure ces modes de gouvernance et les outils afférents – à savoir les plans d'aménagement et de gestion, régionaux ou locaux, généraux ou sectoriels – prennent en compte les situations des populations migrantes.

¹⁸ La propriété collective (*Common Pool Resources*) tel que la définit E. Ostrom et X. Hess (2007), est un régime de propriété à travers lequel des membres d'un groupe, considérés comme étant les gestionnaires légitimes sont égaux vis-à-vis de leurs droits de décisions et d'accès aux ressources, ce qui leur confère le droit légal d'exclure les non-membres de ce groupe (Ciriacy-Wantrup et Bishop 1975; Ostrom et Hess 2007). Dans le cas des aires protégées du littoral du Menabe, on assiste à un changement de statut dans le sens où les ressources marines qui initialement, selon la perception des vezo, n'appartenaient à personne (régime de « libre accès ») passent à travers la Loi GELOSE sous le régime légal de propriété collective. La propriété est légitimée par la valorisation des droits coutumiers.

« Ce courant des *Common Pool Resources* a eu une forte influence politique notamment auprès des réseaux d'experts des organisations internationales. Ces dernières font des principes de participation, de subsidiarité, de cogestion adaptative, ou encore d'autonomie des populations locales et de reconnaissance de leurs savoirs des impératifs incontournables, du moins dans les discours liant développement, lutte contre la pauvreté et préservation des écosystèmes. Cette vision politique [...] vise donc à réhabiliter ou à promouvoir les capacités d'auto-organisation des sociétés rurales, et à les prendre en compte dans les projets de développement. » (Baron, Petit, et Romagny 2011: 14).

¹⁹ À titre d'exemple, se référer à la publication de S. Aswani (1999), « *Common property models of sea tenure : A case study from Roviana and Vonavona Lagoons, New Georgia, Solomon Islands* », qui discute le cas des propriétés collectives et le concept de « ressources communes » dans les îles Salomon ou encore, à l'étude de S. Cassels, S. Curran, et R. Kramer (2005) « *Do Migrants Degrade Coastal Environments? Migration, Natural Resource Extraction and Poverty in North Sulawesi, Indonesia* » publié en 2005 qui pose la question de l'impact de la migration sur les écosystèmes côtiers indonésiens.

1.2.1. La gouvernance des ressources naturelles à Madagascar : d'un régime public strict à un modèle de gestion communautaire

1.2.1.1. Des limites du modèle colonial de conservation sans homme

Dans les années 1980, les pouvoirs publics, alertés par les scientifiques, prennent conscience des effets dévastateurs des activités anthropiques sur la grande biodiversité et l'endémisme du patrimoine naturel malagasy. Madagascar, dès lors reconnu comme l'un des *hotspots* de la conservation mondiale, voit affluer un grand nombre de programmes, de financement et d'organisations conversationnistes (Long et al. 2021). L'année 2003 marque un véritable tournant avec les engagements pris à Durban par l'ancien Président de la République Marc Ravalomanana, qui démontre une réelle volonté politique de conservation (Ravalomanana, discours de Durban 2003). (Encadré 1).

Dans un premier temps, les efforts de conservation sont exclusivement consacrés à la gestion des ressources terrestres. On remarque par ailleurs que la délimitation des espaces à protéger ne s'insère pas dans un schéma de planification plus globale du territoire national. En termes de gestion, au départ, la tendance avait été à la mise sous cloche stricte des territoires à conserver, avec notamment la création du Système National des Aires Protégées (SNAP) géré par un organisme privé créé ad hoc, l'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées (ANGAP). Or, Madagascar est un pays à majorité rurale, les populations y dépendent directement de l'exploitation des ressources naturelles pour leur subsistance. Les résultats de la mise en œuvre de cette décision politique parachutée depuis le niveau central s'avèrent donc mitigés.

Face à l'inefficacité de l'approche descendante (*top-down*) de la gestion des territoires, les scientifiques plaident pour une reconnaissance des règles et des pratiques traditionnelles des communautés locales. Le but de cette nouvelle stratégie est d'obtenir leur adhésion à travers le respect de leurs mœurs²⁰ et de leurs besoins. C'est ainsi que peu à peu, sous la pression des bailleurs de fonds et des ONG internationaux, des textes et réglementations portant sur la gouvernance partagée d'abord, puis sur la gestion communautaire, voient le jour à Madagascar²¹. En théorie, si les mesures de préservation mises en place ne portent pas préjudice à leurs modes de vie, les populations devraient s'approprier les Aires Protégées, ce qui logiquement devrait en optimiser la sauvegarde.

Encadré 1 : La « Vision Durban » et les nouvelles actions de conservation

Nous restituons différents extraits de P. Méral et al. (2006) qui rendent compte de cette prise de conscience progressive et des actions associées de l'État malagasy en termes de préservation de l'environnement :

« [...] le Président de la République de Madagascar s'engage, lors du congrès mondial des Parcs Nationaux (Durban, septembre 2003) à augmenter, dans les cinq années à venir, leur surface de 1,7 million à 6 millions d'hectares, ce qui correspond à 10% de la superficie de Madagascar, conformément aux recommandations de l'UICN. L'objectif est donc de tripler la superficie des aires protégées.

Cette « Vision Durban » est à l'origine de la création d'une nouvelle génération d'aires protégées et de nouvelles catégories comme les Parc Naturels, les Monuments Naturels, les Réserves des Ressources Naturels et les Paysages Harmonieux Protégés, et ce, sous la responsabilité de la Direction Générale des Eaux et Forêts. Le but premier est d'augmenter la surface des Aires Protégées pour y assurer la conservation et la valorisation de la biodiversité terrestre, lacustre, marine et côtière du pays. Ces nouvelles aires protégées (Catégories III, V et VI de l'UICN), ainsi que la première génération des aires protégées gérées par Madagascar National Park - MNP (Catégories I, II et IV), constitueront par la suite, le Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM) (Annexe 3).

²⁰ À titre d'exemple, les « modes de gestion moderne ont des conséquences sur la production locale, la disparition des interdits ou leur perte de crédibilité. Le tanifaly, espace interdit, assurait la reconstitution de la ressource et maintenait simultanément l'autorité des olobe – les autorités traditionnelles- et le contrôle du monde des ancêtres. En cas de transgression des règles de dimension sacrée, faly, ou de sites sacrés, tanifaly, des sacrifices étaient effectués pour apaiser la colère des ancêtres. » (Veriza et Couderchet 2019 : 39).

²¹ Madagascar applique des programmes inspirés des tendances et conventions internationales en matière de conservation, véhiculées entres autres par les ONG conversationnistes et les bailleurs de fonds.

L'objectif global du SAPM est d'améliorer, par l'augmentation du nombre et des surfaces d'aires protégées, la biodiversité, les fonctions écologiques et les revenus de la population riveraine en vue de la réduction de la pauvreté et le développement durable. À noter qu'en plus du maintien du potentiel écologique, la question de la conservation du patrimoine culturel malagasy est également mise en avant.

[...] Par la suite, pour mener à bien ce projet, le Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts met en place le groupe « Vision Durban » qui réunit les principaux acteurs de la politique environnementale : les ONG de conservation et l'administration des eaux et forêts ainsi que les principaux bailleurs de fonds, en charge de la définition des nouvelles aires protégées et de la catégorisation selon les normes de l'UICN.

« Concernant l'extension de la superficie proprement dite, deux actions sont menées. D'un côté l'ANGAP accroît le nombre de ces aires protégées au sein de son réseau national en intégrant notamment les aires protégées marines et côtières (Îles Radama) et d'autres aires protégées forestières (Anjozorobe, Makira). De l'autre, les ONG de conservation et la Direction générale des eaux et forêts accélèrent la mise en protection de certaines forêts afin d'éviter l'exploration minière. [...] Durant l'année 2005, plusieurs aires protégées d'une surface totale supérieure à 1 million d'hectares sont ainsi officiellement créées à Madagascar permettant ainsi d'augmenter la superficie totale et de s'approcher des objectifs de Durban. » (Méral et al. 2006: 2).

1.2.1.2. À l'approche ascendante : la (co)gestion communautaire des aires marines (LMMA)

Madagascar dispose de plus de 500 km de côte et d'une barrière de corail qui s'étend sur 3,540 km, pour une surface totale de 3,934 km² dont 90% se situe sur la côte Ouest de l'île. Madagascar est classée parmi les 15 pays au monde les mieux dotés en termes de récifs coralliens (Jadot, Darling, et Brenier 2015).

Avec l'intérêt croissant accordé à la protection des ressources marines et côtières, les acteurs de la conservation ont rapidement adapté les outils de gestion et d'aménagement existants, liés à l'environnement terrestre, côtier et marin.

L'exemple le plus significatif reste l'application de la Loi GELOSE (*Gestion Locale Sécurisée*) au contexte côtier et marin. Adoptée en 1996 et développée pour venir en appui de la Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (CBNRM) des forêts, cette loi - et ses dispositifs - définissent les mécanismes de transfert de la gestion des droits de l'État aux communautés locales. Un contrat est négocié entre l'État et la communauté locale constituée en Communauté Locale de Base (COBA) ou *Vondron'Olona Ifotony* (VOI), une structure formée à cet effet²². Le *Dina*, une convention de « droit » coutumier, qui pourrait être décrit comme un code de conduite, est établi par l'ensemble de la communauté²³. Il s'agit donc d'un outil de gouvernance légalement reconnu.

À noter que la loi GELOSE regroupe les deux mécanismes d'accès aux ressources naturelles de propriété collective décrites par J.C. Ribot et N.L. Peluso (2003) :

- Le modèle fondé sur les droits (celui des Aires Protégées par exemple) ;
- Le modèle basé sur des lois traditionnelles, des coutumes et conventions sociales existantes qui peuvent inclure les droits de propriétés.

Ce dispositif confère aux populations locales la pleine propriété des ressources, sur un espace physiquement délimité.

GELOSE a été pour la première fois appliquée au contexte marin en 1999, à Tuléar où l'on avait (partiellement) octroyé à des communautés locales les droits de gestion des mangroves (Bérard 2009).

Depuis, le Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, dans une volonté d'étendre ce dispositif aux aires marines et côtières, a ratifié un arrêté, entré en vigueur en 2017, qui acte le transfert de gestion des

²² La loi GELOSE précise dans son article 3 : « La communauté de base est constituée par tout groupement volontaire d'individus unis par les mêmes intérêts et obéissant à des règles de vie commune. Elle regroupe selon le cas, les habitants d'un hameau, d'un village ou d'un groupe de villages. La communauté de base est dotée de la personnalité morale et fonctionne comme une ONG selon les réglementations en vigueur ». L'adhésion au VOI est payante, et le tarif varie selon la localité.

²³ Comme l'explique M.H. Bérard (2009) l'explique : « Cette intégration des Dina dans la loi 96-025 repose sur le postulat que la dégradation des ressources naturelles est liée à la concurrence sur le terrain de deux systèmes juridiques, l'un moderne et l'autre traditionnel, qui aboutirait à une situation de libre accès. En utilisant les Dina, les autorités étatiques prétendent réconcilier le « légal » et le « légitime » et favoriser ainsi une gestion durable de ces ressources » (Bérard 2009: ii).

ressources halieutiques (TGRH) aux communautés locales de base. Cependant, les organismes de conservation se sont rapidement confrontés à des difficultés comme le manque d'alignement entre les textes régissant les procédures de transfert de gestion des ressources naturelles terrestres (TGRN) et ceux réglementant les ressources halieutiques des ressources halieutiques. L'application pose des difficultés, en particulier sur les forêts de mangrove qui présentent des caractéristiques à la fois marines et terrestres, et qui par conséquent pourraient dépendre des deux ministères, celui de l'environnement et celui de ressources halieutiques. En outre, cet arrêté stipule clairement que l'existence d'un Plan d'Aménagement de la Pêche (PAP) dans la zone concernée constitue un préalable au transfert de gestion. Or, dans un grand nombre de régions malagasy, ce document de planification est inexistant ou est en cours d'élaboration.

Afin de contourner ces limites d'ordre réglementaire et de faire face à la pression importante qui pèse sur les ressources, les ONG ont promu les *Locally Managed Marine Areas* (LMMA - aires marines gérées localement)²⁴. Cette forme de gestion ascendante – *bottom up* – a pour objectif d'investir la population locale de la responsabilité de la conservation des ressources de propriété collective. Ces LMMA qui correspondent à la catégorie VI du classement de l'UICN (Annexe 3), ne sont pas considérées comme des aires protégées stricto sensu puisqu'elles prévoient le prélèvement et la valorisation des ressources. Il s'agit plutôt de promouvoir la gestion communautaire des ressources de propriété collective à travers des mécanismes traditionnellement acceptés²⁵. La gouvernance repose sur l'organisation, la participation puis le renforcement des organisations locales. La majeure partie de la prise de décision est déléguée aux usagers qui bénéficient d'un appui technique, logistique, organisationnel et financier d'ONG et des services de l'État, ce qui sous-entend une certaine influence du gouvernement central (Long et al. 2021).

1.2.1.3. Le cas particulier des espaces protégés de la région Menabe

D'un point de vue administratif, la région Menabe compte deux aires protégées gérées selon des mécanismes de gouvernance différents : le Parc National Marin Kirindy-Mite qui fait partie du Système National d'Aire Protégée Marine (SAPM) et l'Aire Protégée Menabe Antimena (APMA) (Carte 3).

Le Parc marin du Kirindy-Mite est placé sous un modèle de conservation strict. De catégorie II UICN, il est décrit comme une « *aire protégée et gérée à des fins de protection d'écosystèmes importants et à des fins récréatives et éducatives* » (Catégorie des aires protégées de l'UICN). Légalement créé en 2010 et administré par le Madagascar National Park (MNP), il est officiellement en gestion mais le rôle des communautés locales reste restreint.

Quant à l'Aire protégée Menabe Antimena (APMA), de catégorie V de l'UICN, aussi qualifiée de « *paysage harmonieux protégé* » ou encore « *paysage marin / terrestre protégé* » dont l'objectif principal est « *la préservation de la relation homme-environnement au fil du temps* » (Catégorie des aires protégées de l'UICN), est en gouvernance partagée entre les services de l'État, l'organisme public de coopération intercommunale (OPCI) et les organisations communautaires de base.

En revanche, si l'on s'intéresse au « littoral vezo »²⁶ dans sa continuité et fluidité spatiale c'est-à-dire sans tenir compte des limites administratives de la région Menabe, on doit nécessairement inclure le Parc National Marin Velondriake qui se trouve dans la région Atsimo-Andrefana ainsi que les îles Barren de la région Melaky. Velondriake et les îles Barren ont un statut particulier, car en addition d'avoir le statut d'Aires Protégées (Définitif dans le cas de Velondriake, temporaire pour les îles Barren), les deux espaces sont en effet des LMMA (UICN catégorie VI), « *conçues pour préserver les habitats naturels tout en permettant l'exploitation durable de ressources particulières* ». Il s'agit d'espaces « *gérés principalement à des fins d'utilisation durable* ».

²⁴ En une décennie, plus de 100 LMMA ont été créées, ce qui représente 12 000 km² (~1% de zone exclusivement économique), représentées par le réseau Mltantana Harena sy Ranomasina avy any Ifotony (MIHARI - Les ressources marines gérées depuis le niveau local).

²⁵ Les LMMA correspondent à la catégorie VI des aires protégées de l'International Union for Conservation of Nature – IUCN (soit l'utilisation durable des ressources), à adapter aux objectifs définis dans le plan d'aménagement du territoire en question et des instructions relatives au contexte marin et côtier.

²⁶ Il s'agit de l'espace migratoire des pêcheurs vezo le long de la côte ouest qui s'est « *étendu de la région de l'Androy (Cap Sainte Marie) au sud jusqu'à la Région du Mahilaka au nord (Majunga)* ». (Veriza, Chazan-Gillig, et Manjakahery 2018: 267).

des écosystèmes naturels, avec les caractéristiques de milieux naturels peu modifiés, gérés afin d'assurer le maintien de la biodiversité sur le long terme tout en assurant la satisfaction des besoins des communautés résidentes, en produits comme en services » (Catégorie des aires protégées de l'IUCN). Dans le cas de Velondriake, établi en 2009, le dispositif de gestion communautaire bénéficie du soutien technique et financier d'ONG et des services déconcentrés de l'État en charge de la pêche et de l'environnement (Carte 3).

Dans ces deux derniers cas, il s'agit de modèle de gestion partagée ou cogestion, modèle plus ou moins souple en fonction du contexte et des particularités de la zone géographique. « *Cette approche qui associe les parties prenantes dans la structure de gouvernance devrait permettre d'atteindre les objectifs socio-économiques et culturels fixés par l'État en lien avec les aires protégées tout en présentant l'avantage de prendre en considération les pratiques traditionnelles comme les fady*²⁷ » (Cripps et Gardner 2016: 51).

²⁷ Cela renvoie à une aire protégée gérée à des fins de protection d'écosystèmes importants et à des fins récréatives et éducatives.

Le terme « fady » peut littéralement être traduit par « tabou », il renvoie plus précisément à des pratiques ou des lieux.



Carte 4 : Les espaces protégés du littoral Vezo.

1.2.2. La gouvernance localisée des écosystèmes marins à l'épreuve des dynamiques migratoires

1.2.2.1. Le paradoxe de la conservation des LMMA Menabe : une gouvernance locale territorialisée exercée par des « pêcheurs marins semi-nomades »

Les modèles de gouvernance ne prennent pas en considération l'intensification actuelle de la migration des populations. Dans les dispositifs de gestion communautaire en vigueur, le phénomène migratoire n'est jamais évoqué, comme s'il n'existait pas. F. Veriza et L. Couderchet (2019: 35) expliquent cette lacune par le fait qu'« *occidentalo-centrés, les fondements des politiques de gestion communautaire des écosystèmes reposent sur l'illusion d'homogénéité des sociétés qui vivraient dans un espace-temps fixe. La mobilité complique le contrôle* ». D. Rétaillé (2013) va plus loin en affirmant que le déni de la migration est à la base même de notre système d'organisation des connaissances. « *L'opposition fondamentale de la mobilité et de la sédentarité structure les savoirs au point que la conscience de cette donne est effacée. Pourtant, elle est bien présente, non seulement dans l'opposition "du" nomade et "du" paysan, mais aussi du marin et du terrien* » (Rétaillé 2013: 3).

Aujourd'hui, on se rend compte que ce paramètre mobilitaire ne peut plus être éludé, en particulier en matière de conservation des ressources naturelles²⁸. Pourtant, les instruments de planification territoriale des aires protégées qui sont construits sur la « *sédentarité et la linéarité* » ne sont pas adaptés pour traiter « *la migration [qui] est un processus extrêmement complexe, non linéaire.* » (Curran et Agardy 2002: 303). De fait, la migration relève d'une réalité difficilement traduisible dans les plans de gestion environnementale.

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons en particulier, comme point de départ, à la population d'ethnie *vezo*²⁹, groupe ethnique lié aux activités marines et de pêche, présent dans la région du Menabe. La mobilité circulaire des populations *vezo* le long de la côte ouest de Madagascar a déjà été documentée par des chercheurs de disciplines variées. Traditionnellement, ils occupent le littoral *vezo*, précédemment défini, qui fait aujourd'hui, plus que par le passé, l'objet de convoitise en raison des ressources naturelles qu'il recèle. Les *vezo* sont désormais reconnus comme « autochtones » et les organisations communautaires locales créées bénéficient des droits de gestion des ressources naturelles de propriété collective communes dans le cadre de la préservation de cet espace côtier.

Les scientifiques qui ont étudié la zone s'accordent sur le fait que les *vezo* sont semi-nomades, des « marins pêcheurs ». Ils se déplacent le long de la côte ouest au gré des saisons qui, elles-mêmes, rythment la disponibilité des ressources marines. Leur mode de représentation de cet espace fluide se caractérise ainsi par la *mobilité* et la *flexibilité* (Veriza 2019).

Le peuple *vezo* perçoit l'espace marin dans sa continuité. L'espace est vécu librement, il l'occupe sans tenir compte des limites territoriales politico-administratives : « [...] *les Vezo sont semi-nomades sans souverains à la différence des agriculteurs de l'intérieur. [...] Avant d'être territoire, le littoral sud-ouest est milieu, au sens d'Augustin Berque (1998), pour un peuplement humain mobile et mouvant dans ses contours, front en construction permanente, horizon. La mobilité des hommes à l'intérieur de limites floues est une force et une faiblesse face aux différentes colonisations. L'espace des Vezo auto-construit se distingue ainsi du territoire qui leur est assigné depuis l'extérieur par les différentes puissances dominantes.* » (Veriza et Couderchet 2019 : 12).

²⁸ Des travaux effectués en Afrique de l'Ouest démontre « *l'effet aire protégée* » sur les phénomènes migratoires, autrement dit, l'attraction qu'exerce les ressources naturelles sur la population.

²⁹ Littéralement *vezo* signifie « ramer » en dialecte local. Dans la région Menabe, il est généralement admis que la population *sakalava* est l'ethnie dominante. Les *sakalava* sont associés aux métiers de la terre, à l'agriculture et à l'élevage. La terminologie *vezo*, quant à elle, y est réservée aux « gens de la mer » (Muttentzer, 2007, p 13) et par extension aux pêcheurs *sakalava* qui ont une bonne connaissance de l'écosystème marin et des techniques de pêche. En revanche, les ethnologues, comme S. Goedefroit (1998), utilisent le terme de *sakalava* pour désigner l'ensemble de la population du Sud et Moyen Ouest malgache, qu'ils divisent ensuite en sous-groupes : *vezo* de la mer (*vezo driake*), *vezo* de la terre (*vezo antety* c'est à dire les *masikoro*) et les *vezo* de la forêt (aussi nommé *mikea*). (Goedefroit). Dans cette étude, nous adopterons le terme de *vezo* dans son acception propre à la région Menabe, il désigne les populations semi-nomades du Sud-Ouest de Madagascar.

Certains auteurs vont même jusqu'à remettre en question les dispositifs de conservation appliqués sur les territoires vezo car ils l'assimilent à une forme d'« ingérences extérieures » qui aurait « *tendance à le [vezo] fixer dans des zonages (Retailé, 2005) dans le sens où « la mise en place de réserves, le réseau d'aires marines protégées [...] révèle une contradiction entre le monde sensible des pêcheurs et le monde désincarné des scientifiques de la biodiversité »* car ils considèrent les « *Vezo comme une ethnie, dans les limites d'un territoire. L'histoire du peuplement montre pourtant qu'il n'y a pas d'origine vezo mais une communauté de pratiques, de représentations de l'espace et de croyances, un être au monde. Les Vezo sont ouverts à l'extérieur... »* (Veriza et Couderchet 2019: 5)

Nous constatons donc que les vezo, un peuple traditionnellement semi-nomade, doté d'une représentation fluide et multiple du territoire et considérant que la « *mer n'avait pas de propriétaire* »³⁰, adoptent sous l'injonction des impératifs de conservation des instruments de gestion initialement destinés à la conservation des ressources forestières conçus et développés pour des populations sédentaires (cf. loi GELOSE, *Dina*). Ils se voient attribuer un rôle de « gardien » d'un espace géographiquement limité. La région du Menabe compte 49 LMMA (soutenus par 8 ONG), ce qui correspond à 49 Communautés de Base (COBA), doté de contrats (*Dina*) différents en vue de garantir la bonne gestion d'une « portion » limitée d'espace côtier et marin. On comprend dès lors la difficulté à intégrer les personnes migrantes dans les dispositifs de gouvernance locaux.

Pour pouvoir intégrer cette dichotomie entre leurs propres représentations de l'espace et les modes d'intervention des programmes de conservation, les vezo font preuve de capacité d'adaptation. « *Les pêcheurs ont [toujours] su faire évoluer leurs pratiques en fonction des transformations des contextes de production (changements de l'environnement, des prix, des techniques). Les adaptations observées sont tout aussi bien techniques et spatiales que socio-organisationnelles* » (Pascal 2008: 184).

La capacité d'adaptation de ces populations, façonnée par leur expérience de la mer, se traduit également par la manière opportune dont ils se sont approprié les mécanismes de conservation et de développement promu par les agents de l'État et les ONG conversationnistes. « *Les pêcheurs nomades ont réussi à gagner, à maintenir et à contrôler l'accès aux ressources marines, en continuant à la fois de s'adonner aux rituels ancestraux à travers lesquels les nouveaux arrivés « s'affilient » aux niches écologiques tout en en s'emparant de récits identitaires environnementalistes promus par le gouvernement malagasy et les ONG internationales. Dans ce sens, les pêcheurs migrants vezo sont devenus des acteurs clés dans la gestion des ressources marines tout en conservant leurs pratiques ancestrales*³¹. » (Muttenger et Andriamahefazafy 2021: 394).

Les difficultés de prises en compte, par certains acteurs du territoire, des dynamiques migratoires portées par la population vezo sont d'autant plus renforcées par l'évolution et le renouvellement des dynamiques migratoires au-delà de ces pratiques traditionnelles de migration. De ce fait, il est alors essentiel, d'identifier clairement ces personnes migrantes et les représentations associées, qu'elles soient portées par des populations locales ou les institutions qui les accompagnent dans la démarche de conservation (ONG, autorités régionales et nationales). Ce, afin de traiter de la prise en compte des personnes migrantes dans la gouvernance locale de la meilleure des manières.

1.2.2.2. Un modèle de gouvernance locale ne pouvant être dissocié du fait migratoire ?

Or, le contexte malagasy fait état de peu d'éléments d'analyse de la gouvernance des aires protégées terrestres en lien avec la migration. Nous recensons ici les quelques exemples identifiés, notamment le cas

³⁰ Selon F. Veriza F. et L. Couderchet (2019), « *Les pêcheurs vezo reconnaissent aujourd'hui de façon plus ou moins explicite que l'espace marin appartient aux étrangers vazaha. Cette réappropriation se manifeste à travers la délimitation des réserves marines et la mise en place d'un calendrier de fermeture des réserves. [...] Les attitudes des villageois envers les projets de conservation sont réfléchies, ils considèrent que leur seul choix est d'accepter. Cette situation les place dans une dépendance contraire aux valeurs vezo. [...] les paysages sacrés des pêcheurs vezo [s'opposent] aux paysages désincarnés des agents de la conservation [...] Si les pratiques spatiales vezo s'inscrivent dans le mouvement le long de la côte, le partage des zones d'influence des ONG fixe l'action, il la territorialise.* » (Veriza et Couderchet 2019: 41)

³¹ Des études conduites dans d'autres zones de Madagascar démontrent qu'en réalité, la mise en pratique des règles officielles s'opère de manière « hybride ». Le modèle bureaucrate peut être intégré par le villageois pour maintenir le dialogue avec les autorités officielles mais dans les faits, il continue à perpétuer ses pratiques traditionnelles. Autrement dit, même si les apparences peuvent porter à croire qu'il y a eu une adoption complète des nouvelles mesures, les communautés locales n'abandonnent pas leur fonctionnement coutumier au profit des réglementations nouvelles, elles les y superposent (Goedefroit et Razafindralambo 2001; Blanc-Pamard et Ramiarantsoa 2007).

de la réserve nationale d'Ankarafantsika dans la région Boeny. L'auteur fait état de la recrudescence d'associations de personnes migrantes agriculteurs et charbonniers qui défendent leurs droits à la propriété foncière. Certaines d'entre elles bénéficient d'activités génératrices de revenus mises en œuvre par les ONG conservacionnistes dans le but de réduire la pression sur les ressources forestières (Muttenser 2012).

Dans la région du Menabe, H. Rakotomalala (2020) analyse les formes de coopération et les situations de tension entre populations locales et personnes migrantes concernant l'accès au foncier dans des villages de l'aire protégée Menabe Antimena. Elle montre une diversité de situations et des spécificités propres à chaque village (coopération, conflit, tension, arrangements, etc.), attestant des effets de contexte à une échelle locale ne permettant pas de généraliser ces phénomènes à l'échelle régionale par exemple.

Toutefois, au manque de données chiffrées, de visibilité et de reconnaissance formelle du phénomène migratoire dans les dispositifs légaux de gouvernance locale³², s'ajoutent des difficultés d'ordre pratique comme les modes de perception et de représentations divergents du fait migratoire par les communautés locales et les acteurs locaux et régionaux.

Ainsi, faute de données sur l'intégration des paramètres migratoires dans les dispositifs de gouvernance des aires marines et côtières à Madagascar, nous avons tenté d'explorer la littérature internationale. Là encore, nous constatons que le phénomène a été peu étudié³³.

À titre d'exemple, J.Y. Weigel et al. (2007), pose la question mais n'apporte que peu d'éléments de réponse. Ils soulignent la spécificité des phénomènes de mobilité qui ont lieu dans les aires protégées d'Afrique de l'Ouest et mettent en évidence leur attractivité et leur spécificité : « *Les aires protégées considérées sont marquées par des formes ou une ampleur de la mobilité qui leur sont propres* » (Weigel et al. 2007: 61). Ils distinguent trois types de migration et leur attribuent à chacun des parcours et des objectifs différents :

- La pêche offshore : « cette forme de mobilité se caractérise par la localisation du port d'attache à l'extérieur de l'aire protégée et par une autonomie de fonctionnement »³⁴ (p 66) ;
- La mobilité des résidents à l'intérieur d'une même aire protégée et ;
- La migration saisonnière de non résidents

Dans le même ouvrage, les auteurs font aussi le constat que certaines formes de mobilité sont intrinsèquement ancrées dans les pratiques locales : « *la migration saisonnière des non-résidents, à l'image de la mobilité interne des résidents, peut se prévaloir de cycles et de parcours migratoires anciens* » tandis que d'autres formes de mobilité se sont développées au gré des opportunités économiques.

En règle générale, les représentations dominantes vis-à-vis de ces populations migrantes sont qu'elles constituent une entrave à la conservation des ressources, à l'harmonie de la vie communautaire et au respect des dispositifs de gouvernance mis en place. **Cette étude spécifique au cas des zones côtières du Menabe permettra donc de tester, et surtout de nuancer, les représentations du lien entre migrations et gestion des ressources de la part des différents acteurs du territoire.**

1.2.3. La migration à l'origine de la dégradation d'écosystèmes marins et côtiers dans le Menabe ?

Certains travaux partent du postulat initial que les régimes de propriété et de gestion des espaces marins et côtiers sont fragilisés par la croissance de la population et les migrations (Ehrlich 1968). En d'autres termes, la croissance démographique aurait des impacts négatifs sur l'environnement en général et, par extrapolation, sur l'espace marin, alors même que les données empiriques sont insuffisantes pour appuyer ces affirmations.

³² À titre d'exemple, dans la loi GELOSE, rien n'est prévu par rapport aux rôles des personnes mobiles.

³³ S. Curran et T. Agardy (2002) formulent ce constat : « *Très peu de travaux de recherche ont porté sur les différentes manières dont la migration pourrait affecter les ressources de propriété collective, en particulier dans le cas des écosystèmes côtiers.* » (Curran et Agardy 2002 :303).

³⁴ Pour aller plus loin : « *L'effet aire protégée est le plus marqué dans le cas de la mobilité offshore dont les acteurs jouent sur la faiblesse des moyens de contrôle maritime et, souvent, sur des complicités de la part des services déconcentrés de l'État voire sur les ambiguïtés ou contradictions de la réglementation qui peut donner à leurs activités une apparence de légalité.* » (Weigel et al. 2007: 67).

Dans les études conduites dans les forêts tropicales, il est en effet communément admis que les pratiques des personnes migrantes et leurs stratégies d'extraction ont des impacts négatifs sur l'environnement (Sierra 1999: 140). Ce constat s'explique par la distinction faite entre les populations nomades autochtones (qui se déplacent au sein d'un territoire défini, titulaires de l'espace protégé, en l'occurrence les indigènes d'Amazonie, les pêcheurs *vezo*, etc.) et les personnes migrantes, en provenance d'autres régions³⁵. Pourtant, de récentes études dénoncent cette approche néo-malthusienne et montrent que la migration à elle seule n'explique pas l'exploitation, et donc la dégradation (ou l'accélération de la dégradation) des ressources naturelles collectives. Pour étudier le phénomène, il faut donc approfondir la connaissance des populations dites migrantes (Cassels, Curran, et Kramer 2005). Idéalement, il conviendrait d'analyser au moins les aspects suivants :

- La façon dont les personnes migrantes exploitent les ressources de l'environnement pour leur moyen d'existence ;
- Les effets de leurs modes d'exploitation ;
- Le contexte socio-économique de cette exploitation.

En d'autres termes, selon la littérature, des approches en termes de mesures d'impact et quantitatives seraient à mener notamment dans une logique d'évaluation et de comparaison entre les personnes migrantes et non-mobiles. Nous relatons ici l'existant en termes d'état de l'art tout en réaffirmant l'importance des approches qualitatives dont la valeur heuristique est forte. Les dimensions à appréhender selon ces approches seraient :

- L'accès et l'utilisation de technologies adaptées (Perz 2003; Begossi 1998) ;
- L'appréciation et les connaissances du milieu qui favorisent une gestion plus adaptée des ressources (Browder 1995) ;
- Le niveau de revenus / la pauvreté : les personnes migrantes, plus démunies auraient tendance à surexploiter et ainsi épuiser les ressources rapidement. (World Commission on Environment and Development 1987) ;
- L'horizon temporel : les personnes migrantes en raison de la précarité de leurs situations économiques seraient plus enclines à se projeter sur le court terme, ce qui va à l'encontre de la durabilité recherchée des ressources (Pichón 1997) ;
- Le niveau d'intégration dans les organisations sociales qui régulent l'« utilisation » et les modalités d'accès à l'écosystème : la migration entrainerait un déséquilibre au sein des liens de solidarité et de confiance entre les membres de la communauté (Palsson 1998: 52). On reconnaît désormais que les modalités/mécanismes d'intégration/d'incorporation dans le lieu d'arrivée sont essentielles pour comprendre le niveau d'assimilation et le comportement des migrants. « *Plus les liens de réciprocité et de parenté sont denses³⁶, plus les pratiques relatives à la terre et à la mer seront « respectueuses » et les impacts négatifs potentiels de la migration et de l'accroissement naturel de la population tendront à diminuer.* » (Aswani 1999) ;
- Les marchés et débouchés économiques : sur cet aspect « *L'extraversion des économies des aires marines et côtières protégées témoigne d'une insertion modeste mais réelle de leurs économies dans l'économie régionale et mondiale, loin du cliché de populations autochtones vivant en autarcie.* » (Weigel et al. 2007: 112). Il est indéniable que les opportunités économiques guident le comportement des populations locales et mobiles.

³⁵ De toute évidence, un travail de clarification de ces diverses formes de mobilité est nécessaire pour comprendre ces rapports à l'espace et les pratiques liées au prélèvement de ressources des populations et créer les conditions nécessaires à un débat rigoureux.

³⁶ « *Un autre moyen pour un migrant d'être intégré dans la communauté d'arrivée est à travers le mariage qui peut faciliter l'intégration tout en étant une source à la fois sociale (en permettant l'accès au réseau social) et culturelle - en améliorant la compréhension et la conscience des normes et des comportements au sein de la communauté - (Bourdieu, 1985 / Coleman, 1987 / Portes, 1998), ce qui favorise la gestion des ressources de propriété collective.* » (Curran et Agardy 2002: 304).

Ainsi, si l'on souhaite mettre en lumière les impacts des migrations sur les ressources naturelles, il convient de prendre en compte les facteurs cités ci-dessus (connaissances et technologies, revenus, mode d'accès aux ressources, processus d'intégration dans la zone d'arrivée et maintien des liens avec le lieu d'origine) ainsi que les relations entre eux, non seulement au niveau des populations et zones d'arrivée mais dans les zones d'origine également et ce, dans le but de dresser une comparaison (Curran et Agardy 2002 : 303).

À cette multiplicité de paramètres s'ajoute **la nature particulière de notre espace d'étude**. Le fait qu'il s'agit d'aires côtières et marines implique des caractéristiques organisationnelles et des relations socio-spatiales propres. À titre d'exemple, dans le cadre d'une aire protégée terrestre, la question foncière est au cœur de l'analyse, contrairement aux aires marines où la notion de propriété individuelle n'existe pas. Le concept de ressources de propriété collective est encore plus exacerbé dans le cas du milieu marin. En outre, il est plus aisé de mesurer l'empreinte écologique de l'homme sur les ressources terrestres que dans un environnement marin. En effet, les traces de l'homme sont moins visibles et les changements qui s'opèrent dans un milieu fluide sont plus difficiles à identifier et à mesurer.

Compte tenu du temps et des moyens impartis à cette étude, mais surtout de son positionnement en géographie sociale et de son approche qualitative, il serait illusoire de relever le défi de la mesure des impacts de la migration sur la situation sociale et environnementale de la zone d'étude. Et ce, d'autant plus que nous ne disposons pas d'indicateurs précis qui pourraient servir de référence et faire office d'éléments de comparaison. **Notre étude se focalise ainsi sur l'analyse des effets des pratiques mobilitaires sur les ressources marines et côtières en documentant plus spécifiquement les situations locales du point de vue social.**

Au regard du contexte et des enjeux identifiés, notre étude propose alors d'apporter des éléments de réponse aux questions de recherche suivantes :

- Quelles dynamiques de migration participent des recompositions territoriales de la région côtière du Menabe ?
- Quelles sont les formes de dynamiques sociales et spatiales qui se jouent dans la rencontre entre populations locales et personnes migrantes (cohésion, conflits, dispositif d'intégration, rejet, etc.) ?
- Quelles relations et modes d'organisation sont à l'œuvre entre population locale et population migrante ?
- Quels sont les effets des migrations et des organisations sociales existantes sur les ressources locales côtières et marines ?

Cette étude menée dans la région du Menabe est conçue comme un premier pas exploratoire dans l'analyse du lien entre migrations et gouvernance des ressources, pouvant servir de référentiel et de tremplin à des recherches futures, en particulier dans une perspective d'études comparées dans d'autres régions de Madagascar.

2. Cadre d'analyse et protocole méthodologique

L'objectif de cette étude exploratoire est d'analyser l'évolution du phénomène mobiliaire sur l'exploitation des ressources marines et côtières dans la région du Menabe. Il s'agit d'identifier également les aspects de gouvernance et de cohésion sociale associés à la gestion de ces ressources. L'objectif est *in fine* de mieux prendre en compte ces phénomènes dans les différents programmes et activités du gouvernement et des acteurs du développement.

La spécificité de cette étude est sa forte dimension de recherche appliquée. Elle mobilise les outils conceptuels et méthodologiques issus des sciences humaines et sociales afin de proposer des pistes de réflexion au service de l'action. En effet, cette recherche appliquée vise à produire de nouvelles connaissances dans un objectif pratique déterminé.

L'étude se décline en deux objectifs principaux :

1. **Caractériser la diversité des migrations en lien avec l'exploitation des ressources marines et côtières à l'œuvre au sein des territoires côtiers sélectionnés dans la région du Menabe. Plus précisément, il s'agit de :**
 - Identifier les profils de ces personnes migrantes à partir d'une sélection de critères pertinents : âge au départ, genre, statut familial, niveau d'études au départ, nombre d'expériences de migration. Il s'agit alors de comprendre à quelles étapes du cycle de vie et dans quelles conditions la migration intervient dans les parcours de vie des individus.
 - Cartographier les dynamiques de migrations. L'analyse permet d'apporter des éléments de compréhension sur les formes de mobilités (raisons du départ, lieux de départ et d'arrivée, durée et fréquence, retours potentiels, etc.) ; les activités productives exercées et les pratiques associées ; les liens sociaux activés pour mettre en œuvre la migration (pour partir, s'installer et travailler) et les circulations qui correspondent aux flux induits par les migrations, qu'ils soient d'ordre matériel (biens, services, argent) et immatériel (valeurs, normes, représentations). Ces quatre dimensions tissent les liens entre les différents lieux de départ, de transit, d'arrivée et de réinstallation, et permettent de lire les projets migratoires des individus et d'identifier des dynamiques de développement local (Ma Mung et al. 1998; Berthomière et Hily 2006).
2. **En prenant en compte cette réalité migratoire en lien avec l'exploitation des ressources marines et côtières, l'étude propose alors de documenter des situations sociales locales afin d'identifier des effets produits par le fait migratoire dans les lieux de destination. Plus précisément, il s'agit de :**
 - Documenter les pratiques et représentations des différents acteurs, relatives aux ressources naturelles côtières et marines dans les lieux de destination sélectionnés. L'activité de pêche, la gestion des mangroves et l'accès au foncier en tant que facteurs explicatifs des migrations, ainsi que la dimension genre, sont parmi les dimensions les plus spécifiquement ciblées.
 - Analyser les relations entre acteurs et les dynamiques de gouvernance locale dans les lieux de destination afin d'identifier des leviers de renforcement de la cohésion sociale, de prévenir et réduire les conflits et les tensions locales (sociales, économiques) sur les ressources.

2.1. Cadre théorique : penser la migration dans ses continuités avec les lieux et les individus

Les manières de conceptualiser la migration, tel qu'en témoigne un rapide état de l'art, ont progressivement évolué au cours des décennies précédentes.

Les approches néo-classiques considèrent la migration comme un mécanisme de prélèvement et de transfert d'une main-d'œuvre excédentaire vers la ville, conséquence de la modernisation des campagnes et du phénomène conjoint d'urbanisation des sociétés (Todaro 1969). La vision opposée, corollaire de ces approches, et inspirée des perspectives néo-marxistes, consiste à penser la migration plutôt comme un élément déstabilisateur des économies familiales, un facteur de « prolétarianisation » des paysanneries et de perte de main-d'œuvre, ou encore comme un facteur d'accroissement des inégalités selon la théorie des causalités cumulatives (Lewis, 1986 et Myrdal, 1957 cités par De Haas 2010).

À partir des années 1980, la Nouvelle Économie des Migrations de Travail (NEMT), développée notamment par O. Stark et D. E. Bloom (1985), a permis de repenser la place des migrations dans les économies familiales. Ce courant propose en effet de se démarquer des approches qui placent au cœur des processus de décision les motivations et les rationalités strictement individuelles, en invitant à appréhender la migration dans ses dimensions collectives et familiales. La migration est pensée dans le cadre des relations et des rapports sociaux intrafamiliaux, alors conçue comme une stratégie de partage et d'atténuation des risques au sein des ménages et des familles.

La migration pensée comme stratégie familiale renvoie en réalité à d'autres travaux, notamment en géographie, qui ont questionné la dimension stratégique de la mobilité au regard de pratiques anciennes en milieu rural en particulier. Nombre de travaux au Sud, notamment dans les années 1990-2000, témoignent de l'ancienneté des mobilités rurales. Celles-ci ne signifient pas une rupture entre les lieux d'origine et de destination, ni une fragmentation de la cohésion de la famille. Ces phénomènes sont tout autant observés en Asie du Sud (Landy 1994; Racine 1994; Bruslé 2006; Aubriot et Bruslé 2012), en Amérique Latine (Quesnel et Vimard 1991; Cortes 2000; Eloy 2005; Baby-Collin, Cortes, et Faret 2009) ou encore en Afrique (Lesourd 1997; Tacoli 1998; Lima 2000; Guétat-Bernard 2005). Ces travaux actent la voie du changement de paradigme dans l'étude des migrations internes, mais également internationales, qui ne sont plus regardées seulement comme un transfert définitif d'individus d'un lieu vers un autre, mais dans la continuité de liens qui relient les espaces d'origine et de destination.

À ce titre, les travaux sur le transnationalisme, ciblant cependant exclusivement les migrations internationales, ont poussé à bout cette remise en cause des visions segmentées entre espaces d'origine et de destination. Le concept de transnationalisme dans l'étude des migrations, remettant en cause « *les modèles assimilationnistes de l'intégration des migrants* » (De Haas 2010: 26), a été introduit aux États-Unis par des anthropologues qui en proposent une première définition en 1994, largement reprise par la suite. Selon ces auteurs, le transnationalisme reposerait sur des « *procédés par lesquels les migrants forgent et maintiennent des relations sociales multiples, et créent de la sorte des liens entre la société d'origine et la société où ils s'installent. Nous appelons ces procédés « transnationalisme » pour insister sur le fait que de nombreux immigrés construisent aujourd'hui des sphères sociales qui traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques traditionnelles. Un élément essentiel du « transnationalisme » est la multiplicité des participations des immigrés transnationaux à la fois dans le pays d'accueil et d'origine* » (Basch, Glick Schiller, et Blanc-Szanton 1994: 7). Depuis lors, les conceptualisations du transnationalisme n'ont cessé de croître et de produire, dans le même temps, d'importantes critiques (Kivisto 2001; Levitt et Jaworsky 2007; Potot 2018). Toutefois, les travaux précurseurs sur le transnationalisme, tout comme ceux dans cette lignée ont été fondamentaux dans le renouvellement des recherches sur les migrations et sur leur rôle en milieu rural au Sud (Kearney 1991; Rouse 1991; Portes 2001; Faret 2003; Cortes et Faret 2009; Lacroix 2014; entre autres).

Ces travaux, dans les divers champs des sciences sociales, ont permis de mettre à jour l'importance à donner aux flux et aux liens complexes et multidirectionnels que les migrants maintiennent avec leurs familles, restées dans leur territoire d'origine. Par conséquent, les études transnationales s'accordent sur le rôle majeur des liens et des réseaux sociaux qui relient les membres de part et d'autre des frontières (Glick Schiller, Basch, et Blanc-Szanton 1992; Basch, Glick Schiller, et Blanc-Szanton 1994), rejoignant ainsi les nombreux travaux développés en France sur les champs et les circulations migratoires permettant le maintien de ces liens (Ma Mung et al. 1998; Cortes et Faret 2009). Ainsi, le transnationalisme reposerait sur la structuration d'un champ migratoire (Simon 2008) ou d'un champ social (Brettell 2003; Faist 2000). Il peut être regardé sous plusieurs angles selon qu'il se rapporte à une dimension économique, politique et socioculturelle, mais aussi depuis plusieurs unités socio-spatiales : la communauté, le village, la famille, l'individu-transmigrant (Guarnizo et Diaz 1999; Portes 1999; Itzigsohn et Saucedo 2002).

Ces approches sont pertinentes pour caractériser les différentes formes de mobilités à l'œuvre au sein de la région Menabe. Pour opérationnaliser ces théories, nous mobilisons le concept de système de mobilité, tel que proposé par G. Cortes (1998), défini à la fois par « l'itinéraire » de mobilité (rythme et cycle des mobilités) et par le « réseau socio-spatial » de la mobilité. Il inclut donc les « liens ou relations qu'établissent les acteurs-migrants [mobiles] entre les différents espaces qu'ils fréquentent » (Cortes 1998: 267).

2.2. Une démarche méthodologique qualitative et participative

2.2.1. Principes méthodologiques et approche participative

Repenser l'espace côtier du Menabe au regard des dynamiques de migration implique de proposer une méthodologie capable de capter les différentes dimensions relatives au fait mobilitaire et d'identifier finement des dynamiques sociales à une échelle locale.

Cette étude s'ancre ainsi dans une géographie sociale qui accorde une place primordiale aux pratiques et aux représentations, aux expériences vécues et aux trajectoires de vie, aux stratégies et aux intentionnalités des individus et de leur famille dans leur rapport à l'espace (Frémont et al. 1984; Di Méo 1996).

La méthodologie proposée se caractérise par sa dimension qualitative et participative.

La démarche méthodologique qualitative se traduit par la mobilisation de différents outils tels que l'observation, les entretiens et les méthodes participatives. Ces différents modes de collecte de données permettent de multiplier les points de vue des personnes enquêtées, mais aussi de décentrer notre regard d'enquêteur afin de limiter les dérives potentielles d'un empirisme naïf et de la surinterprétation³⁷ (Arborio et Fournier 2011).

Pratiquer une géographie de terrain, tel que défendu dans cette étude, suppose l'observation « sur place » (*in situ*) comme démarche d'administration de la preuve. L'observation permet de « *prendre au sérieux les pratiques des acteurs plutôt que d'imaginer leurs actions toujours conformes à des principes censés les gouverner ou à des théories générales prétendant en rendre compte sans jamais le vérifier* » (Arborio et Fournier 2011: 115), et ce dans l'objectif de « *rapprocher, faire dialoguer, montrer ce qu'il y a de commun dans ce monde de différences.* » (Agier 2004: 6). Nous pratiquons ainsi des observations sur place, parfois participantes, des pratiques du quotidien (pêche, réparation et fabrication des engins de pêche, accueil de nouveaux membres par les familles migrantes, transformation et commercialisation des produits) et de certains évènements (communautaires, liés à des projets associatifs, pépinières et reboisement de mangroves, ateliers de sensibilisation des communautés organisés par des ONG, projet d'algoculture, etc.). Ces observations permettent de triangulariser l'information en repérant les éléments de convergence et de contradiction dans les discours.

L'entretien est au cœur de notre démarche, son objectif est de produire un discours par l'enquêté à visée informative et compréhensive. Il s'agit ici d'obtenir des informations relatives aux pratiques et aux expériences des individus mais aussi de comprendre les dynamiques plus globales relatives à la migration et l'accès aux ressources qui les sous-tendent. Nous partons de l'expérience directe du monde social étudié c'est-à-dire que la focale est mise à la fois sur les faits expérimentés (pratiques sociales) et sur les pensées construites (systèmes de représentations) pour en dénouer les entremêlements (Blanchet et Gotman 2010).

Nous avons ainsi construit des guides d'entretien avec des degrés de structuration très variables selon les informations recherchées et les différents objectifs visés (voir point I.2.) (Annexe 4). Plus l'entretien a une visée compréhensive, moins il est structuré afin de laisser l'enquêté s'exprimer. Nous avons fait le choix d'être flexible dans l'application des guides d'entretien pour capter la diversité de notre objet d'étude et mettre à jour les relations sociales en jeu, parfois complexes. C'est également en ce sens que nous recourons, dans une bien moindre mesure, à l'approche diachronique : en tentant de capter des dynamiques au travers de certains aspects des trajectoires individuelles et collectives, afin de documenter des évolutions dans le temps, relatives aux pratiques de migration et de pêche dans les zones d'étude. Au total, 24 entretiens ont été réalisés auprès de personnes ressources (acteurs institutionnels, acteurs du développement et de la recherche). Dans la mesure du possible, nous avons privilégié la rencontre physique, et à défaut, certains entretiens ont été conduits par téléphone ou en mode virtuel. Nous avons également conduit 30 entretiens semi-directifs auprès de personnes migrantes, couplés avec des temps d'observation participative de leurs activités quotidiennes.

La dimension participative de la collecte de données tient à la co-construction, dans une certaine mesure, des données collectées avec les enquêtés. Pour cela, nous mobilisons les *focus group* qui sont des discussions de groupe ouvertes, visant à cerner un sujet ou identifier des questions pertinentes à creuser. Ces *focus group* permettent d'analyser les interactions entre les individus et de confronter les points de vue (Kitzinger, Markova, et Kalampalikis 2004). Ce faisant, l'enquêteur les utilise à la fois comme moyen de recueil de données et comme appui dans l'identification des axes d'analyse. Au total, 17 *focus group* ont été organisés, réunissant à chaque fois entre 3 et 10 personnes. Lors de la première phase de terrain, nous avons réalisé ces *focus group* avec des groupes spécifiques dans une logique exploratoire de la thématique d'étude, à savoir avec les autorités locales, les membres de VOI et les associations de femmes. Lors de la deuxième phase de terrain, nous nous sommes concentrées sur les personnes migrantes, en particulier les pêcheurs et les collecteurs. Nos échanges ont plus spécifiquement porté sur les acteurs de la filière, la place des femmes, les prix des produits, les techniques et engins de pêche, l'organisation spatiale des zones de pêche et leur occupation par la population locale et migrante.

³⁷ L'empirisme naïf peut se résumer à sur-créditer la parole des acteurs quant à ce qu'est le réel, ou à être persuadé que le réel se montre à soi une fois sur le terrain. En géographie, la surinterprétation peut se traduire par une surestimation du rôle de l'espace face à des dynamiques sociales dans certaines situations données.

2.2.2. Personnes ressources et outils de collecte de données

La diversité des outils méthodologiques a permis de former un corpus de données renseignant les pratiques et les discours des acteurs institutionnels et du développement, de certains opérateurs économiques et des populations locales (Tableau 1). Nous avons raisonné les outils participatifs de manière à neutraliser les potentiels jeux de pouvoirs entre individus. En effet, nous prendrons en compte les biais inhérents à ce genre d'exercice : distorsion entre différentes réalités et objectifs, asymétries dans les prises de paroles, timidité face au groupe, etc. (Kitzinger, Markova, et Kalampalikis 2004).

Auprès des autorités gouvernementales, des institutions internationales et des ONG ou associations, nous avons conduit des entretiens individuels semi-structurés adressés à des personnes ressources identifiées avec l'appui de l'OIM, d'Insuco et lors de notre présence sur le terrain. Les discussions ont eu pour objectif, outre de présenter l'étude et l'équipe, de comprendre le métier et rôle de la personne, la mission de sa structure d'affiliation, son lien avec les zones d'étude, ses connaissances et représentations des thématiques étudiées. Ces entretiens nous ont également permis de vérifier la pertinence des sites d'études sélectionnés (voir 2.3.).

Dans le cadre de cette étude, nous avons porté une attention toute particulière aux organisations de la société civile (associations de pêcheurs, comités de femmes locales ou migrantes), constituant des acteurs centraux dans le mode de gouvernance des ressources. Tout comme avec les populations locales et les populations migrantes dans les zones d'étude à destination, nous avons conduit des *focus group* et des entretiens individuels. Nous avons débuté par des *focus group* en capitalisant sur les connaissances des organisations sociales locales existantes afin de préciser les problématiques locales puis nous avons conduit des entretiens individuels auprès d'une sélection raisonnée d'individus au regard des thématiques que nous voulions approfondir (pêche, gestion des mangroves, genre, etc.). Nous avons terminé par organiser un webinaire avec des acteurs associatifs et de la recherche travaillant dans la région Menabe pour, à partir de la présentation de nos résultats préliminaires, approfondir avec eux certains axes d'analyse. Enfin, auprès des opérateurs économiques qui correspondent aux mareyeurs, grossistes et autres collecteurs, ainsi que les transformateurs, nous avons conduit des entretiens individuels ou collectifs semi-structurés afin de préciser finement certaines activités ou éléments de contexte relevés au cours du terrain.

Nous avons ainsi opéré des va-et-vient constants entre ces différents acteurs afin de triangulariser nos données.

Tableau 1: Les acteurs ciblés par la collecte de données

Populations cibles					
Acteurs institutionnels et du développement	Outils mobilisés	Populations dans les sites d'études	Outils mobilisés	Opérateurs économiques	Outils mobilisés
Autorités gouvernementales centrales	Entretien individuel	Organisations de la société civile (association de pêcheurs, comités de femmes locales et migrantes)	Entretien individuel, Focus group, Atelier participatif	Mareyeurs, grossistes et autres collecteurs, transformateurs	Entretiens individuels et collectifs
Institutions internationales	Entretien individuel	Populations locales	Entretien individuel, Focus group, Atelier participatif		
ONG ou associations œuvrant sur le sujet ou sujets proches	Entretien individuel	Populations mobile	Entretien individuel, Focus group, Atelier participatif		

2.3. Une sélection des zones d'étude guidée par les réalités migratoires et de l'activité de pêche

La conduite de notre terrain de recherche a été guidée par des critères de sélection des lieux d'enquêtes définis grâce à la revue de la littérature et nos prises de contact avec des personnes ressources qui avaient une connaissance du terrain³⁸.

Dans la région du Menabe, nous nous sommes focalisées sur les zones côtières où la migration est une réalité avérée et la surpêche un enjeu local.

L'objectif était de documenter les dynamiques migratoires des populations vezo, initiateurs de circuits migratoires côtiers spécifiques, anciens et en perpétuel renouvellement, basés sur des réseaux intercommunaux ou inter-villages (Veriza et Couderchet 2019). Il s'agissait également de tester l'hypothèse de migration du centre de la région ou du pays vers les zones côtières de la région, également initiées par d'autres ethnies. Nous avons ainsi identifié avant tout des territoires où le fait migratoire revêtait une importance particulière d'un point de vue quantitatif ou qui présentaient des caractéristiques spécifiques en termes d'évolution des migrations sur les dernières années (quantité de personnes concernées, zones de provenance/destination, durée, etc.).

Nous avons croisé ce critère des migrations avec celui de la gouvernance des ressources, en retenant des sites diversement concernés par la mise en œuvre de projets (de conservation, de développement, sans projet, etc.). Nous avons donc choisi, d'un côté, des espaces où existaient des aires marines protégées, avec des logiques d'action différenciées (protection, gestion, valorisation), avec ou sans associations porteuses et, de l'autre, des espaces n'étant pas associés à de tels dispositifs. Il s'agissait de lire les potentielles discontinuités territoriales produites par les projets face aux continuités territoriales que produisent certaines migrations pratiquées par les populations.

Nous avons également travaillé dans certaines zones où l'on trouve des COBA et des organisations sociales spécifiques telles que les comités de femmes mis en place par l'OIM dans le cadre du projet REAP, ou des associations de pêcheurs. Cela nous a permis d'étudier de manière approfondie les relations au sein de ces groupes et entre eux (par exemple : personnes locales et migrantes) ainsi que les projets et les activités mises en œuvre. Nous avons aussi travaillé dans des lieux où des analyses avaient déjà été conduites afin de documenter des évolutions sociales en lien avec nos questions de recherche.

Enfin, les critères d'accessibilité géographiques, de contraintes temporelles et financières ont également joué dans le choix des zones d'études.

Les sites d'étude sont ainsi concentrés dans le Nord et le centre du Menabe, prenant en compte 6 COBA, ce qui a permis de tenir compte du besoin de systématisation et d'approfondissement des données, tout en se focalisant sur des territoires cohérents. Très concrètement, nous sommes entrés sur le terrain par l'unité spatiale que constitue le *fokontany* (qui peut être composé de plusieurs villages)³⁹ et notre attention s'est portée plus spécifiquement sur les campements (ou *dodoky*) qui sont des sous-sections des *fokontany*. Au total, nous avons travaillé dans 7 *fokontany* qui renvoient à 8 campements (Tableau 2 : Les sites d'enquêtes, Photographies ci-dessous).

³⁸ Des entretiens par visioconférence ont été organisés avec Paubert T. Mahatante (Expert Pêche et Changement climatique), Benjamin Pascal (Docteur en Géographie) et Garth Cripps (Expert en conservation à Blue Ventures).

³⁹ Le *fokontany* est la collectivité décentralisée de base malgache. Il s'agit de la plus petite subdivision territoriale et administrative du pays. Créé officiellement en 1976, par ordonnance, le *fokontany* comprend soit des hameaux, des villages, des secteurs ou des quartiers.

Tableau 2 : Les sites d'enquête

Lieu Ville/ <i>Fokontany</i>	Sous-section (campement/ <i>dodoky</i>)	Caractéristiques
Belo sur Tsiribihina	-	<ul style="list-style-type: none"> - Situé à l'embouchure du fleuve Tsiribihina et principal centre urbain du Nord de la région Menabe, c'est le point de départ pour accéder aux villages du delta. - Siège de FIVOI, la fédération des VOI du Nord du Menabe.
Andapotaly	-	<ul style="list-style-type: none"> - Village de la zone du delta, se trouve dans la proximité immédiate d'Ambakivao. Lieu de destination de personnes migrantes des terres lors de la fermeture de la pêche mais surtout des familles qui fuient les attaques de <i>dahalo</i>. - Présence d'une association de femme et d'un VOI.
Ambakivao	Campements Nosy Maintso et Betania	<ul style="list-style-type: none"> - Grand centre du marché aux poissons. Dans les années 2000, ce <i>fokontany</i> était une destination prisée, des personnes migrantes affluaient de tout le littoral ouest, des collecteurs des Hautes-Terres venaient directement s'y approvisionnaient ainsi que la SOPEMO. Le village a connu un déclin économique à partir de 2015, en raison de la raréfaction des ressources associée à une érosion des côtes et à la salinisation de la nappe phréatique. - Présence d'une association de femmes et d'un VOI.
Tsimandrafoza	Campement Boringeny	<ul style="list-style-type: none"> - Connue comme étant l'une des localités les plus attractives pour les utilisateurs de senes de plage de novembre à avril, mais aussi pour les pêcheurs de crabes. - Présence de plusieurs groupements (association de femmes, association de pêcheurs de crabes, d'une coopérative de pêcheurs et d'un VOI).
Andrahangy	-	<ul style="list-style-type: none"> - Un site <i>vezo</i> très ancien où venaient très peu de personnes migrantes mais qui aujourd'hui, reçoit beaucoup de familles en provenance des terres ou des pêcheurs d'autres villages côtiers, utilisateurs de la senne de plage, à partir d'octobre, avec un pic entre décembre et avril. Selon les registres du <i>fokontany</i>, en 2000 la population totale était de 650 personnes alors qu'en 2021, elle est estimée à 1050. Cette croissance s'explique essentiellement par l'installation de nouveaux arrivants. - Situé l'intérieur de l'Aire Protégée Menabe Antimena.
Morondava	Campement Nosy Kely	Lieu de destination traditionnel des populations <i>vezo</i> du district de Morombe et de Tuléar. Situé à proximité de l'espace urbain de Morondava et d'un marché aux prix attractifs.
	Betania	Village fondé par des personnes migrantes du Sud, il présente des caractéristiques rurales tout en faisant partie de la commune urbaine de Morondava (services de base et marchés).
Belo-sur-mer	Campements Belo-sur-mer centre, Nosy Mamy et Nosimbalavo	<ul style="list-style-type: none"> - Belo-Sur-Mer est une zone touristique où différents types d'activités génératrices de revenus (salines, fabrication de boutres, etc.) peuvent être exercées. - Lieu de destination traditionnelle des populations <i>vezo</i> du district de Morombe et plus récemment de pêcheurs d'Andranopasy. S'y rendent en particulier des négociants des Hautes Terres (Fianarantsoa) mais aussi des agriculteurs en quête de sécurité sociale ou dont l'activité agricole est affectée par la sécheresse. - À l'intérieur du Parc national marin Kirindy-Mite qui comporte une partie terrestre et marine. - Présence de groupements de femmes, de pêcheurs de crabes ou se dédiant à l'algoculture, etc.).



Carte 5 : Localisation des espaces protégés du Menabe et sites d'études sélectionnés.

Sélection de photos tirées du travail de terrain :



Photo 1 : Deux pêcheurs fabricant une senne de plage un jour de vent peu favorable à la pêche, Betania, Ambakivao, octobre 2021



Photo 2 : La pêche sur le rivage mobilise toute la famille, campement de Nosy Maintso, Ambakivao



Photo 3 : Le matériel nécessaire à la pêche entreposés sur le rivage : la pirogue et la senne de plage, Betania, Morondava



Photo 4 : Les huttes des personnes migrantes du campement de l'ilot de Betania, Ambakivao



Photo 5 : Le petit commerce : un complément de revenus pour les femmes migrantes



Photo 6 : Vente de poissons séchés sur le marché de Morondava (au premier plan, des chevaquines séchées)



Photo 7 : Pêcheurs de Betania, Morondava



Photo 8 : Jeunes pêcheurs vezo dans les environs de Belo-sur-mer



Photo 9 : Réparation du filet après la pêche, campement de Nosy Kely Morondava



Photo 10 : Deux femmes vezo de Nosy Maintso, Belo-sur-mer, nettoient les poissons avant de les fumer



Photo 11 : Une famille migrante d'Andranopasy à Nosimbalavo, Belo-sur-mer



Photo 12 : L'inventaire des passeports des personnes migrantes au Fokontany central de Belo-sur-mer



Photo 13 : Focus groupe avec l'Association de femmes d'Andrahangy

3. Résultats

Les phénomènes migratoires s'intensifient dans la région du Menabe, le nombre de personnes migrantes augmente, leurs profils et leurs lieux d'origine et de destination se diversifient. En effet, cette région devient également une zone de départs : de manière cyclique, de nombreux pêcheurs rallient les côtes des régions plus au nord, comme celles de Melaky et Boeny. Dans le même temps, de nouveaux lieux de destination sur le littoral du Menabe émergent, jusque-là peu ralliés par les personnes migrantes en provenance d'autres régions. Dans certaines localités d'accueil, l'effectif des populations migrantes peut dépasser celui des locaux. Compte tenu de la situation sécuritaire régionale⁴⁰, les pouvoirs publics font le choix d'implanter des dispositifs de régulation de ces mouvements de population. Des registres des personnes migrantes sont établis, à l'échelle des *fokontany*, complétés par la présentation par les personnes migrantes d'un « passeport », à savoir un document autorisant la circulation des personnes à présenter au lieu d'arrivée et à récupérer au moment du départ. Ces dispositifs sont axés sur une logique de contrôle des populations.

La temporalité des migrations évolue également, passant d'un caractère ponctuel ou saisonnier à des formes d'installation plus durables. Les campements de population migrante sont un indicateur de cette dynamique à l'œuvre. Initialement, ces installations étaient temporaires, permettant de se positionner au plus près des zones de pêche au moment où la ressource est présente. Aujourd'hui, ces campements sont de plus en plus visibles tout au long de l'année et davantage peuplés, se développant dans de nouveaux espaces, comme la zone urbaine de Morondava.

Face à l'évolution inédite du fait migratoire et de ces nouvelles caractéristiques, l'ensemble des acteurs du développement et de la conservation, publics comme privés, tentent de réfléchir à des approches tenant compte de ces populations migrantes. Mais ils se retrouvent souvent démunis face à la complexité croissante du phénomène. La précarité des conditions socio-économiques des populations, les conditions sécuritaires et climatiques de certaines zones du Menabe, couplées aux tentatives d'instauration de nouvelles modalités de gouvernance locale des ressources, posent de véritables défis pour cette région côtière qui se construit à travers ces vagues successives de migration.

Dans une première partie, nous détaillons les différentes dynamiques migratoires observées dans la région du Menabe, que nous mettons en lien avec les techniques de pêche utilisées par les personnes migrantes, la mobilisation de réseaux de différentes natures et les relations nouées avec les acteurs locaux qui structurent le secteur de la pêche dans la région. Dans un deuxième temps, nous analysons les relations entre les personnes migrantes, la population locale et les acteurs du développement. Nous croisons cette analyse à celle de la gestion des ressources marines et côtières dans la région.

3.1. Dynamiques migratoires et structuration de la filière pêche

Dans cette première partie, nous mettons en exergue les principales dynamiques migratoires qui animent la région du Menabe. Puis, nous analysons la manière dont la filière de la pêche s'articule au fait migratoire⁴¹. Pour cela, nous nous focalisons plus spécifiquement sur les profils des personnes migrantes, les techniques de pêche utilisées et l'organisation entre les différents acteurs de la filière (Encadré 2).

⁴⁰ Pour rappel, Madagascar fait face à la violence générée par les « dahalo », des criminels qui commettent des exactions dans différentes régions du pays conduisant nombre d'habitants à fuir leur village.

⁴¹ Par exemple, l'analyse des registres de personnes migrantes à Belo-sur-mer montre que sur les 146 passeports recueillis par le Fokontany, seules 2 personnes de profession agriculteurs ont été identifiées. Les autres étaient identifiés comme pêcheurs, démontrant le lien fort entre la migration et la pêche.

Encadré 2 : Les acteurs de la filière pêche

Pour se familiariser avec les termes mentionnés dans la suite de notre propos, nous présentons ici les principaux métiers qui organisent cette filière :

- Les pêcheurs : ils sont soit à leur compte, comme c'est le cas pour la plupart des pêcheurs *vezo*, soit ils peuvent être assimilés à des « ouvriers pêcheurs », souvent des personnes migrantes, qui travaillent pour le compte de « patrons » qui sont des collecteurs ou mareyeurs.
- Les mareyeurs achètent les produits de la pêche aux pêcheurs dans un district et les revendent dans cette même zone de collecte.
- Les collecteurs, quant à eux, achètent les produits et sous-produits de la pêche aux pêcheurs voir aux mareyeurs et peuvent les distribuer dans les lieux de vente de leur choix.
- Les « patrons » sont des mareyeurs et/ou collecteurs qui fournissent du matériel de pêche (le plus souvent senne de plage, filet, pirogue) et prennent en charge l'ensemble des frais du quotidien (nourriture, frais de santé, dettes) de pêcheurs expérimentés ou novices qui s'engagent à pêcher pour le compte de ce patron et à réparer le matériel.

3.1.1. Quatre dynamiques migratoires principales au sein de la région Menabe

La présente étude a permis de caractériser les principales formes de migration à destination de la région Menabe. Quatre dynamiques migratoires, en phase avec celles identifiées dans la revue de littérature, participent de l'organisation de ce territoire dont les caractéristiques traduisent leur articulation avec les ressources marines et côtières, et la manière dont celles-ci sont prélevées et valorisées par les populations locales, migrantes et les autres acteurs (associatifs et institutionnels)⁴².

Un résultat plus inédit par rapport à l'état de l'art tient au fait que les pratiques de déplacement des populations *vezo* ont évolué au fil du temps et que celles-ci ne sont plus les seules actrices des migrations au sein de la région Menabe.

3.1.1.1. Migrations du Sud vers le Nord

À l'échelle interrégionale, en résonance avec les dynamiques nationales, des migrations s'opèrent des zones côtières du Sud du pays (notamment depuis les districts de Tuléar et Morombe ainsi que la commune d'Andranopasy) vers le littoral des régions plus au Nord, Menabe, Melaky, voire (Carte 5). Ces départs traditionnellement saisonniers, d'avril majoritairement au début de la saison cyclonique (novembre), se prolongent avec des retours indéfinis et des installations dans de nouvelles zones de destination. Ces migrations s'expliquent par une diminution des ressources halieutiques dans les lieux d'origine liée à leur surexploitation par les différents types de pêcheur, la croissance démographique (nombre important de jeunes actifs) et l'utilisation de techniques de pêche qui détériorent les écosystèmes. Un pêcheur interrogé confirme ci-dessous la relation étroite entre mouvements de population et activités de pêche.

« Les gens du Sud viennent à Morondava alors que ceux de Morondava partent dans le Nord. On emploie des techniques différentes : les gens de Morondava utilisent la palangre et le filet. Il y a des saisons pour ces techniques, par exemple, la palangre c'est en décembre à Morondava. Quand ce n'est pas le bon moment à Morondava, ils partent dans le Nord. » (Focus group 12, pêcheurs migrants de Nosy Kely, Morondava, 17/10/2021)

⁴² Les cartes présentées dans cette sous-section sont basées sur les données collectées sur le terrain. Elles ont une portée illustrative et ne rendent très certainement pas compte de l'ensemble des migrations existantes.

Il est à noter que dans certaines localités de la région (Betania, Morondava ou encore Belo-sur-mer), même si les arrivées restent très importantes, les départs sont en pleine croissance et peuvent concerner jusqu'à 30% de la population masculine active selon les estimations de certaines autorités locales. Il s'agit pour les pêcheurs de rallier des zones de pêche plus prometteuses, ce dont témoigne un acteur associatif.

« Ceux du Sud, ils pêchent une cuvette⁴³ chez eux. Ils viennent ici, ils prennent 2 cuvettes. C'est bon pour eux, ils sont satisfaits. En revanche, ceux de chez nous, ils pêchent 2 cuvettes ici. Quand ils arrivent dans le Nord, ils en attrapent 10 sans utiliser de méthodes destructrices. Pour eux, c'est mieux là-bas, c'est pour cette raison qu'ils ne veulent plus rester ici. C'est la vie. » (Focus group 17, représentants d'associations locales, Belo-sur-mer, 25/10/2021)

Les motifs de ces déplacements sont donc surtout liés à la pêche (au filet et plongée en apnée) mais aussi à d'autres types d'activités, certains jeunes migrants étant engagés comme matelots/main d'œuvre dans les boutres⁴⁴ de transport de marchandises.

3.1.1.1. Mobilités circulaires entre espaces côtiers

Dans une logique similaire et à l'échelle régionale, il existe des mobilités circulaires⁴⁵, principalement de novembre à avril, entre les villages du littoral (Carte 6). Ces déplacements côtiers s'expliquent essentiellement par la saisonnalité des ressources, les microclimats et micro-courants, ainsi que par les techniques de pêche privilégiées par ses populations à savoir les sennes de plage ou les filets à petites mailles. Cela produit une diversité de mobilités littorales sur des périmètres restreints. Certains villages, comme Nosy Maintso (Ambakivao), Betania (Morondava) ou encore Boringeny, Andrahangy sont à la fois des lieux d'origine et de destination des pêcheurs migrants. Ces situations s'expliquent notamment par la périodicité des ressources halieutiques qui mène certains pêcheurs à rallier différentes zones de pêche comme en rendent compte les extraits ci-dessous. Ces déplacements se sont accentués avec l'utilisation des téléphones portables permettant aux pêcheurs de se tenir informés, en temps réel, sur la disponibilité des ressources.

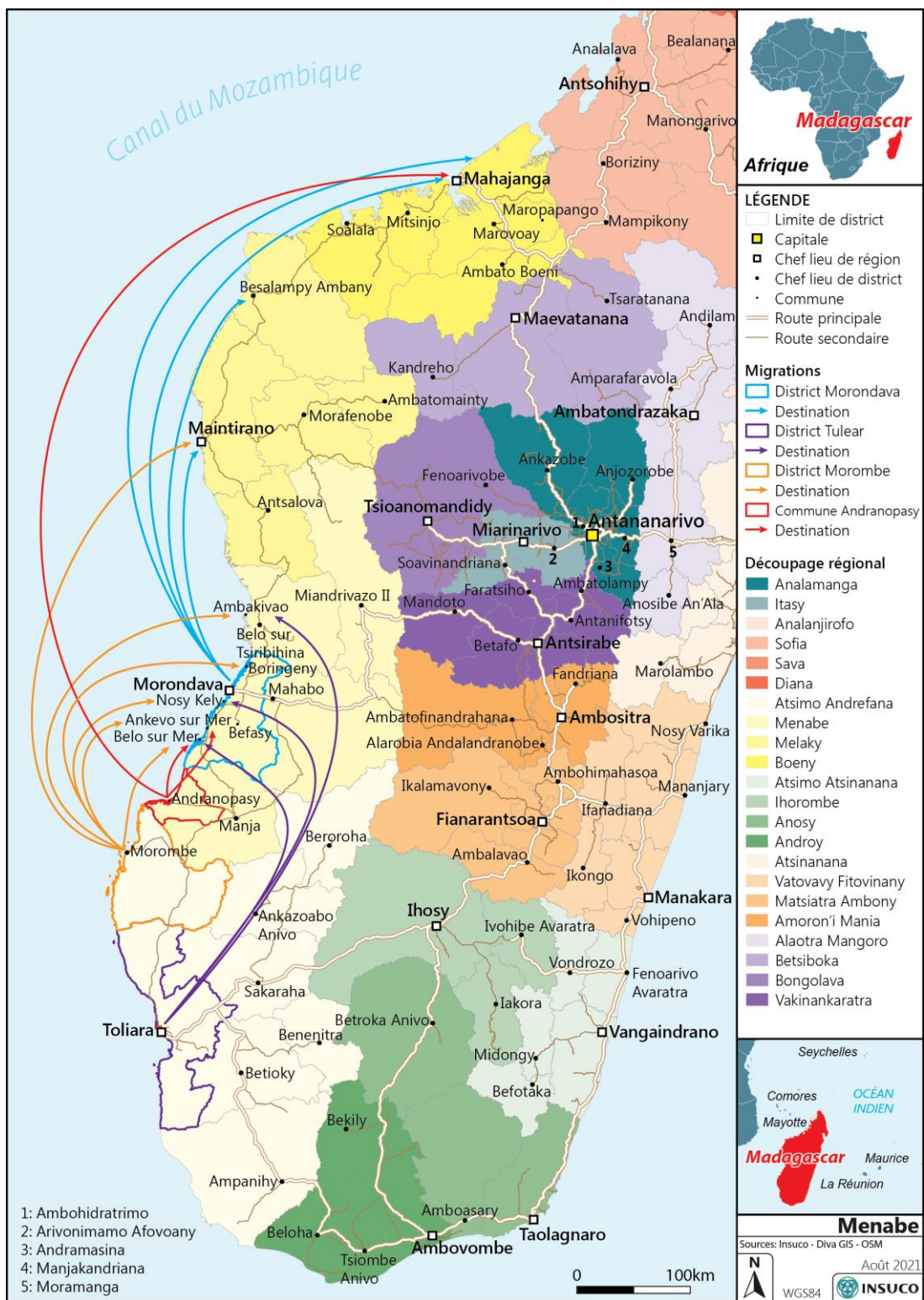
« Quand il n'y a pas de produit, on se déplace avec l'ensemble de l'équipe, pas loin. Si on décide d'aller loin, c'est un programme qu'on doit prévoir longtemps à l'avance. Cela veut dire qu'on y reste que la pêche soit bonne ou pas. » (Focus group 6, Collecteurs de Betania, Ambakivao, 13/10/2021)

« Après le nouvel an, je pars à Boringeny faire de la pêche au filet (janoko), c'est le bon moment pour y aller. Sinon, je reste à Morondava, comme je peux utiliser plusieurs techniques, je m'adapte. » (Focus group 12, pêcheurs migrants de Nosy Kely, Morondava, 17/10/2021)

⁴³ La cuvette correspond à l'unité de mesure locale de la quantité de poissons de petite taille qui sont pêchés.

⁴⁴ Ce sont des bateaux à voile.

⁴⁵ Lorsque ces personnes arrivent dans les villages de destination et s'enregistrent auprès des autorités locales, elles ne déclarent pas un changement de résidence, leur installation est temporaire comme le démontre leur manière de se loger à destination. Ces populations migrantes construisent des habitations sommaires à partir des feuilles et bois des végétaux à proximité (bois flotté, mangrove, etc.) formant ce qu'on appelle localement, des campements (dodoky). À l'intérieur, peu d'aménagement, les individus dorment à même le sol parfois à plusieurs dans des espaces exigus traduisant des logiques d'installation temporaire.



Carte 6 : Migrations du Sud vers le Nord.



Carte 7 : Mobilités circulaires entre espaces côtiers..

3.1.1.2. Migrations des terres vers le littoral

Des migrations s'opèrent également de l'intérieur de la région vers le littoral, à savoir de l'est vers l'ouest (Carte 7). Les raisons de ces migrations intra régionales sont plurielles. Les variations climatiques complexifient la mise en œuvre des systèmes productifs agricoles et leurs performances, conduisant des agriculteurs à diversifier leur système d'activité pour assurer leur subsistance en pratiquant la pêche. Dans une économie essentiellement tournée vers l'exploitation des ressources, et où les alternatives en matière d'activités génératrices de revenu sont extrêmement limitées, la mer, même si crainte par certaines populations, est perçue comme un dernier recours. De ce fait, certains n'ayant pas l'expérience du large⁴⁶, utilisent des techniques non durables telles que les sennes de plage ou l'utilisation de poison.

Les dispositifs de protection des ressources naturelles liés à l'Aire Protégée Menabe Antimena au nord-est du Menabe ont impacté les pratiques agricoles et celles de prélèvement des ressources des populations, qui se déplacent d'est en ouest pour chercher de nouveaux moyens de subsistance. Les tensions au sein de l'Aire Protégée sont également liées à une arrivée conséquente de populations migrantes dans la zone provenant d'autres lieux du Menabe, en raison d'événements économiques comme la fermeture d'usines et d'entreprises régionales (SUCOMA/SIRANALA en 2014⁴⁷, une société sucrière à Analaiva, la Société de la Pêche de Morondava en 2017), mais aussi d'une offre d'emploi réduite dans certains secteurs (le déclin de la culture de sisal) ou, à l'inverse, de la forte attractivité de certains marchés agricoles (maïs, arachide). Cette main-d'œuvre s'est tournée vers l'agriculture, puis la pêche, certaines personnes ayant réalisé plusieurs migrations au fil des opportunités. De nouveaux fronts pionniers se sont ainsi développés qui conduisent à la conversion par défriche-brulis d'espaces forestiers en terres agricoles et à une pression foncière, au détriment des réglementations en place comme celles régissant l'Aire Protégée Menabe Antimena. Le facteur de l'insécurité locale devient alors une problématique majeure dans différentes zones de cette région. Par exemple, au sein de l'Aire Protégée, des patrouilles militaires et d'habitants se sont formées pour réagir aux installations agricoles illégales créant des situations de violence. À cela s'ajoute le phénomène national d'attaques des *dahalo* qui obligent de nombreux villageois à trouver de nouveaux ancrages résidentiels notamment au sein de campements (Betania). Ajoutons que la crise sanitaire de la Covid-19 de 2020 a produit de nouvelles vagues migratoires intra régionales, en provenance du sud et de l'intérieur, complexifiant ces situations locales.

Ainsi, depuis 2014, on assiste à une recrudescence des arrivées en provenance des régions Androy, Atsimo-Andrefana et Melaky dans l'Aire protégée Menabe Antimena (avec un pic en 2016-2017). Le schéma suivant, produit par le bureau d'étude Biotope en 2020, traduit la prise d'ampleur de la migration en lien avec certains événements propres au Menabe (Figure 1).

⁴⁶ S'ajoutent également des pêcheurs de mangrove du delta du Tsiribihina qui s'installent dans les villages du littoral lors de la saison de fermeture de la pêche aux crabes, d'octobre/novembre à décembre/janvier. Ils ne maîtrisent pas la mer et privilégient alors l'utilisation des sennes de plage.

⁴⁷ Une personne enquêtée rend compte de ces situations locales : « Une contrainte économique. J'ai perdu mon emploi suite à la fermeture de SUCOMA. En 2014, plus de 600 personnes ont perdu leur travail avec la fermeture de SUCOMA. Ceux qui n'avaient pas de spécialités se sont retrouvés sans rien. Les mécaniciens, les chauffeurs et autres, s'en sont sortis. » (Entretien ménage 12, Boringeny, 26/09/2021).

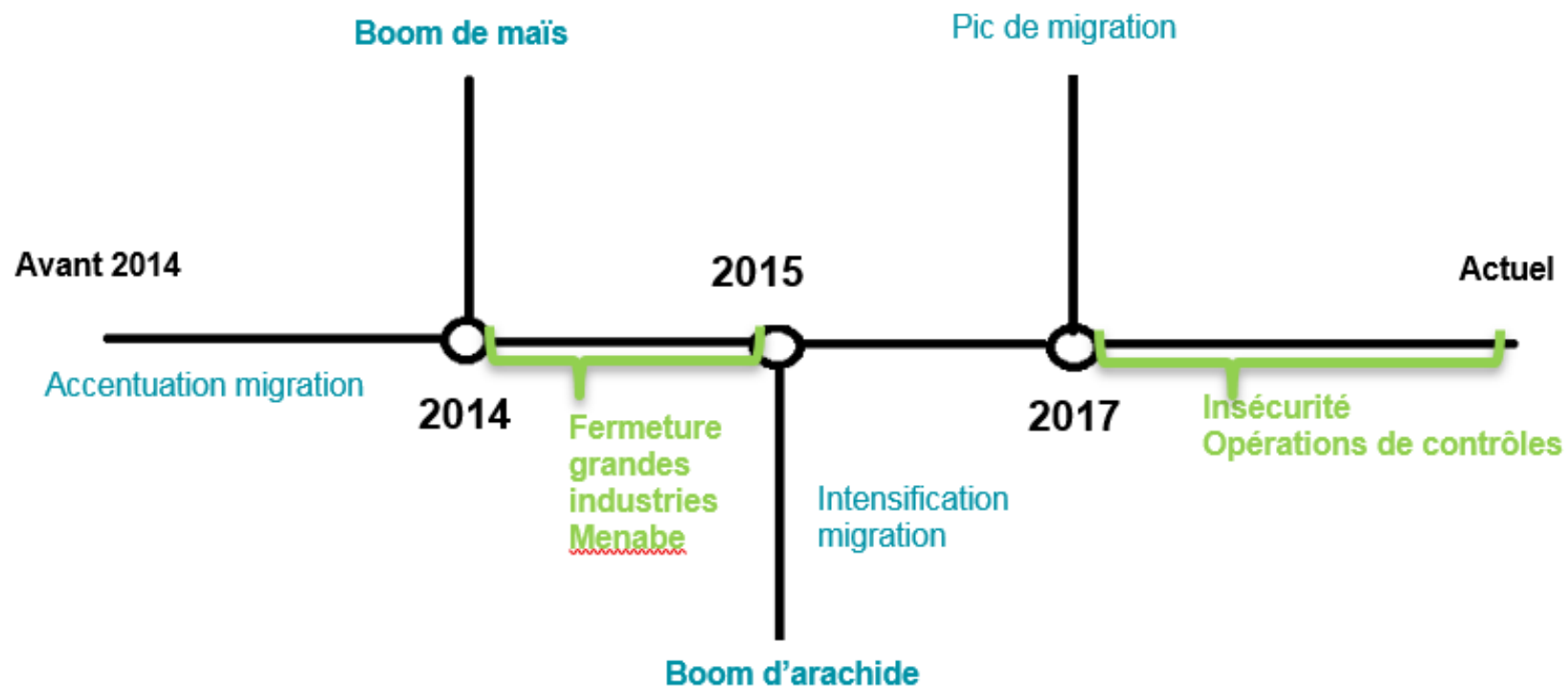
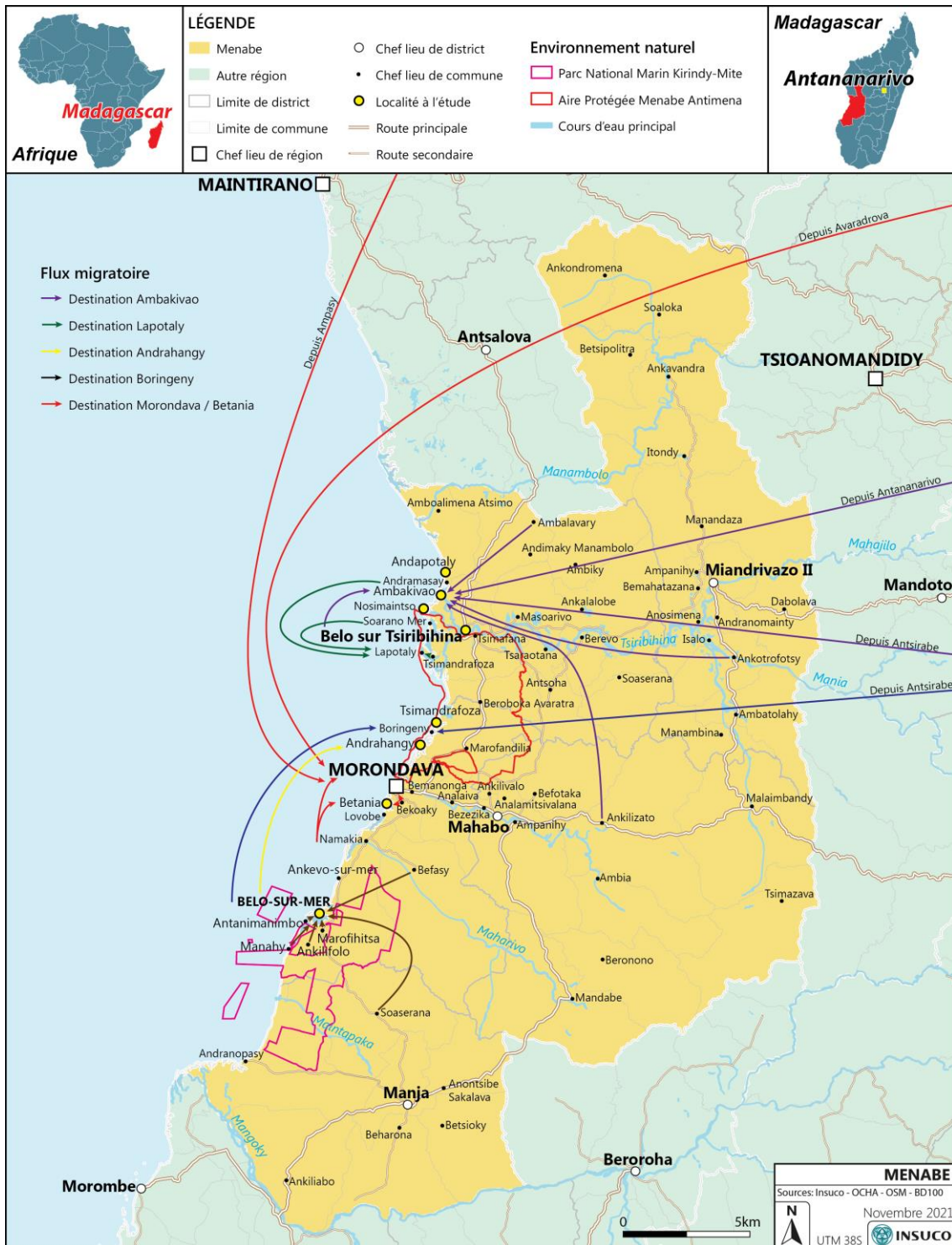


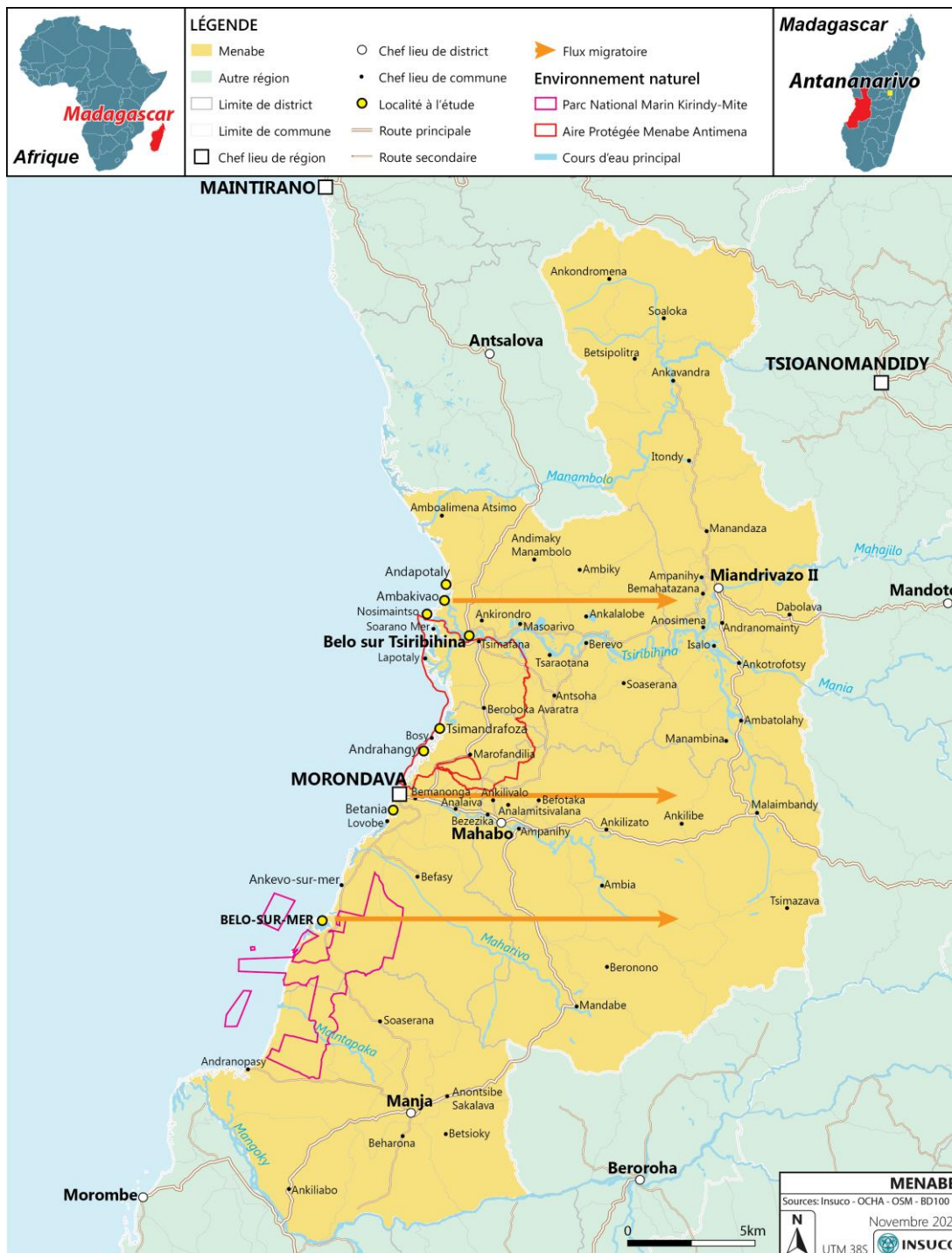
Figure 1 : Programmes pilotes de retour volontaire des ménages migrants dans l'Androy, et de diversification des moyens de subsistance dans le Menabe. (BIOTOPE Novembre 2020).



Carte 8: Migrations des terres vers le littoral.

3.1.1.3. Migrations du littoral vers les terres

Enfin, d'une plus faible ampleur, il existe des déplacements depuis le littoral vers l'intérieur des terres (Carte 8). Mobilisant leurs réseaux familiaux, des pêcheurs se rendent à l'intérieur de la région (par exemple vers Ankilibe depuis Ambakivao) durant la saison des pluies pour pratiquer l'agriculture (cultures de riz, maïs, patate douce, arachide dans le nord ou du pois du cap dans le sud de la région pour l'autoconsommation ou la vente). Ces populations font alors des allers-retours ponctuels en fonction du calendrier agricole, et rentrent ensuite sur le littoral.



Carte 9 : Migrations du littoral vers les terres.

En résumé, les principales dynamiques de migration identifiées dans la région de Menabe confirment les tendances nationales renseignées par la littérature scientifique, à savoir des migrations du sud vers le nord, entre espaces littoraux ou ruraux, ou encore des espaces littoraux vers des espaces urbains. Ces migrations rendent compte de situations de forte vulnérabilité des populations malagasy⁴⁸ qui démontrent toutefois des capacités à mobiliser des ressources (économiques, sociales, humaines) pour se construire des moyens d'existence par la stratégie migratoire. En effet, face à de multiples impondérables, la migration est un moyen d'existence pour diversifier ses activités et générer de nouvelles ressources principalement pour assurer la subsistance quotidienne des individus et de leurs familles. Ces réalités socioéconomiques conduisent nombre d'individus à devenir des pêcheurs et agriculteurs non expérimentés dont les pratiques ont des effets négatifs sur les ressources naturelles.

Tout comme la décision de migrer, le choix de la destination – ici le littoral du Menabe – est multifactoriel. La disponibilité des ressources halieutiques⁴⁹ explique principalement l'implantation des personnes migrantes et les différentes migrations et mobilités circulaires sur le littoral de la région. Cette disponibilité dépend à la fois du niveau de prélèvement de ces ressources, mais également des transformations de l'écosystème local avec des phénomènes d'érosion qui complexifient la pratique de la pêche. La proximité géographique aux infrastructures de transport et aux marchés, afin d'écouler leurs produits à des prix acceptables, est un autre critère de choix des lieux de destination pour les pêcheurs comme les collecteurs⁵⁰ (Annexe 5). Il s'agit également pour certains individus et familles d'être à proximité des lieux d'approvisionnement en vivres.

Le réseau, qu'il soit familial, communautaire ou lié aux acteurs de la filière, joue un rôle déterminant pour s'inscrire dans cette activité de pêche et accéder aux ressources halieutiques, comme expliqué plus loin. D'autres paramètres entrent en compte comme le fait que les pêcheurs migrants choisissent leur lieu de destination en fonction de la nature de l'environnement marin et privilégient un milieu similaire à celui qu'ils connaissent déjà. À ce titre, les personnes migrantes du Sud-Ouest, du district de Morombe, visent en priorité les îlots au large d'Andranopasy, ceux de Belo-sur-mer ou encore les îles Barren de la région Melaky car ces zones présentent des caractéristiques qu'ils parviennent à identifier facilement (présence de récifs coralliens) et sur lesquelles leurs techniques de pêche, ainsi que leurs formes d'organisations sociales et logistiques, ont déjà fait leurs preuves. Ces habitats sont particulièrement favorables à la pêche au poulpe, au concombre de mer et à la palangre.

Enfin, comme nous l'analyserons dans la partie 2, l'existence de contrôles sur l'accès aux ressources est également prise en compte par les pêcheurs migrants.

Il s'agit désormais de s'intéresser aux profils de ces personnes migrantes qui s'articulent à la structuration de la filière pêche et des différents acteurs associés (pêcheur, collecteur, mareyeur, patron, etc.).

3.1.2. Des profils de personnes migrantes en partie liés à la structuration de la filière de la pêche

Les visages de la migration dans le Menabe sont pluriels et traduisent la prégnance du recours à la migration comme moyen d'existence pour différentes catégories de la population.

Nous avons identifié quatre profils de personnes migrantes :

⁴⁸ Notre étude se focalise principalement sur les personnes migrantes exerçant une activité de pêche, toutefois il faut souligner que cette filière de la pêche liée au fait migratoire concerne d'autres acteurs, en particulier des commerçants, que nous avons également considéré. Comme nous y reviendrons, il s'agit par exemple de femmes migrantes qui tiennent des gargotes ou des commerçants (de vêtements, de téléphonie, etc.) des Hautes Terres qui se rendent à Belo-sur-mer.

⁴⁹ Cette disponibilité des ressources est évaluée, par les populations locales, en termes d'effort de pêche à savoir, la distance à parcourir, le temps consacré à l'activité et la quantité de poissons ou crustacées pêchées.

⁵⁰ Les collecteurs sont ceux qui achètent le poisson aux pêcheurs et qui le revendent dans d'autres lieux. Leurs bénéfices sont généralement plus élevés que ceux des pêcheurs que ces derniers soient indépendants ou travaillant pour un « patron » comme nous l'expliquerons par la suite. Dans tous les cas, le revenu de tous ces pêcheurs est aléatoire et fluctuant en fonction des conditions de la mer et de la pêche, par exemple, à une bonne sortie peut succéder un mois sans pêche. Le niveau de vulnérabilité de ces pêcheurs est fonction de la maîtrise qu'ils ont des techniques de pêche et la connaissance de l'environnement marin pour se consacrer à la pêche des produits plus nobles et ainsi augmenter leur revenu par la vente. Pour la suite, approfondir les résultats économiques de chaque pêche est pertinent.

1. De jeunes hommes célibataires de 15 à 35 ans qui se rendent toujours plus au Nord. Ce phénomène concerne le pêcheur *vezo* du sud-ouest qui rallie les îlots d'Andranopasy, de Belo-sur-mer, les îles Barren ou la ville de Morondava mais également les jeunes pêcheurs de Belo-sur-mer et de Betania (Morondava) qui se dirigent vers les régions Melaky et Boeny pour se consacrer à la pêche au filet. Ces pêcheurs sont indépendants, travaillant pour leur propre compte. Cette forme de migration saisonnière se pratique souvent sur plusieurs années⁵¹. Les hommes partent seuls ou en groupe, accompagnés de membres de leur réseau communautaire. Il n'est pas rare que certains de ces jeunes se marient au cours de leur expérience migratoire avec des femmes des localités où ils s'installent.

2. Des chefs ou cheffes de famille, seuls ou parfois accompagnés de membres de leur communauté, effectuent des séjours temporaires dans les lieux où les ressources sont abondantes et les techniques les plus utilisées accessibles (cas des campements de Nosy Maintso et Betania à Ambakivao, Nosy Mamy à Belo-sur-mer). Ce type de migration ne peut être que saisonnier car les personnes migrantes laissent souvent leur famille dans le lieu d'origine. Les personnes migrantes identifiées sont souvent des femmes cheffes de famille, des mères de famille célibataires, veuves ou séparées de leur conjoint, avec des enfants à charge (Encadré 3). Ces femmes partent seules, confiant leurs enfants à des membres de leurs familles élargies, pour diversifier leur système d'activité en dehors de l'activité agricole par le recours à des migrations saisonnières depuis l'intérieur des terres vers le littoral. Elles travaillent notamment dans la pêche comme « ouvrière-pêcheuse » ou « salariée » d'un patron (membre d'une équipe de pêcheurs à la senne de plage ou collecte de poissons) ou le petit commerce (gargote et épicerie). L'objectif est d'assurer la subsistance alimentaire de leur famille en générant des liquidités pour les autres postes de dépense (santé, scolarité, etc.) et ne pas avoir à vendre leur récolte de manioc ou de riz.

3. Des familles nucléaires⁵² composées des deux conjoints, accompagnés de l'ensemble ou d'une partie de leurs enfants. Les temporalités de ces migrations peuvent varier mais elles restent circulaires du fait qu'une partie des enfants reste dans le lieu d'origine impliquant le retour nécessaire de leurs parents à un moment donné. En revanche, elle prend un caractère temporaire ou plus durable, quand il s'agit d'un couple sans enfant ou si l'ensemble des enfants participent du voyage⁵³. Il s'agit d'une forme de mobilité régionale ou nord sud (depuis Andranopasy, par exemple), elle est courante chez les utilisateurs de sennes de plage⁵⁴ ou chez les pêcheurs à filet, qui travaillent le plus souvent pour le compte d'un patron. Cette mobilisation familiale traduit une stratégie collective de maximiser les revenus de la pêche. Dans le cas des utilisateurs de sennes de plage, les deux membres du couple travaillent tandis que chez le pêcheur à filet, le conjoint part pêcher et la conjointe se charge du tri, de la vente et de la transformation des poissons, par exemple en poisson séché ou fumé.

4. Des unités familiales plus élargies s'engagent dans des migrations collectives. Il s'agit le plus souvent de fratrie ou de cousins accompagnés d'un père ou d'un oncle et de leurs familles nucléaires respectives. Ces groupes mettent en œuvre des migrations de longues durées pouvant conduire à leur installation durable dans le lieu de destination. La migration répond alors à un projet d'ancrage résidentiel. Ce profil concerne les migrations de l'intérieur des terres vers la côte ainsi que la migration des pêcheurs *vezo* du sud-ouest. Dans le premier cas, les personnes migrantes s'impliquent dans des activités de pêche mais peuvent également s'investir dans des activités agricoles et de petit élevage. Dans le cas des familles *vezo*, certaines femmes – dont les filles qui sont déjà en âge de prendre la relève dans les tâches qui sont habituellement réservées aux femmes – peuvent décider de faire du commerce (*gargote*⁵⁵, *friperie*⁵⁶ ou issu de la collecte de poissons).

⁵¹ Quand la personne migrante ne parvient pas à gagner ou économiser suffisamment d'argent, elle préfère prolonger le séjour ou changer de localité.

⁵² Les familles nucléaires sont composées des parents et de leurs enfants uniquement.

⁵³ Ces chef.fe.s de ménage n'ont jamais plus de 50 ans tout comme ceux du profil 4.

⁵⁴ Le chef de famille qui migre avec sa famille inspire confiance au patron qui voit dans ce statut un gage de responsabilité et de stabilité.

⁵⁵ Petit restaurant bon marché.

⁵⁶ Commerce de revente de vêtements d'occasion.

Encadré 3 : le rôle central de la femme dans le projet migratoire

Les femmes jouent un rôle central dans le projet migratoire. Tout en assumant les responsabilités associées aux tâches domestiques dans ces environnements adverses⁵⁷, elles sont impliquées dans les activités de pêche, de vente et de transformation du poisson. Ces prises de responsabilités traduisent des stratégies familiales de maîtrise du revenu et des liquidités, et de limitation des risques auxquels sont confrontées les familles. Cette dimension a été largement mise en avant lors d'un *focus group*.

"Si une seule personne travaille, les revenus ne sont pas suffisants. Si la femme travaille aussi, cela donne 2 salaires. Souvent l'homme et la femme ne travaillent pas pour le même patron, pour des questions de salaire mais aussi par rapport à la capture. Certains patrons "pèsent" ici ou achètent du poisson frais, cela sert pour les dépenses quotidiennes. D'autres cumulent pour vendre à Morondava. Cela permet de faire des économies. » (Focus group 7, personnes migrantes, Betania, Ambakivao, 13/10/2021)

Elles sont le pivot central qui convertit les efforts de chaque membre de la famille en une avancée dans le projet migratoire. S'il s'agit d'une migration familiale saisonnière, elles s'assurent que la famille « rentre à temps » ; s'il s'agit d'une migration de longue durée, elles participent à construire progressivement leur ancrage local. Pour y parvenir, elles gèrent le budget familial en usant de différentes manières des produits de la pêche et des revenus issus des différentes activités des membres de la famille.

En cas de besoin de liquidités à court terme, elles vont vendre le poisson frais qu'elles auront nettoyé. Si les frais du quotidien sont assurés, elles vont préférer valoriser le poisson en le séchant ou le fumant pour pouvoir le conserver et le vendre à des moments opportuns. Elles sont également chargées de constituer l'épargne de la famille pour des projets qui sortent de la logique quotidienne. Lorsqu'elles estiment trop fort le risque d'épuiser cette épargne (faire face à l'aléas, tensions intrafamiliales), elles confient cette épargne à une figure maternelle de la famille élargie, laquelle est chargée de la préserver.

Bien que la femme soit généralement en charge du budget familial, les décisions importantes sont prises de manière concertée avec le conjoint, tel que l'illustrent plusieurs entretiens menés auprès des ménages :

"C'est la femme qui garde l'argent. La femme c'est la maison. Si c'est l'homme, il acquiert de mauvaises habitudes. La fonction de l'homme c'est de chercher l'argent, celle de la femme c'est de gérer mais on prend les décisions ensemble, comme ça, on ne met la faute sur personne." (Ménage 23, Nosimbalavo, Belo-sur-mer, 23/10/2021)

"S'il [l'homme] touche l'argent et le prend dans sa poche, il est tenté [de le dépenser]." (Ménage 26, Nosy Mamy, Belo-sur-mer, 22/10/2021)

"La femme s'occupe de la maison. [...] Ce sont les femmes qui proposent les idées, puis on en discute ensemble. C'est la femme qui garde l'argent, l'homme dépense trop. C'est la raison pour laquelle on se marie, sinon on reste seul." (Ménage 30, Nosy Mamy, Belo-sur-mer, 22/10/2021)

Enfin, les femmes se chargent également de maintenir le lien social avec les membres de la famille restés dans le lieu d'origine et de leur envoyer l'argent de l'épargne, de manière à ce que les activités locales perdurent.

⁵⁷ Les espaces auxquels nous faisons référence disposent d'un très faible niveau d'équipement et d'infrastructures de base, il n'y a que rarement un accès à l'électricité et l'eau potable.

Ainsi, ces différents profils migratoires s'articulent aux organisations familiales plus larges dans le lieu d'origine, dimension qui n'a pu être approfondie dans le cadre de cette étude mais qui mériterait de l'être pour comprendre plus finement les stratégies qui sous-tendent les pratiques de migration. En effet, des jeux de négociations semblent se jouer à l'échelle de la famille élargie pour définir « ceux qui partent » et « ceux qui restent » à la fois pour préserver le lieu de vie et prendre soin des inactifs. Partir est une stratégie pour préserver les ressources locales dans les lieux de départ. Les individus actifs cherchent des ressources ailleurs pour laisser les ressources locales aux plus fragiles. C'est le cas par exemple des femmes migrantes seules (profil 2) qui partent afin de limiter la consommation des produits agricoles récoltés ou des liquidités associées, afin de les laisser le plus souvent à leurs enfants. Elles cherchent dans les lieux de destination des liquidités et ressources nouvelles pour se maintenir, voire améliorer un tant soit peu le quotidien de leurs proches à leur retour.

3.1.3. Techniques de pêche et migration

L'enjeu de cette sous-section est de présenter les différentes techniques et stratégies de pêche recensées sur le terrain, de comprendre quels profils de pêcheurs (locaux et migrants) les utilisent et quels sont les effets sur les ressources halieutiques.

3.1.3.1. Les différentes techniques de pêche et leurs effets sur les ressources marines et côtières

Le choix de la technique de pêche dépend de nombreux facteurs. La zone géographique, l'écosystème local ainsi que la saisonnalité des ressources jouent un rôle capital⁵⁸. À titre illustratif, Betania et Nosy Maintso d'Ambakivao sont propices à l'utilisation des sennes de plage d'octobre à mai, alors que les îles au large de Belo-sur-mer sont adaptées à la pêche à pied (poulpe) et à la capture de concombres de mer de mars/avril à décembre (Carte 3). Les personnes migrantes qui s'y rendent à ces périodes spécifiques pratiquent donc préférentiellement ces types de pêche. Les réalités environnementales locales expliquent donc les profils de pêcheurs migrants recensés. Par exemple, Betania et Nosy Maintso attirent majoritairement des pêcheurs peu expérimentés, c'est-à-dire des agriculteurs reconvertis de l'intérieur des terres, ou encore des pêcheurs de mangrove et d'estuaire qui apprennent à manier les sennes de plage. Les îlots de Belo-sur-mer, quant à eux, attirent presque exclusivement des plongeurs en apnée du district de Morombe (Morombe, Belavenoke, Befandefa), donc des pêcheurs migrants expérimentés.

Le tableau ci-dessous permet de se familiariser avec les techniques existantes sur le littoral du Menabe (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** 3). En effet, un grand nombre de techniques sont utilisées par les pêcheurs locaux et migrants de la région du Menabe. Mis à part pour la pêche au crabe⁵⁹, les autres techniques adoptées nécessitent un matériel onéreux⁶⁰ adapté aux évolutions de la ressource. Les personnes migrantes vont orienter leur choix de destination selon la technique de pêche correspondant à une localité et à une période précise de l'année. Ces derniers, en fonction de leurs aptitudes en matière de pêche, de leurs réseaux et des informations qui leur sont parvenues évaluent la rentabilité de leur déplacement pour exercer la pêche.

Il est important de préciser que des pêcheurs aguerris peuvent avoir recours à des techniques réservées aux novices en fonction de plusieurs paramètres : manque de matériel, saisonnalité et abondance de certains types de ressources, urgence du besoin financier, aléas climatiques. Ainsi, certains pêcheurs vezo peuvent occasionnellement utiliser la senne de plage ce qui constitue une des problématiques actuelles de la région.

⁵⁸ Le choix de la technique se fait aussi en fonction de la qualité de l'eau : « Quand l'eau est trouble, on utilise le filet. Quand l'eau est transparente, on fait de la plongée. » (Enquête ménage 29).

⁵⁹ La pêche de crabe a lieu dans les zones de mangrove. Elle fait appel à des techniques élémentaires : l'utilisation de pièges (des cerceaux avec des appâts) ou la chasse au crabe de nuit. Elle comporte néanmoins des restrictions quant aux engins utilisés, par exemple l'interdiction d'utilisation d'engins coupants qui nuisent aux racines des palétuviers, et au respect de la période de fermeture saisonnière dictée par des arrêtés nationaux annuels (d'octobre/novembre à décembre/janvier).

⁶⁰ La nature et le niveau d'équipement de la pirogue peuvent par exemple jouer sur l'organisation de la journée de travail comme l'explique cette personne enquêtée : « Les gens du Sud, du côté d'Andranopasy utilisent des voiles. C'est ce qui leur permet de pêcher les après-midis. Ils partent pêcher à 5 h du matin et reviennent vers 4/5 h de l'après-midi. Nous, nous partons [avec des pirogues simples] tôt le matin, vers 1h du matin et revenons vers midi quand le vent commence à changer de direction. » (Enquête ménage 18, Betania, Morondava, 17/10/2021).

Tableau 3 : Techniques, zones de pêche et nombre de pêcheurs mobilisés.

Techniques de pêche	Engin de pêche	Zone de pêche	Espèces ciblées	Nombre de pêcheurs mobilisés	Profil et compétences du pêcheur (D'élémentaire à expérimenté)	Type d'embarcation	Observation (Effet de leur utilisation sur les ressources, réglementation spécifique)
Pêche à pied	-	Mangrove	Crabe	1	Femmes de préférence Élémentaire Pêcheurs avec peu de matériel (nasses, crochets, balance à crabe)	Aucune	La pêche à pied dans la mangrove consiste à chasser les crabes durant la nuit et à marée basse. Cette pêche sélective est pratiquée par des hommes qui n'ont pas de compétences de navigation en mer. Cette pratique est interdite dans des zones où il y a des réserves temporaires et pendant la période de fermeture nationale.
	-	Pêche sur les récifs (à proximité des îlots)	Poulpe	1	Femmes de préférence Élémentaire Pêcheurs sans matériel	Aucune	Il s'agit de ramassage des animaux marins, surtout les poulpes durant la marée basse. Cette pratique de pêche engendre parfois la mort des coraux due au piétinement et le renversement des blocs des coraux.
Senne de plage	Filet, Moustiquaires	Rivage (jusqu'à 800 m) selon la longueur de la senne	Espèces de petite taille : sardines, anchois, chevaquines bichiques, crevettes	4 à 10	Pêcheurs occasionnels et /ou sans expérience Élémentaire Femmes	<i>Molanga</i>	C'est une pratique de pêche non sélective qui permet de ramasser toutes les espèces même à l'état juvénile. Elle est interdite par la loi en vigueur à Madagascar en raison des dommages causés sur les habitats marins et ressources marines.
Pêche au filet	Filet maillant à maille 1 doigt	Mangrove Chenal	Espèce de petite taille (<i>bika</i>)	1 à 2 personnes	Pêcheurs non expérimentés, Femmes, vieux pêcheurs	<i>Molanga</i> avec ou sans balancier	Cette pêche est pratiquée dans le chenal des mangroves pour cibler les poissons qui y vivent. Ces poissons sont capturés par des filets à maillage d'un doigt du fait que leur taille reste petite même au stade adulte. La pêche au filet est autorisée sauf dans ce cas où le maillage est d'un doigt.

	Filet à mailles variées (allant de 1 doigt jusqu'à 5 doigts)	Côte, large (2 à 10km)	Gros poissons, Petits poissons (sardine, sardinelle, maquereau à gros yeux, <i>bemangily</i> , etc.), crevettes	1 à 2 personnes par pirogues	Hommes pêcheurs expérimentés	<i>Molanga</i> avec ou sans balancier	La sélectivité de cette pratique varie en fonction du maillage du filet. Le filet d'un doigt est non sélectif, il reste interdit par la loi en vigueur. Par contre, les filets de 2 doigts ou plus est sélectif et autorisé par la loi.
Filet dérivant (<i>Kirara</i>)	<i>Jarifa</i> , Filet ZZ (filet 4 ou 5 doigts)	Au large (environ 5km ou plus)	Gros poissons (carangue, requin, etc.)	1 à 2 personnes par pirogues	Hommes pêcheurs très expérimentés	<i>Molanga</i> avec ou sans balancier Grande pirogue voilier (<i>Laka fiara</i>)	C'est une pêche sélective qui cible les gros poissons. Elle est autorisée par la loi du fait de sa sélectivité.
Pêche à la ligne	Palangre (<i>palanky</i>)	Au large (3km ou plus)	Gros poissons pélagiques (thon, carangue, loche géante, barracuda, etc.), raie	1 à 2 personnes	Hommes pêcheurs très expérimentés	Grande pirogue voilier (<i>Laka fiara</i>)	Il s'agit d'une pêche sélective et cette technique est très recommandée par la FAO. Les captures obtenues sont tous des animaux vivants.
	Ligne à main (<i>vinta</i>)	Au large (3km ou plus)	Gros poissons	1 à 2 personnes	Pêcheurs très expérimentés	Pirogue à balancier et à voile (<i>fiara</i>)	La ligne à main est une pratique de pêche accessoire. Elle peut se pratiquer en même temps que la pêche au filet. Son caractère ciblé fait qu'elle est peu dommageable pour les ressources marines.
	Palangrotte (palangre verticale ou <i>vintan-tsopoka</i>)	Au large (3km ou plus)	Gros poissons démersaux (proche de fonds)	1 à 2 personnes	Pêcheurs très expérimentés	Pirogue à balancier et à voile (<i>fiara</i>)	Du même type que la palangre, la palangrotte est montée verticalement, puis cible les poissons des fonds.

Pêche à la traîne	Ligne de traîne (<i>karà</i>) ; Turlutte (appât artificiel)	Au large (3km ou plus)	Espèces pélagiques de grande taille (Thon ou <i>lamatra</i>)	1 à 2 personnes	Pêcheurs très expérimentés	Pirogue à balancier et à voile (<i>fiara</i>)	C'est une pratique de pêche sélective utilisée en même temps par d'autres types de pêche du fait que son installation n'occupe pas plus de temps. Il suffit d'attacher une corde sur l'appât artificiel et l'autre bout sur la pirogue et on laisse la pirogue la traîner.
Plongée en apnée	Avec ou sans fusil de pêche (harpon)	Au-delà de 5 km du rivage ; à proximité des îlots	Concombre de mer Accessoirement, gros poissons à l'aide de fusil de pêche (harpon) ou poulpe	2 personnes minimum	Pêcheurs très expérimentés	Pirogue à balancier et à voile (<i>fiara</i>)	Cette pêche est autorisée par la loi en vigueur sauf avec l'utilisation de bouteille de plongée (non pratiquée dans la zone d'étude).

Nous revenons plus en détail sur deux techniques qui font polémique dans la région, à savoir la senne de plage et l'utilisation du poison.

Selon les pêcheurs, la technique des sennes de plage est la plus simple à maîtriser, elle s'apprend vite. Elle est donc adoptée par les personnes migrantes les moins expérimentées et les plus démunies économiquement. Elle a l'avantage de garantir la capture de poissons en proportion plus élevées que d'autres techniques plus aléatoires. Toutefois, les prises sont de petites tailles (chevaquines, bichiques, anchois et sardines) et donc moins valorisables économiquement. Dans un contexte de pressions sur les ressources et de concurrence entre pêcheurs, elle est une opportunité de sécuriser à minima sa journée de pêche comme l'explique cet enquêté :

« Je sais tout faire, filet, palangre sauf de la plongée mais en ce moment, je fais du tarikaky parce que je n'ai pas de matériel. Je préférerais pêcher au large, utiliser la palangre ou le filet maillant (jarifa). Le vezo n'aime pas utiliser la senne de plage. S'il le fait, c'est parce qu'il n'a pas le choix. C'est juste quand il est dans l'urgence, par la force des choses.» (Ménage 16, Betania, Ambakivao, 13/10/2021)

En revanche, il s'agit de la technique la plus destructrice de l'écosystème marin, interdite sur tout le territoire malagasy par l'arrêté 290/2018 mais massivement utilisée sur l'ensemble du littoral du Menabe.

Le témoignage suivant indique que les populations sont conscientes de l'effet dévastateur des sennes de plage.

« Ce sont des gens de Tuléar qui ont introduit la senne de plage. On s'en servait déjà avant mais pas autant qu'aujourd'hui, les locaux arrivaient à gérer. Au départ, ils s'étaient opposés à leur utilisation parce qu'ils avaient compris que ça nuisait à notre système de pêche en s'attaquant à la "descendance" de nos poissons (taranaky fia). Puis les jeunes se sont rebellés, les membres du fokontany ont dû porter l'affaire jusqu'au fivondronana (ancien découpage administratif), à 2 reprises. Ils ont fini par avoir gain de cause parce qu'ils étaient beaucoup plus nombreux. [...] On détruit dans l'estuaire, avec la senne de plage, tous les juvéniles en croissance et s'ils réussissent à s'échapper, les bateaux de pêche les rattrapent un peu plus au large. » (Entretien ménage 16, Betania, Ambakivao, 13/10/2021)

Le maniement des sennes de plage mobilise une équipe de quatre à dix personnes. Des femmes sont systématiquement impliquées et leur rôle est de tirer le filet avec les hommes, trier le poisson, le nettoyer et, en fonction des pratiques de l'équipe (et de la localité), elles se chargent de la vente et de la transformation en poisson séché⁶¹.

Au fil du temps, le matériel s'est sophistiqué afin de faire face à la raréfaction de la ressource. Les filets sont plus grands et intègrent une diversité de composants : des flotteurs en caoutchouc fait à partir de tongs, du ciment en guise de lest pour racler les fonds, etc. Leur fabrication s'est complexifiée et leur réalisation peut prendre jusqu'à deux mois pour une équipe. C'est ce dont témoigne un participant à l'un des *focus group* :

⁶¹ À noter qu'en règle générale, la femme perçoit la même rémunération que les hommes à l'exception de Morondava où leur travail est considéré plus facile que celui des hommes. La différence de rémunération est de l'ordre de 25%.

« À l'époque, les *tarikaky*⁶² étaient plus simples. Avec un filet de 100 mètres, tu attrapais beaucoup de poissons alors que maintenant, avec le même filet tu ne prendrais rien ». (Focus group 6, Collecteurs migrants de Betania, Ambakivao)

De ce fait, le matériel est devenu plus coûteux pour les pêcheurs locaux, les obligeant à se tourner vers des « patrons » comme nous l'expliquons dans la section 4.1.3.3. Les pêcheurs les plus vulnérables, à savoir des personnes migrantes, peuvent se retrouver dépendants des rapports de force avec leurs patrons.

Afin de rentabiliser au mieux les investissements, les pêcheurs intensifient leur effort de capture de poissons en multipliant les sorties, allant même jusqu'à effectuer des séances de pêche nocturnes. La technique de la senne de plage a donc un impact conséquent sur les écosystèmes marins et côtiers, et les dégradations environnementales qui en découlent sont pour la population locale le fait des personnes migrantes qui pêchent sans expérience. De fait, ces personnes migrantes sont, dans la majorité des cas, tenues pour responsables par les populations locales des dégradations environnementales.

Notons que les pêcheurs de crabe, en vue de compléter leurs revenus, peuvent également s'adonner à la pêche à la senne de plage, en lagune ou sur le rivage, en particulier durant la période de fermeture.

L'utilisation du poison est quant à elle principalement pratiquée par des pêcheurs novices dans les zones d'estuaire ou dans les lagunes où l'eau est plus stagnante. Cette méthode unanimement décriée consiste à introduire du *laro* dans l'eau, un poison composé à partir de la sève d'un arbre. Cela tue tous les poissons, sans distinction de taille ou d'espèces, qui flottent alors en surface, et qu'il suffit ensuite de ramasser. Le pêcheur effectuant un tri, les déchets pourrissent dans l'eau, ce qui nuit à la faune locale.

3.1.3.2. Le partage de l'espace marin : des stratégies multi-localisées

L'espace marin est occupé par des pêcheurs aux compétences et de provenances variées, ciblant des espèces marines différentes.

La représentation du pêcheur expérimenté correspond à celui qui maîtrise différentes techniques de pêche qu'il mobilise en fonction des conditions. Cette adaptabilité le rend alors plus mobile sur le littoral et en mer. Il est donc moins vulnérable car il peut travailler davantage que les autres pêcheurs, de plus, sa maîtrise du large lui permet de commercer avec les bateaux de pêche.

Il est communément admis qu'à chaque origine géographique, donc à chaque appartenance ethnique, est associée un type de pêche. Dans les représentations collectives, les personnes migrantes des terres restent sur la rive avec leurs sennes de plage, les pêcheurs *vezo* préfèrent les îlots où ils font de la plongée en apnée, les pêcheurs *Sakalava* utilisent des *molanga*⁶³ qui ne leur permettent pas de s'éloigner des rivages, etc. Il arrive que ces territoires se superposent, mais les pêcheurs locaux et migrants gèrent ces usages partagés selon des codes propres comme en témoigne l'extrait d'entretien ci-après. Nous reviendrons dans la partie 2 sur ces relations.

⁶² Cela correspond aux sennes de plage.

⁶³ Pirogue simple, habituellement sans balancier, ni voile.

« Les gens d'Andranopasy utilisent le filet 14 (harato 14). Nous, on se contente des petits poissons. En revanche, les gens du sud, utilisent la palangre pour attraper des requins, les filets dormants (jarifa), ou encore la plongée en apnée avec juste des masques et des palmes. Ils cherchent de gros poissons. Ils savent travailler dans l'eau, ce sont des gens de l'eau. C'est pour cette raison que j'ai pu rester pêcher [5 ans] à Morombe alors que les gens de Morombe partent vers le Nord. » (Entretien ménage migrant 30, Nosy Mamy, Belo-sur-mer, 22/10/2021)

Outre cette organisation de l'activité de pêche, en fonction des techniques que l'un ou l'autre maîtrise, différents acteurs institutionnels influencent aussi la structuration de cet espace marin. Selon les chiffres des services de la pêche, 80% des pêcheurs utilisent du matériel non autorisé, des engins et des techniques non adaptées. Le directeur du Service Régional de la Pêche et de l'Aquaculture reconnaît que l'adoption de techniques « nouvelles », non traditionnelles, empruntées et/ou adaptées par les pêcheurs *vezo* – comme les sennes de plage (*jaoto* ou *tarikaky*) pouvant mesurer jusqu'à 1000 m – correspond à une stratégie d'adaptation à la raréfaction des ressources dans les lieux d'origine. Cela complexifie l'application des réglementations pour préserver les ressources. Il s'agit alors de veiller au respect des zones de pêche et de remédier à la présence des bateaux de pêche industrielle sur les zones dédiées à la petite pêche et à la pêche artisanale.

Au-delà de la technique, d'autres aspects contribuent à l'épuisement des ressources, à savoir : la surpêche ou la pêche intensive. Parfois, certains pêcheurs migrants pratiquent 2 à 3 fois par jour la pêche ciblée de concombres de mer, de requins et de langoustes, en raison de la forte croissance du marché international des produits halieutiques, en particulier sur le marché chinois. Les extraits ci-dessous rendent compte de ces réalités :

« Ceux qui viennent d'ailleurs font plus d'efforts, ils sont plus motivés que les locaux. Ils restent sur une période courte et ils travaillent dur. Les locaux sont plus détendus. Par exemple, en ce moment même, si vous allez au campement de Betania, vous verrez plein de pêcheurs dans l'eau, ici non. » (Focus group 4, Ambakivao, 25/09/2021)

« Certains pêchent la nuit, surtout pour pêcher des crevettes. À un moment donné, on l'a interdit car cela perturbe les poissons qui se déplacent vers le rivage pendant la nuit. Cela n'a pas duré longtemps, ça a repris. » (Entretien ménage 15, Betania, Ambakivao, 12/10/2021)

Cela étant, il est important de noter que, si les techniques peu durables et l'intensification de l'activité pêche sont intimement liées au renforcement des dynamiques migratoires sur le littoral du Menabe, la problématique de la préservation des ressources halieutiques est aujourd'hui soumise à de nouveaux défis du fait de l'appropriation par certaines populations locales des pratiques des populations migrantes. Cet aspect, du même coup, tend à relativiser l'idée selon laquelle les nouveaux arrivants sur le territoire seraient les seuls responsables des dégâts environnementaux et de l'épuisement des ressources liés aux pratiques de pêche.

Au final, qu'il s'agisse des populations locales et des personnes migrantes, qu'ils soient expérimentés ou non, les pêcheurs adaptent sans cesse leurs activités à la périodicité et la localisation de la ressource. Être apte à se déplacer est donc obligatoire pour pratiquer la pêche. Les conditions socio-économiques des populations locales et migrantes ainsi que l'organisation entre les acteurs de la filière pêche, comme nous allons y revenir dans la sous-section suivante, conduisent ainsi les profils de personnes migrantes que sont les familles nucléaires ou élargies à se disperser dans plusieurs localités le long du littoral pour maximiser les revenus à tirer de la pêche, voire, à se déployer dans plusieurs équipes pour réduire les risques de mauvais résultats. Autrement dit, plus que les logiques de sédentarité, ce sont celles des mobilités circulaires qui organisent le littoral du Menabe.

Ainsi, répondre aux défis de préservation des ressources halieutiques passe également par la compréhension des stratégies multi-situées des pêcheurs locaux et migrants, ce qui doit obliger à repenser le territoire d'analyse et d'action des acteurs institutionnels et du développement

3.1.3.3. Organisations avec les autres acteurs de la pêche : collecteurs, mareyeurs, patrons

À leur arrivée dans les lieux de destination du littoral, les personnes migrantes les plus démunies, originaires des terres ou d'autres localités du littoral, cherchent un « patron » avec lequel collaborer. Les « patrons » sont en réalité des collecteurs et des mareyeurs, maillons essentiels dans l'organisation de la filière⁶⁴. Ils peuvent être d'anciens pêcheurs qui ont accumulés des bénéfices et du matériel, et donc qui sous-traient l'activité elle-même à des « ouvriers pêcheurs ». Certains d'entre eux sont d'anciens migrants, arrivés en tant que « pionnier » sur le site, et ayant connu un processus d'ascension sociale en tant que pêcheur indépendant ou en sortant de la condition de personnes migrantes « ouvrier pêcheur »⁶⁵.

En échange du matériel de pêche (le plus souvent senne de plage, filet, pirogue) et de la prise en charge de l'ensemble des frais du quotidien (nourriture, frais de santé, dettes), les pêcheurs expérimentés ou novices s'engagent à pêcher pour le compte du patron et à réparer le matériel. Cette forme de métayage crée des rapports de force variables entre ces deux acteurs. L'enjeu pour les populations migrantes est de sélectionner le « bon patron », à savoir celui qui pourra prendre en charge les frais du quotidien comme les impondérables et qui dispose de la trésorerie suffisante pour les rémunérer des volumes pêchés. Nombre de ces patrons locaux sont eux-mêmes dépendants d'autres patrons basés ailleurs, par exemple à Morondava. De ce fait, le patron privilégie les couples ou familles migrantes, gage d'une stabilité dans les zones de pêche sur une certaine période. Les niveaux de précarité de l'ensemble des acteurs de la filière font que les engagements se font et se défont en fonction des intérêts de chaque partie.

Les contraintes croissantes relatives à cette activité conduisent à des remaniements de ces relations entre les différents acteurs évoqués.

■ De collecteurs/mareyeurs à « patrons »

Selon le décret n° 2017-532 de 2014, du Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, « les activités de collecte comprennent : l'achat des produits de la pêche et d'aquaculture à l'état vivant, mis sous glace ou transformés ; des sous-produits de la pêche et de l'aquaculture auprès des pêcheurs, et/ou des mareyeurs, et/ou de tout établissement de vente ou de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture et/ou des aquaculteurs, à l'intérieur d'une zone de collecte, en vue de les revendre sur le marché ». Toute demande de collecte est transmise au Ministère en charge de l'Administration des Pêches. Le collecteur est autorisé à exercer son activité dans un ou plusieurs districts, selon sa demande, et peut écouler ses produits aux endroits de son choix.

Toujours selon le même décret, « Les activités du mareyage, quant à elles consistent en l'achat des mêmes produits dans un district en vue de les revendre dans la même zone de collecte ». Le dossier est traité par le Service Régional de la Pêche et de l'Aquaculture. La différence majeure entre collecteur et mareyeur se situe donc dans la couverture géographique de leurs activités, limitée au district pour ce dernier et beaucoup plus large pour le premier. Dans les zones d'étude, à l'instar des pêcheurs, le nombre de collecteurs/mareyeurs, faisant référence aux « patrons » est en croissance, créant une concurrence de plus en plus vive. On constate que la profession et l'organisation de leur travail ont fortement évolué dans le temps puisqu'ils sont de plus en plus amenés à assumer des responsabilités allant au-delà d'une simple relation commerciale (achat et revente des produits halieutiques). C'est ce qu'explique ce collecteur enquêté :

⁶⁴ Toutefois, tous les mareyeurs et collecteurs ne sont pas des « patrons ». Certains disposent de faibles moyens ne leur permettant pas de s'inscrire dans cette relation avec les pêcheurs comme nous l'expliquons ci-après.

⁶⁵ Dans le contexte actuel, se pose la question de poursuivre l'analyse pour savoir si ces formes d'ascension sociale et économique sont toujours possibles pour les personnes migrantes enquêtées ? Quelle évolution est possible des profils présentés en section 3.1.2, à quelles conditions ?

"Au début, on [les collecteurs] achetait juste du poisson, il y avait trop de poissons, pas assez d'argent. Le système qui consiste à financer le matériel, c'est nouveau, à peu près à partir de 2015. Il y a moins de poissons, plus de collecteurs.

[...] Ils utilisent mon matériel. Si la personne a déjà son propre matériel, tu assures juste l'alimentation, c'est plus simple. Je subviens à tous leurs besoins, vivres (café, riz, sucre) et je défalque les dépenses engagées petit à petit, au moment du pesage. En juin, juillet et août, la pêche est au point mort mais les pêcheurs doivent manger quand même, je continue à dépenser, je leur avance de l'argent. [...]

"Le pêcheur ne fait aucune dépense, il fait l'entretien [du matériel]. C'est comme si c'était une entreprise [dont les pêcheurs seraient les employés payés à la tâche]." (Enquête ménage migrant 14, Collecteur d'Ambakivao, 11/10/2021)

Comme mentionné par ce collecteur, les changements dans le métier de collecteur s'expliquent par la combinaison de deux facteurs principaux : l'accroissement de la quantité de personnes impliquées dans la filière, d'une part, et la diminution des ressources, d'autre part. Ces collecteurs doivent alors faire face une concurrence de plus en plus forte puisque le nombre de collecteurs augmente aussi, ce qui les oblige, pour ceux qui sont « patrons » à renchérir sur la prise en charge (investissement en matériel et approvisionnement en vivre) pour attirer les meilleurs pêcheurs et, pour les autres, à proposer des prix d'achat un peu plus élevés. Ces dynamiques de concurrence se retrouvent dans toute la chaîne de valeur. Cette situation confirme qu'il y a un renforcement des enjeux d'ordre environnemental, social et économique au sein de cette filière

■ Relation avec les « patrons »

L'évolution du métier de collecteur est également une réponse à la situation critique des pêcheurs novices lorsqu'ils quittent leur village. S'y ajoute la précarité croissante des pêcheurs qui doivent affronter la concurrence dans un contexte de diminution de ressources. Face à l'instabilité de la filière, de plus en plus soumise aux aléas climatiques et aux mesures de conservation, le pêcheur nécessite de plus en plus une forme de protection tandis que le patron, pour garantir son activité, investit de façon à rendre le pêcheur particulièrement dépendant. Exigeant, le collecteur applique des critères de sélection bien précis : la loyauté, la vie de famille, l'aptitude technique en matière de pêche et de réparation du matériel, en plus de bonnes qualités de manager d'équipe. Finalement, seuls les pêcheurs les plus autonomes ou dotés de ressources économiques échappent au contrôle du patron.

Le patron peut prendre plusieurs visages, différents niveaux de responsabilités et d'attentes, en fonction du type de pêche, du profil de personne migrante et des destinations.

La majeure partie des pêcheurs rencontrés considèrent comme « patron » le collecteur à qui ils vont préférentiellement vendre leurs captures. Mais au-delà de l'écoulement de leurs produits, c'est vers lui qu'ils vont se tourner dans les moments difficiles, quand ils auront besoin d'argent (nécessité urgente de retourner dans le lieu d'origine, de soins liés à une maladie, d'achat de matériel, etc.).

Cela étant, les relations les relations pêcheur-patron présentent des différences entre, d'un côté, les vezos venant du sud-ouest ou de Betania et, de l'autre, ceux en provenance de Belo-sur-mer.

=>Le patron des pêcheurs vezo, migrants du sud-ouest

Comme les autres, les pêcheurs migrant vezo considèrent comme patron celui à qui ils vendent leurs captures. En revanche, pour l'acquisition du matériel, ils privilégient l'association avec d'autres pêcheurs en s'intégrant à une équipe. Celui qui possède une pirogue peut en effet recruter jusqu'à 3 personnes, souvent des membres de sa famille.

Chez ces pêcheurs vezo, comme par exemple ceux venant de Morombe, l'indépendance et l'autonomie semblent primer sur la recherche de sécurité. Ils préfèrent vendre leurs produits au meilleur offrant, et l'idée de devoir écouler leur capture à un prix fixé par le créancier et d'être lié à un contrat – même moral – pourrait entraver leur liberté de partir au moment où il le juge opportun. C'est ce dont témoigne ce pêcheur :

« Quand on part d'Andavadoaka, on prend juste 10 kapoakas de riz (env. 3kg). Parfois, on a zero ariary en poche. Il faut juste que notre matériel soit complet (masque, tuba, palme, torche et la pirogue). Quand on arrive à Andranopasy, on va à l'île d'Andriamitaroka, ensuite, on continue jusqu'à Nosy Be au large de Belo-sur-mer. On ne fait que de la plongée de concombre de mer, rien d'autre parce qu'on ne transporte pas de sel. On pêche du poisson ou du poulpe juste pour l'accompagnement du riz. Le 3ème jour, on vient à Belo pour vendre notre marchandise et l'argent commence à rentrer. » (Ardant, pêcheur vezo d'Andavadoaka rencontré à Belo-sur-mer, 24/10/2021)

Ainsi, les pêcheurs vezos du sud-ouest se distinguent par une certaine agilité et flexibilité, le patron pouvant changer en fonction des besoins et opportunités. Disposant d'un réseau familial ample et multi-situé leur facilitant l'entraide, ils ne cherchent pas la sécurité matérielle que peut garantir un patron.

=> Le patron des pêcheurs de Betania (Morondava) ou de Belo-sur-mer

A contrario, les pêcheurs de Betania (Morondava) ou de Belo-sur-mer, qui migrent essentiellement vers les régions Melaky ou Boeny, ne limitent pas leur collaboration avec les patrons à la simple collecte et rémunération des captures, comme le traduisent les extraits suivants :

" Si tu fais appel à un patron, tu es obligé de lui vendre toute ta capture, à son prix. Mais quand tu vas loin à un autre endroit, que tu aies les moyens ou pas, il te faut un patron. Il faut assurer les éléments [les membres de l'équipe]. Il assure le ravitaillement et avance de l'argent [pour l'achat du matériel]. » (Focus group 13, autorités locales Nosy Kely, Morondava, 16/10/2021)

« Quelqu'un appelle son patron, une personne de là-bas « Prépare tant de filets, des vivres, on va arriver. Quand ils arrivent, tout est prêt. [...] Par exemple, s'il y a un décès dans ma famille ou si quelqu'un tombe malade et que je suis en train de pêcher dans un coin reculé, je demande directement au patron d'envoyer de l'argent. » (Focus group 17, représentants d'associations Belo-sur-mer, 25/10/2021)

La nature des relations qui se nouent avec le patron se fonde sur la confiance et la fidélité construites au fil des années. Les extraits ci-après illustrent la nature de ces liens.

« C'est une relation de confiance. Avant, il faut vendre son produit au patron pendant plusieurs années. » (Focus group 17, représentants d'associations Belo-sur-mer)

« Le patron contacte un pêcheur dans lequel il a confiance, lui demande de trouver /de faire venir des "éléments" (coéquipiers). Il n'y a pas de contrat ou encore rétention de CIN. » (Focus group 14, autorités locales, Betania, Morondava, 17/10/2021).

=> Les patrons des utilisateurs de senne de plage

Pour les utilisateurs de senne de plage, le recours à un patron est indispensable. Celui-ci met à leur disposition le matériel le plus coûteux, utilisé par les populations les plus vulnérables et les moins expérimentés en matière de pêche. Là aussi, le « vrai » patron doit pouvoir subvenir toute l'année à tous les besoins de l'équipe (matériel de travail, nourriture, maladie, etc.), surtout quand les quantités et bénéfices de la pêche sont limités.

Cela étant, la nature des relations avec les patrons est variable, et parfois ambivalente, allant de la confiance à la méfiance. C'est ce qu'illustre le témoignage suivant :

« Cela fait un an que je travaille avec mon patron actuel. Il a acheté tout le matériel, j'ai tout assemblé [toutes les pièces], j'ai fabriqué la senne de plage. À deux, cela nous a pris plus d'un mois [...] Ils t'arnaquent, ils emmènent toute la marchandise à Morondava et quand ils reviennent, ils ne te donnent pas ce qui t'es dû. Ils ne te disent pas le prix avant de partir. Après, ils trouvent toujours des histoires pour t'embobiner : que le patron n'a pas acheté à un bon prix, qu'il y avait trop de sable... » (Ménage 15, Betania, Ambakivao, 12/10/2021)

Qui plus est, un vrai patron doit se distinguer par sa capacité de trésorerie et certains n'en ont pas suffisamment. Ils mettent leur matériel à disposition, engagent une équipe, collectent toute la capture, la transforment (ou non), puis vendent la marchandise à Morondava. Les pêcheurs ne sont rémunérés qu'à leur retour de Morondava (système "maty magnefa"), ce qui les placent dans une situation de dépendance plus forte.

En résumé, la relation entre le « bon » patron/collecteur et le « bon » pêcheur se base le plus souvent sur une relation de confiance réciproque tissée au fil du temps. Chaque type de pêcheur, en fonction de ses besoins et de son mode de vie, privilégiera un patron différent. En outre, le patron peut également avoir lui-même un patron, c'est-à-dire un investisseur, le plus souvent basé en ville à qui il écoule la marchandise collectée dans les lieux de pêche (Figure 2).

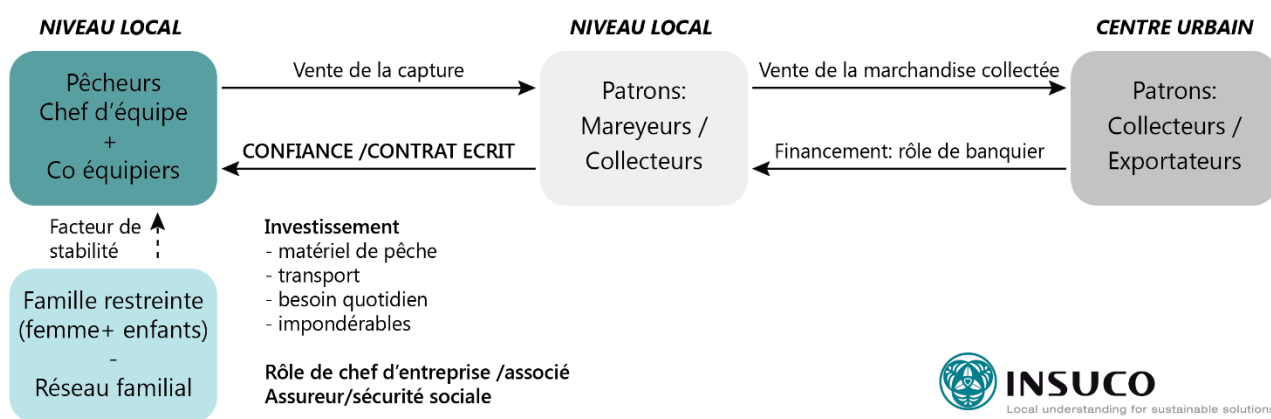


Figure 2 : Relations entre les acteurs de la filière pêche.

En pratique, les rôles sont parfois hybridés. Selon ses propres moyens financiers, le pêcheur peut posséder du matériel et recruter lui-même des co-équipiers ou le mettre en métayage. Pour augmenter le volume de sa marchandise, il peut également collecter des produits d'autres pêcheurs et les transformer. Dans ce cas, bien souvent, il choisit de se déplacer jusqu'à Morondava en boutre pour la vente. Il cumule alors les responsabilités de patron et de pêcheur. Ces profils hybrides correspondent bien souvent à de jeunes pêcheurs à l'esprit entrepreneur qui préfèrent pêcher eux-mêmes pour éviter de payer un salaire et pour s'assurer du bon

déroulement des activités. L'autre cas de figure est le pêcheur qui peut court-circuiter les patrons locaux en s'adressant directement à un patron installé en ville, à qui il livre sa marchandise.

Le dernier point important est que les patrons locaux, eux-mêmes, peuvent être des personnes migrantes, parfois anciennement arrivés. Dans ce cas, ils jouent un rôle important dans l'orientation et la structuration des filières migratoires.

« Les patrons locaux font venir des gens du sud [ou de l'intérieur] ou encore recrutent ceux qui sont déjà sur place, les dotent de matériel et achètent leurs produits. » (Entretien avec les fondateurs de l'ONG Onja, Morondava, 17/09/2021).

Ces collecteurs patrons choisissent de développer leurs activités dans les lieux à fort potentiels (disponibilités de ressources, accessibilité et existence d'un marché). Ils peuvent dès lors influencer le choix des lieux de destination des autres migrants, mais aussi la décision d'en partir quand les ressources diminuent. Par conséquent, ils sont des acteurs clefs dans l'organisation des systèmes de mobilité.

Cette première série de résultats a permis de renseigner les articulations entre les dynamiques migratoires et l'activité de pêche sur le littoral de Menabe, à partir d'une caractérisation des acteurs en présence, des populations locales et migrantes ainsi que des pratiques et modes d'organisation au sein de la filière de la pêche. Il convient dès lors de comprendre les relations qu'entretiennent ces différents acteurs, afin de penser la gouvernance des ressources naturelles dans ses liens avec le fait migratoire.

3.2. Analyser la gouvernance des ressources au prisme des relations entre populations locales et migrantes impliquées dans la pêche

Dans cette seconde partie, nous analysons tout d'abord les relations entre populations locales et migrantes, lesquelles peuvent se traduire par des logiques de coopération mais aussi des situations de tensions. Puis nous nous intéressons aux formes de gouvernance des migrations et des ressources aux échelles locales ainsi qu'aux représentations que s'en font les différents acteurs de ce territoire.

3.2.1. S'identifier aux personnes migrantes, s'ancrer dans le lieu de destination

Les situations de forte vulnérabilité auxquelles font face les populations dans cette région de Madagascar, qu'elles soient originaires des lieux ou migrantes, conduisent à une certaine tolérance envers les populations arrivantes, ce dont témoignent des membres représentant les autorités locales :

« Les gens font pitié. Ils te racontent leurs histoires, tu ne peux pas dire non. » (Focus group 14, autorités locales, Betania, Morondava, 17/10/2021)

« Ils viennent ici pour gagner leur vie. Nous les vezo sommes des gens hospitaliers. » (Focus group 11, autorités locales, Andrahangy, 27/09/2021)

Dans la plupart des lieux visités, les populations sont partagées entre l'empathie éprouvée à l'égard des personnes migrantes en raison de leur précarité matérielle et psychologique – en particulier dans le cas de ceux qui ont subi des attaques de *dahalo* – et la difficulté de devoir partager des ressources qu'elles considèrent déjà insuffisantes.

Cette bonne entente trouverait ses racines dans une origine ethnique et géographique commune, ainsi que dans une histoire partagée, points de vue exprimés dans différents *focus group* :

« À la base, les sakalava du Menabe ne vivent pas de la mer. La côte a été conquise par les pêcheurs vezo qui se sont installés, puis mélangés avec les locaux. Donc les gens de la côte, ce sont des vezo, comme les migrants. Ils ne peuvent pas les rejeter. » (Focus group 1, membres de la Fédération des VOI, Belo Sur Tsiribihina, 23/09/2021)

« On suppose qu'ils sont satisfaits de l'accueil [des gens du village] vu qu'ils sont de plus en plus nombreux. Des fois, ils s'installent et inscrivent leurs enfants à l'école. Les jeunes se marient et repartent avec leurs femmes. » (Focus group 5, Association des femmes, Ambakivao, 25/09/2021)

De plus, des formes d'interdépendance se créent entre ces populations du fait que les populations migrantes participent à l'économie des villages où ils s'installent, générant des revenus pour les commerces locaux par exemple. À Belo-sur-mer, cette influence s'observe entre décembre et mars. À cette période, à laquelle les familles migrantes du Sud retournent dans leurs lieux d'origine, les commerçants enregistrent un déclin notable de leur activité économique.

De même, à Ambakivao, la présence des personnes migrantes est nécessaire car ils apportent une contribution financière à la sécurité du *fokontany* comme l'explique le président du VOI :

"La migration c'est compliqué, si le nombre de gens augmente, nous allons pouvoir disposer de plus d'argent pour payer les gendarmes qui assurent notre sécurité. On doit donc avoir de bonnes relations avec eux. Le souci, c'est leurs pratiques de pêche. » (Focus group 3, Autorités locales Ambakivao, 25/09/2021)

Par ailleurs, rappelons que la plupart des villages étudiés sont à la fois des lieux de destination et de départ. Ils sont donc, dans une certaine mesure, imprégnés d'une culture du mouvement et de la migration liée à la pêche. L'insertion locale des populations migrantes est donc un fait marquant de la région, à tel point que certains villages ont été fondés par des personnes migrantes ; c'est le cas d'Ambakivao, de Betania Morondava et Belo (Encadré 4).

Encadré 4 : Migrations de l'intérieur vers Betania, Morondava

Même s'il est communément admis que le village de Betania* a été fondé par des anciens migrants du sud-ouest de Madagascar, la majorité des nouveaux arrivants des dernières années sont des agriculteurs de l'Est (Antsakamiroaky, Amapsy, Avaradrova, Lovobe, Ambato, etc.). Les motifs évoqués sont l'insécurité (les attaques des *dahalo*) et/ou la perte de fertilité des terres agricoles. Ce *fokontany* d'arrivée fait partie de la commune urbaine de Morondava. Il n'est doté ni d'électricité, ni d'eau potable même s'il se trouve à proximité des services de base propres aux zones urbaines (santé et éducation). En outre, les personnes migrantes y disposent d'un réseau familial à même de les accueillir et voient dans cette destination certaines opportunités de réussir leur installation, comme l'explique cet habitant de Betania :

"Morondava n'est pas à notre portée. [La ville] c'est pour les riches. On doit tout acheter. À Betania, on peut pêcher dans le fleuve si on a peur de la mer. On peut couper du bois au bord du fleuve si on n'a pas de filet pour pêcher. Ça correspond mieux à notre style de vie [rurale]." (Focus group 15, Betania, Morondava, 18/10/2021)

D'un point de spatial, la situation de Betania est particulière : les cases des personnes migrantes et des locaux sont situées côte à côte, témoignant d'une appartenance commune à l'espace villageois. En revanche, dans d'autres campements du littoral de Nosy kely, les lieux de vie des personnes migrantes et ceux des locaux apparaissent plus divisés. Les familles d'accueil cèdent aux migrants – provisoirement –

un terrain à proximité du leur pour qu'ils construisent leurs cases. Puis, une fois qu'ils ont les moyens financiers, ces familles migrantes achètent des terrains ailleurs, marquant ainsi leur installation définitive. Il s'agit de la seule localité où nous avons observé des transactions foncières.

Quant à l'adaptation aux activités de pêche à Betania, elle se fait progressivement. Au départ les personnes migrantes privilégient les activités liées à l'extraction des ressources terrestres (fabrication de charbon de bois, collecte de bois de chauffe par les hommes pendant que les femmes en assurent la vente au détail dans le village). Ils s'essayent ensuite à la pêche dans l'estuaire, plus accessible et moins risquée. L'étape suivante consiste à intégrer une équipe de pêcheurs à la senne de plage, le temps de se familiariser avec la mer. Une fois qu'ils se sentent suffisamment confiants, ils accompagnent des pêcheurs au filet, pour apprendre à manœuvrer cet outil et la pirogue. L'apprentissage touche à sa fin quand les pêcheurs sont capables d'aller pêcher par eux-mêmes. L'utilisation de la senne de plage étant saisonnière, il est important de pouvoir alterner avec la pêche au filet que pratiquent les locaux. Cet enquêté témoigne :

*« Au début, je ne savais pas. Je me contentais de suivre les autres. Maintenant, j'ai confiance, je peux y aller seul sur une pirogue, pas besoin d'autres personnes. »
(Entretien ménage 20, Betania, Morondava, 18/10/2021)*

Il faut néanmoins préciser que certaines personnes migrantes de Betania préfèrent se dédier à des activités autres que celles liées à la mer : épicerie, gargote, ouvriers de construction, etc. C'est ce qu'explique cette femme de Betania qui s'est consacrée à la pêche pendant 4 ans mais qui y a renoncé au profit d'une gargote :

"Je fais du commerce depuis que j'ai arrêté l'école. Je ne choisis pas, je fais de tout. [...] Dans notre famille, on est habitué à faire du commerce." (Entretien ménage 19, Betania, Morondava, 17/10/2021)

Ainsi, dans la localité de Betania, les relations de solidarité ou d'inter-dépendance entre populations locales et migrantes permettent à ces dernières d'accéder au logement et au travail, et donc d'envisager de s'ancrer plus ou moins durablement dans cette destination.

*Pour complément, les personnes de la partie sud de l'île de Betania migrent plus vers le Nord du Menabe et dans régions Melaky et Boeny que ceux du Nord de l'île.

L'ancrage dans le lieu de destination se construit progressivement et permet à certaines personnes migrantes de « devenir des locaux » (*tompon ny tany*). L'appartenance au lieu de destination n'est pas nécessairement liée à l'ancienneté de la migration et au temps de résidence depuis la première installation. Elle se construit davantage par une prise de responsabilité au sein de la communauté, par exemple en s'impliquant au sein des VOI, la structure en charge de la gestion des ressources, du *fokontany* ou de la mairie.

Un autre facteur d'intégration est lié à la mise en couple des jeunes hommes célibataires migrants avec des femmes locales. Le ministre de la Pêche souligne les conséquences complexes et ambivalentes de ces alliances dans la gestion des liens sociaux) :

« Les vezo ne se marient pas entre eux. Ils cherchent des femmes dans d'autres villages. En devenant des gendres, ils renforcent les liens d'amitié. La relation devient difficile car ils [les migrants] contribuent à l'économie du village à travers leurs achats, le soutien économique qu'ils apportent à leurs belles-familles et les échanges en termes de techniques de pêche, de navigation et de culture. [...] Ceci étant, ils ne sentent [jamais] appartenir au village. C'est la raison pour laquelle, ils ont un comportement de prédateurs. Ils veulent tout rafler et ramener dans leur lieu d'origine. » (Entretien avec le Ministre de la pêche en visioconférence, 13/09/2021)

Ces alliances sont néanmoins perçues comme un contrat particulièrement avantageux pour les deux familles comme en témoignent les extraits suivants :

« Les célibataires du Sud épousent des femmes de Belo, même ceux qui sont mariés se séparent, pour avoir des "places". Cela nous arrange parce que ce sont de bons pêcheurs, ils nous aident. Ils nous apprennent aussi leurs techniques, leurs expériences. Ils sont vezo comme nous. Lui, obtient une bonne place. En épousant une femme locale, il se considère "sauvé". Leurs sœurs célibataires se trouvent des hommes à Belo aussi. » (Focus group 16, autorités locales, Nosy Mamy, Belo-sur-mer, 22/10/2021)

À Belo-sur-mer, d'un point de vue spatial, l'accès à ce nouveau statut est visible. Car, après le mariage, l'homme migrant accède au territoire villageois, il ne vit plus sur les îles⁶⁶, à la périphérie du village où sont regroupés les personnes migrantes, mais bien à l'intérieur du village avec sa belle-famille. Il semble donc que les processus d'intégration sociales, spatiales et économiques des migrants se font à des degrés différents dans les zones étudiées.

3.2.2. Discordes et conflits autour de l'exploitation des ressources naturelles

Dans ce territoire du Menabe, la pêche est devenue une activité de survie pour les populations locales comme pour les populations migrantes, et leurs conditions de précarité et de vulnérabilité engendrent des discordes à des degrés différents.

La principale source de conflits provient de la logique d'extraction des ressources des personnes migrantes qui parcourent les lieux pour assurer leur subsistance quotidienne. Le témoignage suivant illustre le tiraillement des autorités locales, partagées entre la répression et la compréhension.

« Ils savent [que la senne de plage est prohibée] mais ils nous répondent qu'il vaut mieux mourir demain qu'aujourd'hui. » (Focus group 3, autorités locales, Ambakivao, 25/09/2021)

Les conflits identifiés portent principalement sur l'exploitation des ressources naturelles. La légalité de leur exploitation, et la légitimité des personnes qui les prélèvent, sont souvent remises en question et les débats opposent les services techniques de l'État, les ONG conservationnistes et la population, locale et migrante.

⁶⁶ À Belo-sur-mer, le village est situé à l'intérieur de la baie, protégé des cyclones. À l'entrée du chenal se situent les îles qui correspondent au front de mer où s'établissent les campements de personnes migrantes, bien moins protégés des aléas climatiques mais avec un accès direct à la mer ce qui facilite la mise en œuvre de la pêche. Les individus, locaux ou mobiles, circulent entre ces deux espaces en fonction de leur intérêt (économiser le trajet depuis le village jusqu'au front de mer pour partir plus vite en mer, aller s'approvisionner aux petits commerces du village, etc.) sans que dans ce cas-là, ces dynamiques renvoient à des phénomènes de ségrégations spatiales et sociales avérés.

Le rôle des collectivités locales est souvent flou et ambigu, celles-ci étant tiraillées entre les injonctions des services techniques et la population dont ils reconnaissent les besoins ainsi que les pratiques économiques traditionnelles et culturelles.

S'ajoute à cela la question des techniques utilisées, en particulier l'utilisation d'engins de pêche non adaptés comme en témoigne ce président du VOI d'Andrahangy :

« Ici, tous les motifs de réunion avec les migrants concernent l'utilisation des sennes de plage. Rien d'autres. » (Président du VOI d'Andrahangy, entretien du 27/09/2021)

En effet, comme évoqué précédemment, afin de pallier l'épuisement des ressources, les pêcheurs ont développé des techniques de plus en plus sophistiquées mais qui, pour la plupart, ne respectent pas les normes environnementales en vigueur, qu'il s'agisse des outils à proprement parler, des méthodes ou de la saisonnalité des pratiques (respect des périodes de fermeture). Les locaux accusent souvent les personnes migrantes d'être à l'origine de la diffusion de ces entorses aux règlements.

Enfin, la question de l'empiètement sur les territoires des uns et des autres est un autre point de discorde. À titre d'exemple, dans la législation de la pêche, un système de zonage est établi entre la zone propre à la petite pêche, celle de la pêche artisanale et celle de la pêche industrielle. Dans les faits, les chalutiers crevettiers sont autorisés à opérer dans des zones de faible profondeur, tandis que les petits pêcheurs vont à plus de 10 km au large dans le but de capturer les « espèces de grande taille ».

Dans la perception des locaux, la pêche s'exerce dans un continuum spatial qui prend en compte la diversité des pêcheurs. Des spécialités sont pensées en fonction de la conjugaison de plusieurs facteurs et permettent d'établir des marquages territoriaux : l'origine ethnique et géographique du pêcheur (tradition familiale, pêche ou agriculture), son savoir-faire, sa situation économique (capacité à investir dans du matériel ou pas).

Sur ce continuum, du fleuve à mer, les locaux et les personnes migrantes, les hommes, les femmes et les enfants, se répartissent depuis de longues années des territoires en fonction de critères communément reconnus.

- La pêche en estuaire comprend la pêche aux crabes dans les mangroves et la pêche au filet dans l'embouchure des fleuves, à l'abri des risques liés aux caprices de la mer. La pêche en estuaire occupe souvent les femmes, des personnes qui n'ont pas les moyens d'investir dans du matériel de pêche (pirogue et filet) ou encore les agriculteurs nouvellement installés sur le littoral. Toutefois, le prix d'achat du crabe de mangrove a tellement augmenté depuis 2010 que des pêcheurs expérimentés se sont aussi mis à cette activité.
- La pêche dans la mer, sur la rive (senne de plage) se distingue de la pêche au large (filet à petites mailles, filet maillant, palangre). La pêche sur la rive, avec l'utilisation des sennes de plage, touche particulièrement les pêcheurs peu expérimentés (anciens agriculteurs ou individus habitués à la pêche en estuaire).
- La pêche dans les îles : pêche à pied de poulpe pour les femmes, plongée de concombres de mer, pêche à la dérive. Il s'agit du territoire des pêcheurs vezo qui se déplacent dans des écosystèmes similaires à leur lieu d'origine.

Ainsi, les conflits apparaissent quand il y a un empiètement sur ces territoires historiquement inscrits dans les systèmes de représentation des populations et assignés à certaines pratiques. C'est le cas, par exemple, lorsque les personnes migrantes des terres exploitent les mangroves de Belo-sur-mer au mépris d'une frontière « invisible », mais conçue, établie et respectée par les locaux. Les techniques utilisées et considérées comme destructives peuvent être à la source de confrontations (pêche de nuit, utilisation d'engins coupants, non-respect des tailles minimum autorisées, etc.). Citons également le cas des personnes migrantes qui arrivent massivement à Boringeny et saturent la rive avec l'utilisation des sennes de plage. Il s'agit d'une forme de transgression des règles de répartition tacitement admises. Les extraits suivants rendent compte de ces discordes.

"Ils [les migrants] dérangent. Quand ils sont vraiment nombreux, on ne peut même pas sortir nos pirogues, ils bloquent le passage. Ils ne respectent pas notre travail et notre matériel. » (Focus group 8. Autorités locales, Boringeny, 26/09/2021)

"Parfois, on a recours aux gendarmes pour régler les conflits [...] Ils [les migrants] se disputent aussi entre eux. Leurs filets s'entremêlent". (Focus group 9. Asso des femmes d'Andrahangy, 27/09/2021)

À titre d'exemple, ce phénomène a conduit le village de Boringeny à limiter l'utilisation des sennes de plage à environ 5/6 mois par an (de novembre jusqu'à avril) au lieu de l'autoriser toute l'année, comme c'était le cas.

Le non-respect des traditions locales constitue également une source de conflits. Avec le nombre croissant des personnes migrantes, et les différentes influences religieuses qui en résultent, les rituels et les tabous de la culture traditionnelle ne sont plus observés. Les locaux interprètent souvent le phénomène comme la cause d'une raréfaction des ressources ou, plus grave encore, des phénomènes climatiques extrêmes et imprévisibles, comme l'érosion des côtes à Ambakivao et Andrahangy, l'ensablement de certains espaces littoraux, le manque de pluies, l'intensification des vents du sud, etc.

Enfin, outre les tensions liées à l'exploitation et à la gestion des ressources naturelles, les questions d'hygiène et de gestion des déchets peuvent également susciter des tensions (Nosy Kely, Morondava).

3.2.3. Ressources et migrations : quelle gouvernance locale ?

3.2.3.1. Une gouvernance locale des migrations limitée au recensement et contrôle des arrivées

Dans la région, comme plus généralement à Madagascar, la gouvernance locale des migrations passe par un système de registre résidentiel municipal (à l'échelle donc du *fokontany*) qui consiste à enregistrer, et donc recenser, toute personne nouvellement arrivée dans la localité.

À leur arrivée, les personnes migrantes sont tenues de se présenter auprès du président du *fokontany*. Ils doivent alors présenter leur « passeport », établi par le président du *fokontany* d'origine avec mention de la destination et du motif du séjour temporaire (pêche, commerce, visite, etc.) ou une carte d'identité au choix. Dans le cas où un « passeport » est présenté, le président du *fokontany* le garde et le restitue au propriétaire au moment du départ, lequel doit alors s'acquitter d'une « taxe de séjour », d'un montant variable selon les localités. Une fois cette procédure finalisée, il ne reste alors aucune trace du passage de cette personne dans le *fokontany*. Dans le cas où la personne migrante présente sa carte d'identité, le président du *fokontany* l'inscrit dans le registre du *fokontany* et cette dernière devra informer le *fokontany* de son départ. Les deux options sont valides mais il y a une préférence pour le passeport qui permet d'accréditer davantage la personne migrante, comme l'explique un président d'un *fokontany* enquêté :

« Même un dahalo peut avoir une carte d'identité ». (Entretien Président du Fokontany central de Belo-sur-mer, 21/10/2021)

Si la personne migrante compte s'installer définitivement, elle doit présenter une lettre du *fokontany* d'origine informant du changement de résidence.

À l'échelle des campements et des sous-sections du *fokontany*, les autorités, et la population locale le plus souvent, surveillent les arrivées et sont en charge d'expliquer les formalités aux nouveaux arrivants. Le refus de s'y plier peut sembler suspect, les locaux sont alors en droit de les dénoncer au *fokontany*. Comme l'explique l'une des femmes de l'association des femmes d'Ambakivao, tous les villageois sont informés de ces mesures.

« Si quelqu'un vient me rendre visite et que je ne le présente pas au président du fokontany, je serai punie parce que cela a été clairement défini. S'ils n'y vont pas, c'est qu'ils ont des choses à cacher. De toute façon, tout se sait, on repère facilement les nouveaux arrivants. Vu qu'il y a un détachement de la gendarmerie dans le village, on peut intervenir directement. » (Focus group 5, Asso des femmes Ambakivao, 25/09/2021)

Ce système a été instauré par le Ministère de la population, en se basant sur les manières de faire existantes sur d'autres thématiques dans le pays, afin de proposer une procédure unique pour les nouveaux arrivants (Encadré 5). Il présente toutefois plusieurs biais. Souvent, seul le chef de famille est inscrit tandis que la femme et les enfants sont rarement recensés. D'autre part, ceux qui présentent un passeport ne sont pas enregistrés dans le cahier des registres dans lequel figurent les visiteurs munis d'une carte d'identité et les personnes qui changent de résidence. Et enfin un grand nombre de personnes migrantes ne se présente pas au *fokontany*. Il est donc difficile d'estimer le volume exact de migrations et sa fluctuation dans l'année. Ce dispositif a été établi dans le but d'améliorer la sécurité de la population, notamment face au phénomène des *dahalo*, en ayant un meilleur contrôle des arrivées et des départs.

Par ailleurs, le manque de transparence sur l'utilisation de l'argent collecté via la « taxe de séjour » est évoqué par les différents acteurs comme en témoigne une salariée de l'ONG Blue Ventures :

« Chaque pêcheur a un petit passeport. Le Fokontany fait payer un peu d'argent à chaque migrant avant de les autoriser à rester mais l'utilisation de ces ressources n'est pas contrôlée, ce n'est pas transparent. Où va l'argent ? » (Entretien personne ressource, coordinatrice de Blue ventures, le 22/10/2021).

Encadré 5 : L'administration face à la complexité des réalités migratoires

Lors de cette étude, nous avons pu rencontrer un certain nombre de pêcheurs qui se déplacent à Belo-sur-mer de façon saisonnière depuis au moins trois décennies. Au départ, ils s'y rendaient avec leurs parents, puis à l'âge adulte, ils ont poursuivi cette expérience, célibataires et/ou avec leurs propres familles. Ils organisent des « convois » de plusieurs pirogues et viennent pêcher à Belo-Sur Mer tous les ans en avril, et repartent de la même manière, en décembre au plus tard. Seuls des impondérables familiaux (maladies, décès) pourraient modifier cette tradition familiale fortement ancrée, le voyage est alors reporté ou annulé. Ces personnes passent plus de 9 mois par an à Belo-Sur Mer depuis plus de 30 ans. En clair, ces pêcheurs y auront vécu plus de temps que dans leurs lieux d'origine. Ils ont tissé des liens d'amitiés avec des pêcheurs de Belo-sur-mer qu'ils fréquentent depuis l'enfance. Ils les ont initiés à des techniques de pêche variées, en particulier la plongée en apnée. Et pourtant, comme tous migrants saisonniers, ils présentent leurs passeports tous les ans à leur arrivée. Ils ne participent ni aux projets de développement ni aux initiatives associatives locales. Selon le Président du *Fokontany*, il leur suffirait de présenter une lettre de changement de résidence pour être inscrit sur la liste électorale de Belo-sur-mer, marquant ainsi le changement de résidence. Si ces familles n'effectuent pas ce genre de démarche a priori simple, il est fort à parier que d'autres considérations priment sur les avantages à être un résident de Belo-sur-mer. Il est évident que les instruments en place ne rendent pas compte de ces situations complexes, où des facteurs identitaires rentrent en ligne de compte.

3.2.3.2. Gouvernance des ressources halieutiques : perceptions divergentes des menaces

■ Le constat commun : une raréfaction des ressources au niveau local

Tous les acteurs en lien avec la filière pêche sont unanimes dans leur constat : globalement, les ressources diminuent. Alors même que les techniques de pêche sont de plus en plus sophistiquées, les captures sont moindres. En revanche, les avis divergent sur l'explication de ce phénomène. Pour les services techniques et les organismes de conservation (ONG, MNP) mais aussi pour les dirigeants des associations et les autorités locales, il s'explique par la surexploitation, le recours à des techniques destructives, le non-respect des pratiques traditionnelles mais surtout par les perturbations climatiques. Les pêcheurs migrants, quant à eux, constatent effectivement qu'à certains endroits et à des périodes précises de l'année, les ressources semblent épuisées. Mais, de leur point de vue, il s'agit d'un phénomène non structurel et fluctuant comme explicité ci-dessous :

« Il y a moins de produits mais ça varie aussi, d'un mois à l'autre, d'une année à l'autre. Le gros problème c'est le changement climatique, on ne peut pêcher que 12 jours par mois. Il y a aussi des jours où l'on pêche très très peu. » (Focus group 3, autorités locales, Ambakivao, 25/09/2021)

Face au stress causé par des facteurs anthropiques et climatiques, les poissons se déplacent vers des zones plus favorables de la côte ou au large. L'homme suit alors le poisson, c'est l'essence même de la migration vezo. C'est ce qu'évoque une personne lors d'un *focus group* :

"Le poisson, cela ne s'épuise pas, il change d'endroits si les conditions ne lui conviennent plus. Par exemple, s'il y a sécheresse, les poissons ne restent pas, ils ne font que passer. Les gens du sud viennent dans le Nord parce que les poissons migrent quand on les dérange. Par exemple, c'est tabou (fady) de pêcher la nuit parce que les poissons dorment. Ou encore les poissons ont besoin d'eau de pluie, d'eau douce. S'il n'y en a pas, ils partent. Les poissons ne diminuent pas, ils changent d'endroit." (Focus group 13, autorités locales Nosy Kely, Morondava, 16/10/2021)

En outre, les différents acteurs rencontrés concordent sur le fait que cette exploitation par les « petits pêcheurs », si nombreux soient-ils, ne suffit pas à elle seule à expliquer la diminution des ressources halieutiques. D'après ces derniers, la quantité qu'ils parviennent à prélever constitue une infime partie des captures des nombreux bateaux de pêche qui sillonnent la côte ouest. Il en va de même pour les techniques utilisées : si l'utilisation des sennes de plage est unanimement décriée, les méthodes de pêche des bateaux sont jugées encore plus destructrices. Il arrive ainsi que les petits pêcheurs ou les collecteurs migrants se sentent injustement accusés et stigmatisés, et qu'ils doivent se cacher des autorités qui contrôlent les littoraux. Les citations suivantes illustrent ce point de vue⁶⁷.

⁶⁷ Comme l'expliquent aussi F. Randriarilala, T. Rafalimanana, A. Caverivière (2008): « Les engins de pêche (chalut) des crevettiers sont peu sélectifs. Les captures accessoires ou bycatches sont les espèces capturées autres que l'espèce cible (crevettes). Elles peuvent être rejetées en mer ou gardées à bord (Alverson et al., 1994). L'un des problèmes de base de l'exploitation crevettière est celui des captures accessoires. Elles représentent un tonnage important, de faible valeur marchande, constitué souvent de poissons juvéniles (Rafalimanana, 2005) ». (Randriarilala, Rafalimanana, et Caverivière 2008: 237)

« Les bateaux, leur objectif c'est de pêcher des crevettes mais ils attrapent tout type de poissons, parfois même des tortues. Quelques fois, ils jettent leurs "déchets" dans la mer. Cela abîme beaucoup de poissons. [...] La technique des chinois, en une semaine, ils attrapent une tonne. Ils ne laissent s'échapper aucun poisson. » (Focus group 12. Pêcheurs migrants de Nosy Kely, Morondava, 17/10/2021)

« [Les bateaux de pêche] raclent tout, ils vont jusqu'à retourner le sable. Ils prennent de tout petits poissons. Avec les sennes de plage, on reste sur le rivage. Les autorités s'acharnent sur nous qui n'avons rien à manger. Il suffit qu'on entende dire que le service de la pêche va venir pour qu'on aille dans la forêt, on enterre nos filets, c'est dur. [...] Ce qui nous fait de la peine, c'est que les autorités pensent que c'est nous qui gaspillons les ressources. Cette année, les bateaux de pêche sont sortis plus tard. La pêche a été meilleure. Quand ils arrivent, ils perturbent les poissons qui repartent au large. » (Focus group 6. Collecteurs migrants de Betania, Ambakivao, 13/10/2021)

Lors de la collecte des données sur le terrain, nous n'avons pas pu rencontrer les acteurs de la pêche artisanale et industrielle. Les associations de pêcheurs, les ONG et les organisations de la société civile, comme le Comité Régional de Gestion Intégrée des Zones Côtières (CR-GIZC) déplorent le manque d'intérêt manifeste qu'ils ont à dialoguer avec les autres acteurs de pêche. Ils refusent d'assister aux réunions thématiques auxquels ils sont invités. Selon les locaux, les acteurs de la pêche artisanale et industrielle échappent aux contrôles des agents du service régional de la pêche qui n'ont pas autorité sur ces bateaux de pêche, cette compétence étant celle du niveau national. En effet, les licences par rapport au tonnage et aux zones de pêche sont attribuées à ces acteurs de la pêche par le Ministère, au niveau central. Ces acteurs contournent ainsi l'échelle de la gouvernance locale et régionale.

Selon le directeur régional du service de la pêche et de l'aquaculture (entretien à Morondava, le 21/09/2021), les moyens limités des services techniques déconcentrés de l'État constitueraient un maillon faible de la gouvernance locale et de la capacité à encadrer l'activité de la pêche.

« Ils [les locaux] ne peuvent pas compter sur nous, ils doivent trouver et mettre en œuvre leurs propres solutions. Nous ne sommes pas équipés pour intervenir. Nous n'avons même pas un franc à gérer. Nous sommes 9 personnes pour toute la région, une seule voiture et pas de carburant. » (Entretien avec le Directeur du Service de la Pêche et de l'Aquaculture, Morondava, le 21/09/2021)

Selon les acteurs territoriaux, dans l'encadrement de cette activité, l'État serait pris en tenaille entre les intérêts des petits pêcheurs et les gains colossaux générés par la pêche industrielle. La situation est d'autant plus compliquée qu'ils n'existent pas de ports de débarquement dans la région Menabe, ils se trouvent soit à Majunga, soit à Tuléar, ce qui complexifie la mise en œuvre des contrôles.

Le directeur régional du service de la pêche et de l'aquaculture (entretien à Morondava, le 21/09/2021) résume la situation dans les termes suivants :

« Il existe 3 catégories de pêche, classées en fonction des techniques de pêche utilisées, de la zone de pêche c'est-à-dire la distance par rapport au rivage, mais surtout la puissance des moteurs des embarcations : la petite pêche (jusqu'à 15CV), les plus nombreux, mais l'État n'en tire rien ; la pêche artisanale (15 à 25 CV), très peu développée, à encourager/renforcer ; et enfin, la pêche industrielle (plus de 25 CV), ils payent des taxes, des ristournes. Cela pèse sur l'économie nationale. » (Entretien le Directeur du Service de la Pêche et de l'Aquaculture, Morondava, le 21/09/2021)

■ Acteurs, outils et initiatives à l'œuvre : conflits d'usage et de perception de l'espace

Les raisons de la diminution des ressources halieutiques divisent les acteurs concernés. Or il est difficile d'évaluer l'évolution de ces ressources. L'évaluation des stocks, l'outil scientifique le plus fiable, reste coûteux et long à mettre en œuvre. La mesure de la capture par unité d'effort (CPUE), appliquée de façon systématique et aléatoire, permet de suivre l'évolution des captures à l'échelle des communautés. Cette méthode utilisée par les ONG conservacionnistes présente des limites car elle est basée sur des paramètres subjectifs, à savoir l'évaluation de l'effort fourni par le pêcheur, les moyens mobilisés, la durée et elle ne prend pas en considération la zone de pêche à quelques exceptions⁶⁸. En cas de grosse capture, les pêcheurs peuvent directement vendre leurs produits au marché de Morondava. Ces données échappent alors à la comptabilité des captures villageoises.

Les locaux, quant à eux, évaluent la disponibilité des ressources à travers le nombre de cuvettes de poissons pêchés, la taille des poissons, le temps à consacrer à une pêche ainsi que la distance à parcourir à partir du rivage (dans le cas de pêcheurs vezo).

En somme, il existe peu de données objectives sur la variation des ressources disponibles⁶⁹. Ce travail repose donc essentiellement sur la perception des acteurs de la filière et des instances impliquées dans la gestion des ressources⁷⁰.

Dans la plupart des localités, soit le transfert de gestion des ressources naturelles aux populations locales a eu lieu, soit il est cours. À cet effet, VOI ou Communautés de base (COBA) ont été mis en place et des accords communautaires (*Dina*) établis. Leur mise en application reste néanmoins problématique.

Le principe même du transfert de gestion reste incompris par les populations. Dans ce sens, le cas de Belosur-mer est assez révélateur puisque la population considère que la mise en conservation du Parc Kirindy Mite correspond à une expropriation de ce territoire par le Madagascar National Park (MNP). Les populations locales et migrantes se sentent dépossédées de leurs droits et rejettent les mesures de restrictions visant à protéger les îlots qui se trouvent à l'intérieur du Parc Kirindy Mite. Les témoignages suivants traduisent ces situations :

« Ce qui nous affecte, c'est la situation avec les îles. Les gens avaient l'habitude d'y aller. C'est de ces îles que vivaient nos ancêtres, nos enfants. C'est notre héritage. Maintenant, il y a des propriétaires. C'est triste. Ça leur appartient, nos enfants n'ont plus le droit d'y séjourner.

⁶⁸ Les suivis organisés par l'ONG Blue Ventures prennent en compte ces zonages, certaines zones de pêche sont géolocalisées.

⁶⁹ Des analyses ont été menées sur certaines filières comme le crabe, en particulier dans le sud de Morondava : les suivis de captures par unité d'effort effectués ont permis d'avoir des tendances publiées par la FAO en 2019 (Gardner C.J. et al. 2017)

⁷⁰ Il semblerait toutefois que des proxys des données de production soient réalisées au niveau des Directions Régionales des Ressources Halieutiques et de la Pêche (DRRHP).

[...] Ils ont fait un parc. Ils n'ont pas réuni les pêcheurs mais les propriétaires de boutres, les enseignants, les autorités locales...Des gens qui ne vivent pas de la pêche.

[...] Ils ont pris le matériel de nos enfants, leur ont collé des amendes. Maintenant, pour y rester, ils doivent se cacher, comme des voleurs.

[...] Pour ceux qui pêchent sur les îles, c'est un avantage pour eux d'être sur place. C'est comme ça que cela se passe depuis nos ancêtres. » (Focus group 17, représentants des associations locales, Belo-sur-mer, 25/10/2021).

Les populations vezo habituées à gagner leur vie sur ces îlots depuis plusieurs décennies apparaissent tout aussi ébranlés et déroutés par les politiques de protection et de création du parc national. Ils évoquent ainsi la « fermeture » de leur territoire traditionnel de subsistance et la privation d'un droit d'accès aux îles qui, auparavant, constituait un espace ressource essentiel pour les familles. C'est ce que cette personne enquêtée explique :

« Notre problème principal, c'est la fermeture des îles [en 2017]. Ça nous complique la vie. Ils pourraient nous laisser ne serait-ce que la plus grosse, ça serait déjà bien. »

[...] Ils ne font pas de concessions. D'abord, ils avaient interdit aux femmes d'y aller pour qu'elles ne puissent pas s'occuper de nous. Ensuite, on nous a limité les séjours à 3 jours. On nous court après comme si on était des dahalo. [...] Quand on était là-bas, tout le monde gagnait bien sa vie, même les femmes et les enfants travaillent là-bas.

[...] Seulement trois jours. Le troisième jour, on a encore besoin d'arriver jusqu'ici, on en a encore pour 10km. Quand le vent n'est pas favorable, c'est difficile. On abîme nos voiles. Avant, on était sur place. Quand on rentrait, le repas était prêt.

[...] Si on était plusieurs, on aurait pu demander. Ou encore, si on avait le soutien des locaux ça aurait été plus simple. Nous, on ne peut rien faire, on n'est pas d'ici, on est des vahiny. "

[...] Si on prend l'exemple de l'île d'Andriamitaroky [au large d'Andranopasy, dans le parc velondriake] le maire est beaucoup plus tranquille. Il défend les pêcheurs. À un moment donné, les pêcheurs ont été jusqu'à prendre des armes. Nous n'avons pas envie de nous bagarrer".

[...] Ils disent que c'est pour le tourisme. Comme les vazaha paient des droits d'entrée, ils doivent pouvoir être tranquilles. Ils disent que les oiseaux s'en vont si les pêcheurs restent sur l'île. Le motif principal, ce sont les collecteurs/patrons qui ne payaient ni taxes, ni ristournes parce qu'ils ne passaient pas par le village. (Enquête ménage migrant 23, Belo-sur-mer, 23/10/2021)

En règle générale, les VOI parviennent à mieux surveiller l'exploitation des ressources dans la mangrove mais pas sur les plages. Cette différence s'explique : i) le travail de contrôle dans les mangroves est ancien et a mobilisé la population locale ; ii) les populations migrantes n'osent pas enfreindre les règles et évitent d'avoir affaire à la police locale ; iii) les perceptions de l'espace sont différentes : la mangrove est perçue comme un espace terrestre délimité, un territoire que l'on peut facilement associer à un collectif, alors que l'espace marin est ouvert et accessible à tous.

Les interdictions sont bien plus difficiles à comprendre lorsqu'elles s'appliquent à l'espace marin. Les effets des prélèvements des ressources sont invisibles, et elles apparaissent comme infinies.

Qui plus est, ces VOI sont souvent créés à l'initiative de programmes ou d'organismes privés, et en être membre constitue une condition pour accéder à des bénéfices potentiels. À titre d'exemple, financé par Mikajy USAID, le Groupement des Pêcheurs Professionnel du Menabe (GPPM) œuvre, entre autres, à la mise en place d'associations de pêcheurs. Il a été clairement stipulé par les autorités que la carte de pêcheur – indispensable à l'exercice de la pêche – n'est délivrée qu'à des membres d'associations. Certains pêcheurs locaux et personnes migrantes sont donc susceptibles d'adhérer à ces groupements, plus pour des raisons pratiques que par réelle conviction.

De leur côté, les patrouilleurs, les policiers de l'eau et de la mer, en plus d'assurer une responsabilité bénévole, manquent d'équipement quand ils ne craignent pas les représailles. Leur position reste en effet ambiguë, tiraillés entre les pratiques de leurs communautés d'appartenance et les exhortations des autorités et des ONG.

Enfin, attachés à leurs pratiques traditionnelles et asphyxiées par la précarité au quotidien, la population locale ou migrante peine à adhérer à la réglementation en vigueur comme illustré ci-dessous. Et ce d'autant plus que, le long du littoral, les groupements de populations locales (VOI, LMMA, association de pêcheurs, coopérative) intègrent rarement les populations migrantes.

« On arrive à appliquer les Dina. Les gens sont conscients mais ils détruisent quand même quand ils n'ont pas le choix.

[...] Les gens n'arrivent pas à se concentrer sur des choses qui vont prendre une semaine, ils pensent seulement à aujourd'hui, car il n'y a plus aucune garantie. Il y a des perturbations, par exemple, le climat. » (Focus group 1, FIVOI - Belo Sur Tsiribihina, 23/09/2021)

Ajoutons que le niveau de corruption est élevé et se traduirait, entre autres, par une application partielle des sanctions.

On note par ailleurs de la défiance de la part des membres de ces groupements vis-vis de leurs dirigeants, s'expliquant par le manque de transparence dans la gestion de la vie associative. Ils doutent aussi de la nature de leur engagement, s'agissant de responsabilités bénévoles particulièrement exigeantes. Aux yeux des locaux, leurs dirigeants étant constamment en déplacement, ils ne peuvent pas se consacrer à leurs activités économiques habituelles, ce qui les conduit à trouver des compensations financières autres. D'après eux, le fait que les déplacements sont indemnisés par les organisateurs des événements auxquels ils participent constitue leur principale source de motivation.

Quant aux actions des organismes de protection de l'environnement (ONG, fondations), le point de vue des locaux est partagé. Ils perçoivent leurs interventions comme un avantage, en particulier sur les aspects relatifs à la mise en place d'activités génératrices de revenu (par exemple l'algoculture à Belo-sur-mer) ou d'autres types d'actions comme l'utilisation de l'énergie solaire et l'équipement des ménages à Ambakivao. Les activités en lien avec la protection de l'environnement font débat. En règle générale, les populations en comprennent les principes et les enjeux mais ne souhaitent pas s'y tenir parce qu'il en va de leur survie, comme l'explique cette personne enquêtée :

« Notre situation par rapport à l'environnement est grave. Ils disent qu'il y a des mesures d'accompagnement mais on ne voit rien de concret.

[...] Dans la forêt de mangrove réservée à notre usage [le noyau dur est géré par le MNP], on fait du reboisement. La forêt est administrée par les VOI qui délivre des permis de coupe aux associés. Ceux qui ne sont pas associés doivent payer 5000 Ar. C'est une façon d'inciter les gens à adhérer."

[...] Il n'y a pas de solution. Que ce soit la forêt ou la mer. C'est à cause de la pauvreté qu'ils détruisent. C'est à l'État de résoudre les problèmes, en conseils des Ministres. Ils peuvent trouver des solutions, peut-être pas définitifs. Les ONG ou le MNP ne peuvent pas résoudre les problèmes [de la population]. » (Entretien avec le Président Fokontany de Belo-sur-mer, le 21/10/2021)

Certaines ONG travaillant dans cette région (Blue Ventures, Louvain Coopération, etc.) ont pleinement conscience de ces réalités locales, comme elles l'ont formulé lors du webinaire de présentation des résultats préliminaires de cette étude du 18 novembre 2021. C'est pourquoi certaines ont impulsés des initiatives complémentaires à leur action de préservation de l'environnement en prenant par exemple en compte les personnes migrantes lors des consultations de terrain et en proposant des formations les incluant mais cela reste encore embryonnaire.

On observe le même décrochage en ce qui concerne les services techniques de l'État, les collectivités territoriales décentralisées et l'ensemble des instances publiques. Les populations locales leur attribuent un rôle de contrôle de l'application des réglementations qu'ils dictent, tout en en soulignant les incohérences (cas de bateaux de pêche) et les contradictions avec leurs propres situations socio-économiques.

« On ne vient pas voler. C'est comme ça qu'on gagne notre vie. On va à 500 m au large, on prend ce que la nature veut bien nous donner. » (Focus group 6, Betania Ambakivao, 13/10/2021)

À la racine de ces conflits et dialogue rompu, on identifie la différence de perceptions et les intérêts divergents des acteurs en présence :

« Ils ont un salaire mensuel quelle que soit la météo. Nous, cela va faire un mois qu'on ne peut pas sortir pêcher à cause du vent du Sud. » (Entretien chef dodoky Nosy Mamy, Belo-sur-mer, 22/10/2021)

Les populations locales partagent un sentiment d'être en permanence dans une position d'illégalité, dont il est difficile de s'extraire. Si l'exploitation des ressources terrestres et marines est illégale, ils se demandent quelle option leur reste pour subvenir à leurs besoins. À ce titre, les populations migrantes de Betania, Morondava, dans l'impossibilité de faire de l'agriculture, se retrouvent contraintes à une forme d'économie extractiviste. S'ils se dédient à la pêche, les techniques qui leur sont accessibles ne sont pas conformes avec la réglementation en vigueur au sein des services de la pêche. Par ailleurs, s'ils produisent du charbon de bois, répondant à une forte demande des locaux, l'exploitation de la forêt est sanctionnée par la DREDD. Ces incompréhensions et perceptions différenciées sont illustrés par les propos de cet enquêté :

« Ils [les populations] fuient les dahalo. Ils vivent de la pêche et de la forêt, du charbon et du bois de chauffe. Quand ils arrivent ici, ils apprennent à pêcher. Ils ont détruit nos forêts. Si on le leur interdit, ils disent "Qu'est-ce qu'on va manger ?" Qu'est-ce que vous voulez répondre à ça ? » (Focus group 14, Betania, Morondava, 17/10/2021)

Dans le même temps, les collectivités territoriales, bien en peine de mettre en place des dispositifs de gouvernance des migrations autres que le contrôle des arrivées, prélèvent différents types de taxes - par exemple celle des communes sur les pirogues - qui ne sont donc pas toujours comprises par les populations.

Ce constat de méfiance généralisée par rapport aux instances publiques conduit les populations migrantes et non migrantes à développer des stratégies économiques de survie basées sur des réseaux familiaux et amicaux, et s'appuyant sur le patron qui peut jouer le rôle à la fois de banquier, d'assureur et d'actionnaire.

Cette seconde partie démontre que la gouvernance migratoire dans les lieux de destination, encore embryonnaire, est basée sur la réplcation d'outils pensés en référence à une logique de contrôle. Il est donc pertinent d'entamer une réflexion sur des actions à développer.

Partant du constat que les populations étudiées dépendent de l'exploitation des ressources marines pour leur subsistance, l'une de nos hypothèses de départ statuait sur l'influence des dispositifs de conservation sur les phénomènes migratoires et inversement, sur la nécessité de prendre en considération le fait migratoire dans les mécanismes de gestion des ressources naturelles (section 2.2.1.3). Nous avons pour ce faire, identifié les aires protégées de la région Menabe (le Parc national Kirindy Mite de catégorie II et l'Aire Protégée Menabe Antimena de catégorie V) mais également de manière plus large, toutes celles qui se trouvent sur la trajectoire migratoire des populations vezo (Parc National Marin Velondriake de la région Atsimo-Andrefana ainsi que les îles Barren de la région Melaky de catégorie VI).

En règle générale, l'existence d'un dispositif de conservation ou de restrictions réglementaires temporaires (comme la fermeture de la saison de pêche) incite les populations à partir. À titre illustratif, dans le cadre de Velondriake, même si la migration de cette zone date de plusieurs décennies, il semblerait que les mesures en vigueur sur l'accès à des ressources déjà réduites, forcent les populations à aller pêcher dans d'autres lieux où les ressources sont plus abondantes et l'exploitation est plus libre.

Il en va de même pour les habitants de l'Aire Protégée Menabe Antimena qui se déplacent massivement vers les zones côtières pour pratiquer la pêche. Dans ce cas précis, aux problèmes d'insécurité et de sécheresse, s'ajoutent les zonages relatifs à l'aménagement de l'aire protégée limitant ainsi l'accès au foncier.

Pour ce qui est du Kirindy Mite, nous avons déjà évoqué les discordes liées à l'interdiction de séjour de plus de 3 jours sur les îles de Belo-sur-mer. Cela a eu pour conséquence une installation massive des populations vezo, qui auparavant y vivaient de mars à décembre, à Nosimbalalavo, la langue de sable sur le front de mer de Belo-sur-mer.

En résumé, quelle que soit la catégorie de classification de l'aire protégée et, de ce fait, le niveau de participation attendu de la part des populations, celles-ci sont loin de s'approprier les modes de gouvernance des ressources en cogestion, voyant dans ces dispositifs un frein à l'exercice de leurs activités économiques et, au-delà, une atteinte à leurs modes de vie.

Les enjeux relatifs à la gouvernance des ressources renvoient ainsi à des représentations différenciées et plurielles selon les acteurs concernés : le besoin de dialogue et de communication est avéré.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'identifier les dynamiques migratoires à l'œuvre au sein de la région Menabe à Madagascar (migrations temporaires ou à caractère durable, mobilités circulaires et saisonnières) dans leur lien à la gouvernance des ressources marines et halieutiques. Il s'agissait de comprendre les effets des pratiques migratoires sur les ressources marines et côtières en documentant plus spécifiquement les situations locales du point de vue social. Cette étude se proposait alors d'apporter des éléments de réponse aux questions de recherche suivante : quelles dynamiques migratoires participent des recompositions territoriales de la région côtière du Menabe ? Quelles sont les formes de dynamiques sociales et spatiales qui se jouent dans la rencontre entre populations locales et personnes migrantes (cohésion, conflits, dispositif d'intégration, rejet, etc.) ? Quelles relations et modes d'organisation sont à l'œuvre entre population locale et population migrante ? Quels sont les effets des migrations et des organisations sociales existantes sur les ressources locales côtières et marines ?

Pour cela, nous avons déployé une méthodologie principalement qualitative combinant observations, entretiens individuels et *focus group* menés dans plusieurs localités du littoral de la région du Menabe.

Les éléments de résultats que nous développons à la suite, issus d'une démarche à caractère exploratoire et restant encore largement à approfondir, s'inscrivent dans une logique de recherche appliquée visant à fournir des pistes de réflexion pour l'action et à ouvrir la voie à des recherches futures.

■ Les formes renouvelées des pratiques migratoires

L'étude s'est tout d'abord focalisée sur les pêcheurs *vezo* du littoral du Menabe. Comme l'a confirmé leur perception de l'espace maritime et leur territorialité vécue, la mobilité spatiale – dans ses formes multiples – est au cœur de leurs pratiques d'existence, rappelant les propos de F. Muttенzer (2007) lorsqu'il parle de « transhumance traditionnelle ». Cela étant, ces pratiques de l'espace sont aujourd'hui en forte évolution : d'une part, les personnes migrantes sont de plus en plus nombreuses et les migrations ne concernent pas seulement les populations *vezo* ; d'autre part, les formes mêmes de la mobilité se recomposent : les destinations se multiplient et la durée des séjours s'allonge pouvant conduire à une certaine sédentarisation des populations migrantes dans les lieux de destination.

À ce phénomène plutôt connu des migrations *vezo*, toutefois en pleine mutation, s'ajoute une diversification géographique des flux de migration et de mobilité circulaire : des terres vers les côtes, entre des villages littoraux, mais aussi du littoral vers l'intérieur. Les flux s'intensifient, grâce à l'usage des technologies qui permettent en temps réel de documenter la disponibilité de la ressource marine ou les prévisions météorologiques, avec un niveau de précision pouvant concerner parfois l'ensemble des villages. Qu'il s'agisse d'individus seuls ou de familles, les populations *vezo* mais aussi d'autres ethnies pratiquent les migrations et mobilités circulaires. L'étude a montré à ce titre le rôle pivot des femmes dans l'organisation des migrations et la gestion des ressources économiques familiales, comme constaté dans d'autres contextes (Cortes 2016; Michel 2016; Néya 2016; Trousselle 2016). Lorsqu'elle la femme est « celle qui reste » dans le lieu d'origine, elle assure la continuité des activités productives et domestiques locales. Lorsqu'elle est « celle qui part », elle pratique la pêche à pied ou utilise la senne de plage, elle transforme les produits de la pêche et assure leur vente. Elle va même jusqu'à développer des activités complémentaires telles que la collecte ou le petit commerce, elle gère le quotidien et en particulier le budget de la famille afin d'assurer que l'entreprise migratoire soit une réussite.

Le phénomène migratoire se greffe à de multiples facteurs explicatifs : aux conditions climatiques et environnementales adverses, aux situations structurelles d'insécurité économiques, sociales et alimentaires, mais aussi physiques, aux mesures de gestion environnementales imposées par les *Dina*, TGRN et TGRH, PAG d'aire protégée ou encore PACP, souvent perçues comme restrictives par les populations et contribuant à activer le recours à la migration.

Dans ce contexte, la migration est une stratégie d'existence répondant aux nécessités de subsistance quotidienne, conduisant les populations à se déplacer pour capter des ressources dans différents lieux, en particulier celles liées à l'activité de la pêche, dont le propre est d'être mobile pour capturer les ressources marines qui se déplacent, afin de diversifier ou générer de nouveaux revenus.

Ces multiples dimensions conduisent aujourd'hui la population malagasy à développer de nouveaux comportements mobilitaires et à adapter leurs pratiques de la pêche, dont certaines peuvent avoir des effets sur les ressources marines et halieutiques.

■ Quelles relations entre la migration et la raréfaction réelle ou perçue des ressources marines et côtières ?

Le lien entre migrations et ressources marines et côtières a été analysé au prisme à la fois des pratiques et des représentations, en donnant la parole aux différents acteurs du territoire : à ceux directement impliqués dans la filière de la pêche (pêcheurs, collecteurs, etc.) qu'il s'agisse des populations locales ou migrantes, à ceux engagés plus directement dans la gouvernance territoriale et l'action technique (représentants d'associations, de collectivités locales, etc.). La raréfaction des ressources sur le littoral de Menabe, mais aussi dans les lieux d'origine des personnes migrantes, est une perception partagée par l'ensemble des acteurs rencontrés. Les acteurs institutionnels et les populations concordent sur le fait que les ressources marines diminuent sur le littoral, la disponibilité des ressources étant évaluée par ces dernières à partir de l'évolution de leurs captures. Cependant, l'interprétation de ce phénomène, réel ou perçu, diverge. À titre d'exemple, pour les pêcheurs *vezo*, les ressources sont inépuisables car la mer ne peut pas se tarir. La diminution des poissons dans un site de pêche s'expliquerait plus par le déplacement de ceux-ci vers des zones plus favorables à leur développement que par un déclin des quantités de poissons in situ. Pour d'autres acteurs, cette raréfaction des ressources est à imputer aux pratiques des petits pêcheurs, à l'utilisation d'engins de pêches non autorisés, à l'intensification de l'effort de pêche sous l'influence de nouvelles demandes du marché mondial (holothurie et concombre de mer pour le marché chinois) ou encore à la pêche industrielle.

Quoiqu'il en soit, en l'état actuel des connaissances, le caractère multidimensionnel du phénomène et la difficulté à mesurer de manière objective les impacts réels des activités des pêcheurs sur les ressources marines et halieutiques rendent impossible l'affirmation communément admise selon laquelle il y aurait une corrélation directe et unique entre, d'un côté, la dégradation des ressources marines et côtières et, de l'autre, les pratiques des pêcheurs, autant migrants que locaux.

■ Quelles sont les incidences concrètes des phénomènes migratoires sur la gestion des ressources marines et côtières ?

Nous avons cherché à questionner la gouvernance des ressources naturelles marines en partant du constat que les populations migrantes sont généralement considérées comme un obstacle à la préservation des ressources naturelles. Nous avons interrogé, plus spécifiquement, les formes d'interaction sociale entre les populations locales, collectivement propriétaires et responsables en titre de la gestion durable des ressources sur un territoire donné, et les populations migrantes qui viennent exploiter les mêmes ressources afin d'assurer leur subsistance. Dans les localités d'étude, bien souvent, l'empathie fonde les rapports sociaux entre populations locales et migrantes, soit parce que dans certaines localités – comme à Betania (Morondava) et Belo-sur-mer –, les populations locales s'identifient comme *vezo*, soit parce qu'ils sont « pauvres et malagasy comme nous » ou encore « c'est le ventre [vide] qui les guide ». En règle générale, la migration en tant que telle, est une pratique bien intégrée par les populations locales, dans la mesure où elles ont elles-mêmes une longue tradition de migration. Leurs rapports sociaux se traduisent ainsi par diverses formes de coopération, d'interdépendance et d'alliances, même s'il n'est pas rare que les locaux décrivent les méthodes d'exploitation des ressources introduites par les personnes migrantes, et qui se diffusent parfois à l'ensemble de la population.

La cohabitation est apparue plus conflictuelle dans les aires protégées administrées par des entités extérieures, publiques ou privées. En limitant l'accès aux ressources, les dispositifs de protection (aire protégée plus ou moins strictement, LMMA, etc.), et les restrictions qui leur sont liées, incitent les populations, soit à enfreindre les règles, soit à partir. Si des conflits opposent les populations aux organismes en charge de l'application des mesures, il n'est pas rare que les populations locales aient recours à ces mêmes organismes pour arbitrer des discordes liées à l'exploitation des ressources.

En réalité, les litiges s'expliquent souvent par une divergence de perception de l'espace marin et de ses ressources. Comme l'exprime une chercheuse spécialiste de ces sociétés locales du CNRE, du point de vue des pêcheurs, en particulier des *vezos*, « chacun peut pêcher, car pour eux la mer est la mère nourricière de tous, elle est "infinie" et "éternelle" ». (Professeure Ramisandrazana Rakotoariseheno, échange mail du 22/11/2021). De fait, cette vision de la ressource marine va à l'encontre de celle des conservationnistes, et de

certaines populations locales sensibilisées et formées à la cause environnementale. Cela étant, quoique convaincues et pleinement conscientes des enjeux environnementaux, ces dernières peinent à traduire leurs convictions en action. Compte tenu des impératifs économiques auxquels elles font face au quotidien, le pragmatisme l'emporte et elles se trouvent dans l'incapacité à traduire en acte, dans une projection à moyen ou long terme, leur conscience environnementale. En d'autres termes, les dispositifs de conservation et les modes de gestion partagés, mis en place dans un contexte de grande précarité économique et sociale, sont souvent contournés et transgressés car, hormis l'exploitation des ressources naturelles, les populations ne disposent pas d'alternative.

■ Comment mieux intégrer le fait migratoire dans les projets de développement, les politiques publiques et la gestion des territoires ?

Dans la région Menabe, les migrations revêtent une importance fondamentale, du fait de leurs implications à l'échelle locale, régionale et nationale. Mais elles s'inscrivent également dans un contexte plus global dans la mesure où les activités de pêche des personnes migrantes sont sous l'influence directe de l'économie mondialisée des produits halieutiques. Ce constat doit nous inciter à intégrer la réalité migratoire dans des dispositifs globaux.

Les enjeux de gestion des migrations et des mobilités circulaires étant à la fois d'ordres social, économique, politique, environnemental, foncier et sécuritaire, il convient de dépasser la vision dichotomique de leurs aspects positifs (par exemple leur contribution au développement des lieux d'arrivée) ou négatifs (par exemple les conflits autour de la gestion des ressources ou le non-respect des us et coutumes des lieux d'arrivée) pour aller vers des analyses systémiques, situées et pluridimensionnelles. Cette approche permettrait sans doute le dépassement du « hiatus » mis en évidence dans le cas de la région Menabe entre, d'un côté, les politiques publiques de conservation/protection de la ressource qui pensent le territoire comme un espace borné et délimité, régi par des normes, et de l'autre, les manières de vivre et penser l'espace du quotidien des habitants. Cette distorsion appelle à un changement de paradigme qui puisse tenir compte des territorialités, non pas de la sédentarité, mais de la mobilité et de la fluidité. Nous rejoignons ainsi les propos de G. Cortes et al. (2020), formulés à propos d'autres régions du monde et sur des thématiques connexes : « Au final, [...], les politiques territoriales rurales, alors même qu'elles peuvent être fondées sur la lutte contre la pauvreté et la recherche de l'inclusion sociale, restent guidées par le principe de « l'impératif territorial » (Retailé, 1996), à savoir les principes du zonage et du bornage, de la spécialisation de l'espace (et de l'intensification des systèmes productifs qui lui est associé), de la fixation et sédentarité supposée des populations. Elles passent ainsi sous silence les territorialités « fluides » qui caractérisent de nombreuses sociétés rurales et agriculteurs familiaux, dès lors que leurs pratiques et rapports à l'espace s'organisent autour des principes de la multi-localisation, de la pluriactivité, de la mobilité ou encore de la complémentarité entre différents modes productifs. On touche ici à la difficulté de concevoir des territorialités réticulaires, souples et « extensives » d'usage de l'espace auquel les populations ont toujours eu recours dans le cadre de leurs stratégies de reproduction sociale » (Cortes, Eloy, et Vassas Toral 2020/ 122).

Engager une réflexion plus attentive aux enchevêtrements des liens complexes qui se nouent entre migrations et gouvernance des ressources, permettrait également de repositionner les modalités d'action et d'intervention sur le territoire au cœur des stratégies des sociétés locales. À ce titre, une attention particulière mérite d'être portée à la place et au rôle des femmes qui, on l'a vu, sont des actrices pivot des activités et économies familiales. De même, l'intégration des personnes migrantes, aux côtés des populations locales, dans la construction et l'application des outils de gestion des ressources marines et côtières (LMMA, PACP, etc.) supposerait d'engager une réflexion sur la prise en compte des situations d'extrême précarité économique et sociale des populations, de leur quête de sécurité et de moyens d'existence. Sur ce point, tout laisse à penser que la stricte logique de contrôle restera insuffisante pour penser l'inclusion sociale des habitants dans une gestion durable de la ressource. On l'a vu, la gestion du fait migratoire reste limitée au contrôle administratif (passeport, registres) et fiscal (droits sur les embarcations, taxes), pris en charge par les autorités publiques et politiques. Les acteurs du développement et de la conservation, quant à eux, mettent en place des mécanismes de sanction (mise en place de dispositif sécuritaire dans l'aire protégée).

Les expériences locales en matière de gouvernance de la migration montrent pourtant que les acteurs territoriaux ont pleinement conscience de la complexité des réalités locales, comme elles l'ont formulé lors du webinaire de présentation des résultats préliminaires de cette étude du 18 novembre 2021. Les initiatives impulsées par certaines ONG (Blue Ventures, Louvain Coopération, etc.) restent toutefois encore embryonnaires (prise en compte des personnes migrantes lors des consultations de terrain, formations

incluant les personnes migrantes). Elles méritent ainsi d'être soutenues et renforcées, également d'en mesurer les effets pour éventuellement les répliquer. De même, certains dispositifs, recensés ailleurs à Madagascar ou en dehors des frontières nationales, peuvent être sources d'inspiration. La construction ou l'adaptation de stratégies d'inclusion des personnes migrantes impliquerait ainsi la mise en place de plateformes de partage d'expériences et de dialogue entre habitants et acteurs institutionnels, mais aussi entre territoires, pour susciter la mobilisation d'outils adaptés dans une approche transversale de la gestion des ressources naturelles et pour penser autrement le territoire. À titre d'exemple, le Plan d'Aménagement de la Pêche, un document de référence et de cadrage de la filière, en cours de lancement actuellement dans le Menabe, pourrait constituer un véritable levier pour l'intégration des personnes migrantes dans la gestion intégrée et territoriale des ressources marines en Menabe.

Comme évoquée dans l'introduction, cette étude menée dans la région du Menabe constitue un premier pas dans l'analyse du lien entre migration et gouvernance des ressources. Son caractère exploratoire a pour corollaire certaines limites, notamment de nature méthodologique. Un temps plus long dédié aux travaux de terrain aurait été nécessaire pour faire une analyse plus poussée des phénomènes étudiés. Par ailleurs, la période de la collecte de données (septembre à novembre 2021) n'était pas toujours en phase avec la temporalité de certaines dynamiques centrales dans cette étude. En effet, les déplacements des populations sont particulièrement intenses entre décembre et avril (saison des pluies). À cette période, les personnes migrantes vezo du sud-ouest de Madagascar rentrent dans leurs lieux d'origine ; certaines populations se déplacent vers l'intérieur des terres pour se consacrer aux activités agricoles et, dans le même temps, des personnes migrantes se rendent sur le littoral lorsque la pêche au crabe se termine. C'est donc le moment propice pour observer l'utilisation des sennes de plage dans des localités comme Boringeny, Andrahangy et Betania (Morondava). La saison sèche (juin à août) est une période également intéressante pour observer les migrations d'est en ouest, dès la fin de la saison agricole.

Ainsi, toutes les réalités socio-spatiales de la région n'ont pu être observées du fait de la temporalité de cette étude. Il serait donc pertinent d'approfondir l'analyse et la compréhension des phénomènes étudiés en retournant dans les lieux d'étude à ces périodes précises. Suivre les systèmes et les cycles de migration sur un temps plus long (au moins une année) permettrait ainsi de comprendre plus finement les rationalités et logiques qui les sous-tendent, en renforçant le lien de confiance avec les familles et les personnes enquêtées. Cette proposition permettrait également d'approfondir l'analyse diachronique, à la fois des pratiques de migration et de pêche, en opérant à des va-et-vient sur le terrain organisé de manière stratégique et répétés.

Enfin, cette étude est un tremplin pour des recherches futures, en particulier dans une perspective d'études comparées avec d'autres régions de Madagascar. Aujourd'hui, les acteurs locaux (ceux mobilisés lors du webinaire notamment) identifient un besoin urgent de disposer de données additionnelles sur un temps plus long et à une échelle géographique plus large. Mener des observations, à la fois dans les régions de départ et d'arrivée permettrait de capter les effets de continuum socio-spatiaux, démarche pouvant aider à la construction d'outils fiables pour orienter la décision et l'action. Elle contribuerait, par ailleurs, à alimenter l'observatoire des migrations (initiative OIM/CNRE) et la stratégie régionale de l'OIM. En ce sens, dans une perspective pluridisciplinaire, un approfondissement serait à fournir sur le partage de l'espace marin entre les différents acteurs (pêche et conservation), et sur l'organisation de la filière pêche. Au-delà, il conviendrait de poursuivre l'analyse en étudiant l'ensemble des ethnies impliquées dans les dynamiques en cours, ce qui permettrait de renseigner d'autant mieux les spécificités propres à l'ethnie vezo. L'enjeu serait également de documenter les systèmes d'activité en adoptant une vision multi-située, c'est-à-dire qui intègre l'ensemble des lieux d'activités et de résidence des populations, tout en portant une attention particulière à la question de l'accès au logement et à la terre qui demeurent des zones d'ombre dans cette étude.

Bibliographie

Agier, Michel. 2004. *La sagesse de l'ethnologue*. L'œil neuf. Sagesse d'un métier. Paris.

Arborio, Anne-Marie, et Pierre Fournier. 2011. *L'enquête et ses méthodes : L'observation directe*. 3e édition. Paris: Armand Colin.

Aswani, Shankar. 1999. « Common Property Models of Sea Tenure: A Case Study from the Roviana and Vonavona Lagoons, New Georgia, Solomon Islands ». *Human Ecology* 27 (3): 417-53. <https://doi.org/10.1023/A:1018727607651>.

Aubriot, Olivia, et Tristan Bruslé. 2012. « Agriculture paysanne népalaise et phénomènes migratoires : de la complémentarité à la rupture des liens ? » *Autrepart*, n° 62: 141-58. <https://doi.org/10.3917/autr.062.0141>.

Baby-Collin, Virginie, Geneviève Cortes, et Laurent Faret. 2009. « Transferts migratoires, trajectoires de mobilité et développement. Approche comparée en Bolivie et au Mexique ». In *Migrants des Suds. Pratiques, trajectoires et territoires des migrations internationales*, par Virginie Baby-Collin, Geneviève Cortes, Laurent Faret, et Hélène Guétat-Bernard, IRD Editions, 237-60. IRD/PUM Toulouse/Université de Montpellier.

Ballouche, Aziz, Evelyne Gauché, et Thierry Guineberteau. 2019. « Introduction – Afrique(s) atlantique(s). Entre espace de transition et cohérence régionale ». *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 252 (décembre): 7-18.

Baron, Catherine, Olivier Petit, et Bruno Romagny. 2011. « Le courant des « Common-Pool Resources » : un bilan critique ». In *Pouvoirs, Sociétés et Nature au Sud de la Méditerranée*, par T. Dahou, F. Elloumi, F. Molle, M. Gassab, et B. Romagny, Editions INRAT/IRD/Karthala, 29-51. Paris/Tunis.

Basch, Linda, Nina Glick Schiller, et Christina Blanc-Szanton. 1994. *Nations unbound: transnational projects, postcolonial predicaments, and deterritorialized nation-states*. London: Routledge.

Begossi, Alpina. 1998. « Resilience and neo-traditional populations: The caicaras (Atlantic Forest) and caboclos (Amazon, Brazil) ». In *Linking Social and Ecological Systems: Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience*, par F. Berkes et Folke C., Cambridge University Press, 129-57. Cambridge.

Bérard, Marie-Hélène. 2009. « Légitimité des normes environnementales et complexité du droit : l'exemple de l'utilisation des Dina dans la gestion locale de la forêt à Madagascar (1996-2006) ». Université de Laval. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/20946>.

Berthomière, William, et Marie-Antoinette Hily. 2006. « Décrire les migrations internationales : Les expériences de la co-présence ». *Revue européenne des migrations internationales* 22 (2): 67-82. <https://doi.org/10.4000/remi.2819>.

Black, Richard. 2001. « Environmental refugees: myth or reality ? » New Issues in Refugee Research Working Paper 34. *New Issues in Refugee Research*. Genève: UNHCR.

Blanchet, Alain, et Anne Gotman. 2010. *L'entretien*. 2^e éd. 128. Armand Colin.

Blanc-Pamard, Chantal, et Hervé Rakoto Ramiarantsoa. 2007. « Normes environnementales, transferts de gestion et recompositions territoriales en pays betsileo (Madagascar) ». *Natures Sciences Sociétés* Vol. 15 (3): 253-68.

Brettell, Caroline. 2003. *Anthropology and Migration: Essays on Transnational Ethnicity and Identity*. Walnut Creek. AltaMira Press.

Broad, Robin. 1994. « The poor and the environment: Friends or foes? » *World Development* 22 (6): 811-22.

Browder, John O. 1995. « Redemptive Communities: Indigenous Knowledge, Colonist Farming Systems, and Conservation of Tropical Forests ». *Agriculture and Human Values* 12 (1): 17-30. <https://doi.org/10.1007/BF02218071>.

Bruslé, Tristan. 2006. « Aller et venir pour survivre ou s'enrichir. Circulations de travail, logiques migratoires et constructions du monde des Népalais en Inde. » Poitiers: Université de Poitiers.

Burnod, Perrine, Heriniaina Rakotomalala, et Jean-François Bélières. 2019. « Diversité des formes de migrations internes à Madagascar ». Présenté à Colloque « Migrations méconnues, ruralité en mouvement », Antananarivo, mai 22.

Canavesio, Rémy. 2015. « Les migrations dans le sud de Madagascar ». *Autrepart* N° 74-75 (2): 259-78.

Cassels, Susan, Sara R. Curran, et Randall Kramer. 2005. « Do Migrants Degrade Coastal Environments? Migration, Natural Resource Extraction and Poverty in North Sulawesi, Indonesia ». *Human Ecology: An Interdisciplinary Journal* 33 (3): 329-63. <https://doi.org/10.1007/s10745-005-4142-9>.

Chambers, Robert, et Gordon Conway. 1991. « Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century ». *IDS Discussion Paper*, n° 296. <http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/123456789/775>.

Gardner C.J. et al. (2017) Value Chain Challenges in Two Community-Managed Fisheries in Western Madagascar: Insights for the Small-Scale Fisheries Guidelines. In: Jentoft S., Chuenpagdee R., Barragán-Paladines M., Franz N. (eds) *The Small-Scale Fisheries Guidelines*. MARE Publication Series, vol 14. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-55074-9_16

Ciriacy-Wantrup, S., et Richard Bishop. 1975. « Common Property as a Concept in Natural Resources Policy ». *Natural Resources Journal* 15 (4): 713.

Cortes, Geneviève. 1998. « Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles ». *Espace géographique* 27 (3): 265-75. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1998.1167>.

———. 2000. *Partir pour rester : survie et mutations de sociétés paysannes andines (Bolivie)*. À Travers Champs. Paris : IRD.

———, éd. 2016. « Femmes et migrations : celles qui restent. » *EchoGéo*, n° 37. <https://echogeo.revues.org/14742>.

Cortes, Geneviève, Ludivine Eloy, et Anaïs Vassas Toral. 2020. « Politiques territoriales, territorialités habitantes et dynamiques rurales. Regard croisé sur l'Altiplano bolivien et le Cerrado brésilien ». In *Action publique, dynamiques sociales et pauvreté*, par Philippe Bonnal, Geneviève Cortes, S. Leite, R. Maluf, C. Poncet, et Eric Sabourin, PULM, 99-122. Territoire et Développement. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02426906>.

Cortes, Geneviève, et Laurent Faret. 2009. *Les circulations transnationales : lire les turbulences migratoires contemporaines*. Collection U. Paris: Armand Colin.

Cripps, Garth, et Charlie J. Gardner. 2016. « Human migration and marine protected areas: Insights from Vevo fishers in Madagascar ». *Geoforum*, n° 74: 49-62. <https://doi.org/10.1016/J.GEOFORUM.2016.05.010>.

Curran, Sara, et Tundi Agardy. 2002. « Common Property Systems, Migration, and Coastal Ecosystems ». *Ambio* 31 (juillet): 303-5. [https://doi.org/10.1639/0044-7447\(2002\)031\[0303:CPSMAC\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1639/0044-7447(2002)031[0303:CPSMAC]2.0.CO;2).

Dabat, Marie-Hélène, Bénédicte Gastineau, Olivier Jenn-Treyer, Jean-Pierre Rolland, Cécile Martignac, et Alain Pierre-Bernard. 2008. « L'agriculture malagasy peut-elle sortir de l'impasse démo-économique ? » *Autrepart*. <https://agritrop.cirad.fr/545983/>.

De Haas, Hein. 2010. « Migration and Development: A Theoretical Perspective ». *International Migration Review* 44 (1): 227-64. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2009.00804.x>.

- Di Méo, Guy. 1996. *Les territoires du quotidien*. Géographie sociale. Paris: Editions L'Harmattan.
- Ehrlich, Paul R. 1968. *The Population Bomb*. New York: Ballantine Books.
- Ellis, Frank. 1998. « Household strategies and rural livelihood diversification ». *The Journal of Development Studies* 35 (1): 1-38. <https://doi.org/10.1080/00220389808422553>.
- Eloy, Ludivine. 2005. « Entre ville et forêt : le futur de l'agriculture amérindienne en question. Transformations agraires en périphérie de São Gabriel da Cachoeira, Nord-ouest amazonien, Brésil ». Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00124085>.
- Faist, Thomas. 2000. « Transnationalization in International Migration: Implications for the Study of Citizenship and Culture ». *Ethnic and Racial Studies* 23 (2): 189-222.
- Faret, Laurent. 2003. *Les territoires de la mobilité : migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*. Paris: CNRS éditions.
- Farrington, John, Diana Carney, Caroline Ashley, et Cathryn Turton. 1999. *Sustainable livelihoods in practice: early applications of concepts in rural areas*. Vol. 42. ODI. <http://www.odi.org.uk/resources/docs/2877.pdf>.
- Fréguin-Gresh, Sandrine, Geneviève Cortes, Anaïs Trousselle, Jean-Michel Sourisseau, et Hélène Guétat-Bernard. 2015. « Le système familial multilocalisé. Proposition analytique et méthodologique pour interroger les liens entre migrations et développement rural au Sud ». *Mondes en développement* n° 172 (4): 13-32. <https://doi.org/10.3917/med.172.0013>.
- Frémont, A., J. Chevalier, R. Héryn, et J. Renard. 1984. *Géographie sociale*. Paris.
- Glick Schiller, Nina, Linda Basch, et Cristina Blanc-Szanton. 1992. *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered*. Annals of the New York Academy of Sciences 645. New York: New York Academy of Sciences.
- Goedefroit. 1998. « L'identité de terre et de territoire chez les Sakalava du Menabe (Madagascar) ». In *Le Voyage inachevé...à Joël Bonnemaison*, par Dominique Guillaud, Maorie Seysset, et Annie Walter, Orstom éditions, 179-84.
- Goedefroit, S., et P. Razafindralambo. 2001. « Efflorescence récente du phénomène associatif dans les communautés de pêcheurs traditionnels ». In *Aménagement de la pêche crevette à Madagascar*, par E. Ranaivoson et K. Zbigniew, MPRH FAO, 255-76. Antananarivo.
- Gonin, Patrick, et Véronique Lassailly-Jacob. 2002. « Les réfugiés de l'environnement ». *Revue européenne des migrations internationales* 18 (2): 139-60. <https://doi.org/10.4000/remi.1654>.
- Graham, John, Bruce Amos, et Tim Plumptre. 2003. « Governance principles for protected areas in the 21st century », janvier.
- Guarnizo, Luis Eduardo, et Luz Marina Diaz. 1999. «Transnational migration: a view from Colombia». *Ethnic and Racial Studies* 22 (2): 397-421. <https://doi.org/10.1080/014198799329530>.
- Guétat-Bernard, Hélène. 2005. « Mobilités spatiales des femmes bamilékes du Cameroun : des médiations et des continuums ». In *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*, par Guénola Capron, Geneviève Cortes, et Hélène Guétat-Bernard, 63-80. Mappemonde. Paris: Belin.
- Hannah, Susan S. 1998. « Managing for Human and Ecological Context in the Maine Soft Shell Clam Fishery. » In *Linking social and ecological systems*, par Fikret Berkes et Carl Folke, Cambridge University Press, 190-211. Cambridge.
- Hinrichsen, Don. 1998. *Coastal Waters of the World: Trends, Threats, and Strategies*. Island Press. Washington DC. <https://portals.iucn.org/library/node/23702>.

INSTAT-CCER. 2020. « Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3) ». Tome 1. Antananarivo : INSTAT-CCER.

Itzigsohn, José, et Silvia Giorguli Saucedo. 2002. « Immigrant Incorporation and Sociocultural Transnationalism ». *International Migration Review* 36 (3): 766-98.

Jadot, Catherine, Emily Darling, et Ambroise Brenier. 2015. *MADAGASCAR: A Baseline Assessment of Coral Reef Fisheries*. Wildlife Conservation Society. New York. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.28556.21124>.

Jonsson, Gunvor. 2010. « The environmental factor in migration dynamics—a review of African case studies », janvier.

Kearney, Michael. 1991. « Borders and Boundaries of State and Self at the End of Empire ». *Journal of Historical Sociology* 4 (1): 52-74. <https://doi.org/10.1111/j.1467-6443.1991.tb00116.x>.

Kitzinger, Jenny, Ivana Markova, et Nikos Kalampalikis. 2004. « Qu'est-ce que les focus groups ? » *Bulletin de psychologie* 57 (janvier): 237-43.

Kivisto, Peter. 2001. « Theorizing transnational immigration: a critical review of current efforts ». *Ethnic and Racial Studies* 24 (4): 549-77. <https://doi.org/10.1080/01419870120049789>.

Lacroix, Thomas. 2014. « Conceptualizing Transnational Engagements: A Structure and Agency Perspective on (Hometown) Transnationalism ». *International Migration Review* 48 (3): 643-79. <https://doi.org/10.1111/imre.12105>.

Landy, Frédéric. 1994. *Paysans de l'Inde du Sud: le choix et la contrainte*. Karthala, Institut français de Pondichéry.

Lesourd, Michel. 1997. « L'archipel rural africain en mouvement ». In *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle*, par Jean-Marc Gastellu et Jean-Yves Marchal, 363-80. Montpellier: ORSTOM.

Levitt, Peggy, et Nadya B. Jaworsky. 2007. « Transnational Migration Studies: Past Developments and Future Trends ». *Annual Review of Sociology* 33 (1): 129-56. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.33.040406.131816>.

Lima, Stéphanie. 2000. « Territorialités en mouvement. Migration, décentralisation, développement dans la région de Kayes, Mali ». *Revue Hommes et migrations*, n° 1286-1287: 258-67.

Long, Stephen, Peter J. S. Jones, Zoavina Randriana, et Jeneen Hadj-Hammou. 2021. « Governance Analysis of a Community Managed Small-Scale Crab Fishery in Madagascar: Novel Use of an Empirical Framework ». *Marine Policy* 127 (mai): 102974. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2017.11.022>.

Ma Mung, Emmanuel, Mohamed Kamel Doraï, Marie-Antoinette Hily, et Frantz Loyer. 1998. « La circulation migratoire. Bilan des travaux. Synthèse ». *Migrations études, revue de synthèse sur l'immigration et la présence étrangère en France*, n° 84: 1-12.

Méral, Philippe, G. Froger, Ando Rabearisoa, et Fano Andriamahefazafy. 2006. « Le financement des aires protégées et des politiques environnementales : quelles alternatives ? : le cas de Madagascar ». Présenté à Séminaire de Clôture de l'ATI.Action Transdépartementale Incitative Aires Protégées, Arvieux.

Michel, Aurélia. 2016. « Les femmes qui restent, ressorts de l'économie familiale d'archipel au Mexique ». *EchoGéo*, n° 37. <http://echogeo.revues.org/14673>.

Muttenzer, Frank. 2007. « 'Different kinds of people of the sea' : écologie, mobilité et ethnicité chez les Vezo de Madagascar Etude de gouvernance locale des tortues marines aux îles Barren, Maintirano ». IUED.

———. 2012. « Community Forest Management on the Agricultural Frontier : Charcoal Makers, Immigrant Associations and Land Claims in Ankarafantsika, North-West Madagascar ». *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de Géographie de Bordeaux* 65 (258): 249-72. <https://doi.org/10.4000/com.6604>.

Muttenzer, Frank, et Mialy Andriamahefazafy. 2021. « From ritual performers to ocean defenders: fisher migrations, identity narratives and resource access in the Barren Isles, West Madagascar ». *African Identities* 19 (3): 375-99. <https://doi.org/10.1080/14725843.2021.1937052>.

Myers, Norman, Russell A. Mittermeier, Cristina G. Mittermeier, Gustavo A. B. da Fonseca, et Jennifer Kent. 2000. « Biodiversity Hotspots for Conservation Priorities ». *Nature* 403 (6772): 853-58. <https://doi.org/10.1038/35002501>.

Nakhli, Sanaa. 2010. « Pressions environnementales et nouvelles stratégies de gestion sur le littoral marocain ». *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, n° 115 (décembre): 31-42. <https://doi.org/10.4000/mediterranee.4996>.

Néya, Sihé. 2016. « Les mobilités spatiales féminines entre logiques individuelle et familiale. L'exemple des migrantes burkinabè entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ». *EchoGéo*, n° 37. <https://echogeo.revues.org/14675>.

OIM. 2014. « Migration à Madagascar. Profil national 2013 ». Genève: OIM.

———. 2020. « IOM Madagascar Annual Report 2020 ». Publisher: International Organization for Migration in Madagascar.

Ostrom, E., et CH. Hess. 2007. « Private and Common Property Rights ». *School of Public & Environmental Affairs Research*, Indiana University, Bloomington: School of Public and Environmental Affairs Research, , n° Paper No. 2008 11-01.

Palsson, G. 1998. « Learning by fishing: Practical engagement and environmental concerns: Practical engagement and environmental concerns ». In *Linking Social and Ecological Systems*, par F. Berkes et C. Folke, Cambridge University Press, 48-66. Cambridge.

Pascal, B. 2008. « De la « Terre des ancêtres » aux territoires des vivants : Les enjeux locaux de la gouvernance sur le littoral sud-ouest de Madagascar ». Paris: Muséum national d'histoire naturelle IRD.

Perz, Stephen G. 2003. « Social Determinants and Land Use Correlates of Agricultural Technology Adoption in a Forest Frontier: A Case Study in the Brazilian Amazon ». *Human Ecology* 31 (1): 133-65. <https://doi.org/10.1023/A:1022838325166>.

Pichón, Francisco J. 1997. « Settler Households and Land-Use Patterns in the Amazon Frontier: Farm-Level Evidence from Ecuador ». *World Development* 25 (1): 67-91. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(96\)00091-5](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(96)00091-5).

Portes, Alejandro. 1999. « Conclusion: Towards a new world - the origins and effects of transnational activities ». *Ethnic and Racial Studies* 22 (2): 463-77. <https://doi.org/10.1080/014198799329567>.

———. 2001. « Introduction: The Debates and Significance of Immigrant Transnationalism ». *Global Networks* 1 (3): 181-94. <https://doi.org/10.1111/1471-0374.00012>.

Potot, Swanie. 2018. « Critique du transnationalisme. Un regard sur la formation en sociologie des migrations à l'URMIS ». *e-Migrinter*, n° 17. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.1054>.

Quesnel, André, et Patrice Vimard, éd. 1991. *Migration, changements sociaux et développement. Colloques et Séminaires des Journées Démographiques*. Paris : ORSTOM. <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:34578>.

Racine, Jean-Luc. 1994. *Les Attaches de l'homme. Enracinement paysan et logiques migratoires en Inde du Sud*, 1^{re} éd. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Rakotomalala, Heriniaina. 2020. « L'Accès aux terres des migrants à Madagascar : cas de la commune rurale d'Ambatolahy. » Collection Recherche. Paris : AFD-MEAE.

Rakotonarivo, A. 2006. « Migrations et développement ». 12. Bulletin d'information sur la population de Madagascar.

———. 2008. « Migrations, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar ». Paris : Université Paris Descartes.

Rakotondramanitra, T. 2009. « La diaspora malagasy : organisation et initiatives des associations en France ». 4. Collection études Diapode.

Ralandison, A., et E. Laug. 2011. « L'action de la fédération l'organisations paysannes VFTV dans le domaine de la migration. Capitalisation des acquis. » VFTV.

Ramialison, Z. 2008a. « Les migrations à Madagascar. Contribution à l'analyse des connaissances. » Mémoire de fin d'étude, DEA Population et Développement, Université Catholique de Madagascar.

———. 2008b. « Les migrations internes à Madagascar : que sait-on? » 36. Bulletin d'information sur la population de Madagascar.

Randriarilala, Fanomezantsoa, Théophile Rafalimanana, et Alain Caverivière. 2008. « Les captures accessoires des crevettes industriels et artisanaux ». In *Les crevettes côtières de Madagascar : biologie, exploitation, gestion*, par Alain Caverivière, Christian Chaboud, et Théophile Rafalimanana, IRD, 237-57. Marseille.

Retaillé, Denis. 2013. « L'espace mobile ». In *Le territoire est mort, vive les territoires ! : Une (re)fabrication au nom du développement*, édité par Benoît Antheaume et Frédéric Giraut, 175-201. Objectifs Suds. Marseille : IRD Éditions. <http://books.openedition.org/irdeditions/3397>.

Ribot, Jesse C., et Nancy Lee Peluso. 2003. « A Theory of Access* ». *Rural Sociology* 68 (2): 153-81. <https://doi.org/10.1111/j.1549-0831.2003.tb00133.x>.

Rouse, Roger. 1991. « Mexican Migration and the Social Space of Postmodernism ». *Diaspora: A Journal of Transnational Studies* 1 (1): 8-23. <https://doi.org/10.1353/dsp.1991.0011>.

Roy, G. 1963. « Etude sur les migrations intérieures de population à Madagascar ». Antananarivo: ORSTOM.

Sierra, Rodrigo. 1999. « Traditional Resource-Use Systems and Tropical Deforestation in a Multi-Ethnic Region in North-West Ecuador ». *Environmental Conservation* 26 (2): 136-45. <https://doi.org/10.1017/S0376892999000181>.

Simon, Gildas. 1981. « Réflexions sur la notion de champ migratoire international. » *Hommes et Terres du Nord* 1 (1): 85-89. <https://doi.org/10.3406/htn.1981.1667>.

———. 2008. *La planète migratoire dans la mondialisation*. Collection U. Paris: Armand Colin.

Stark, Oded, et David E. Bloom. 1985. « The new economics of labour migration ». *American Economic Review* 75 (2): 173-78.

Tacoli, Cécilia. 1998. « Rural-urban interactions: a guide to the literature ». *Environment and Urbanization* 10 (1): 147-66. <https://doi.org/10.1177/095624789801000105>.

Todaro, Michael P. 1969. « A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries ». *The American Economic Review* 59 (1): 138-48.

Trouillet, B., T. Guineberteau, M. Bernardon, et S. Le Roux. 2011. « Key Challenges for Maritime Governance in West Africa: Fishery-Based Lessons from Guinea and Mauritania ». *Marine Policy* 35 (2): 155-62.

Trousselle, Anaïs. 2016. « Mobilités et immobilités des femmes qui « restent » dans la vallée du Rio Negro (Nicaragua) ». *EchoGéo*, n° e37 : [en ligne]. <https://doi.org/10.4000/echogeo.14714>.

———. 2019. « Une géographie de la multi-localisation familiale : ruralités nicaraguayennes à l'épreuve des mobilités (cas de la vallée du Río Negro) ». These de doctorat, Montpellier 3. <http://www.theses.fr/2019MON30087>.

Veriza, Roberto Francis. 2019. « Les yeux de la mer et les médecins de la mer : des espaces sacrés des ancêtres aux aires marines protégées des vazaha sur le littoral vezo à Madagascar ». These de doctorat, Bordeaux 3. <http://www.theses.fr/2019BOR30017>.

Veriza, Roberto Francis, Suzanne Chazan-Gillig, et Barthélemy Manjakahery. 2018. « Les Vezo du littoral sud-occidental de Madagascar ». *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, n° 154-155 (novembre): 261-83. <https://doi.org/10.4000/jda.7337>.

Veriza, Roberto Francis, et Laurent Couderchet. 2019. « Les aires marines protégées du Sud-Ouest malagasy ». *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 21 (décembre). <https://doi.org/10.4000/paysage.2447>.

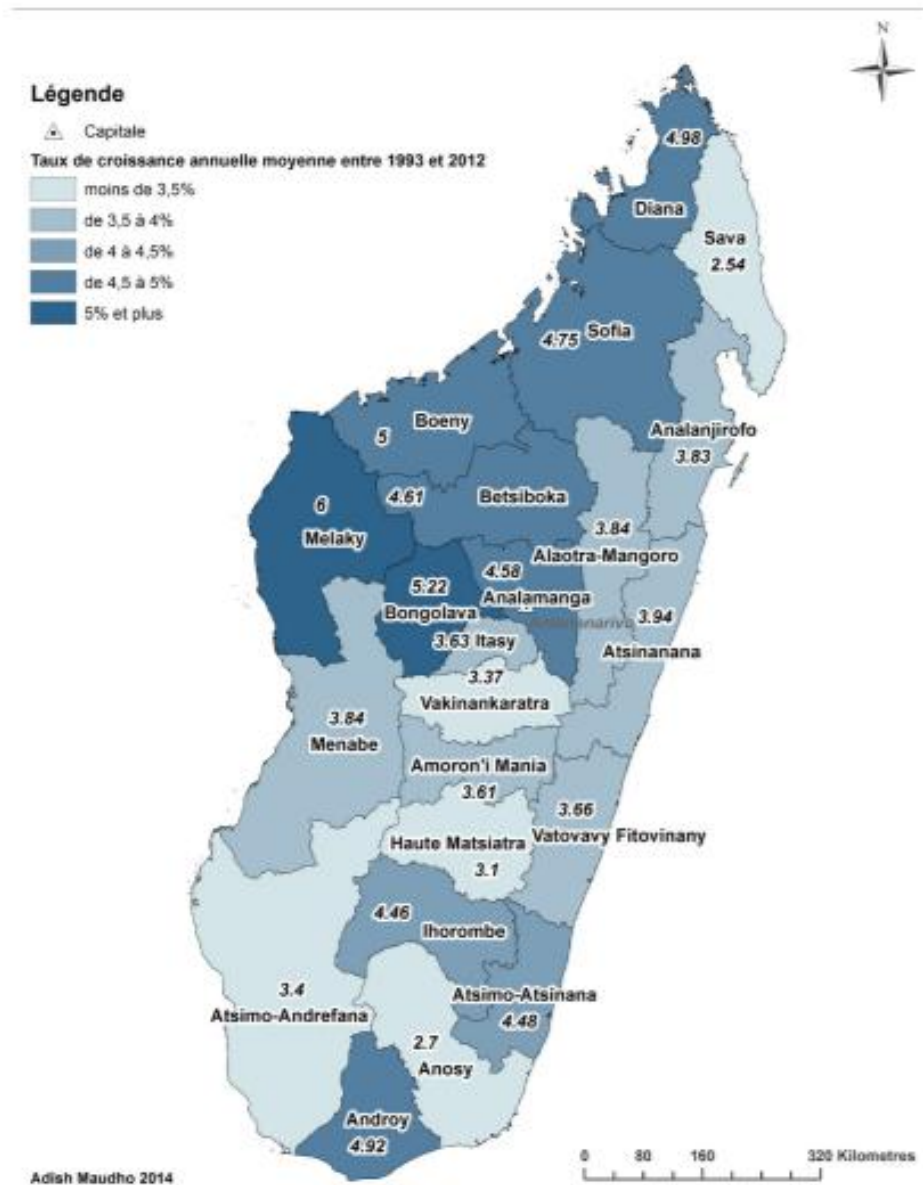
Weigel, Jean-Yves, J. Worms, A. W. O. Cheikh, R. Fall, A. S. Da Silva, L. Cardoso, A. Ocante Da Silva, S. Diémé, A. Ould Mohamed-Saleck, et Pierre Morand. 2007. « Les aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest : gouvernance et politiques publiques ». Presses Universitaires de Perpignan. https://scholar.google.com/scholar_lookup?title=Les+aires+marines+prot%C3%A9g%C3%A9es+d%27Afrique+de+l%27Ouest+%3A+gouv

Table des annexes

Annexe 1 : Taux de croissance annuelle moyenne entre 1993 et 2012 dans les régions de Madagascar (OIM, 2013).	91
Annexe 2 : Termes migration utilisés dans le recensement 2018 (RGPH-3, 2021).	92
Annexe 3 : Catégories des aires protégées selon l’UICN (I-VI).	93
Annexe 4 : Guides d’entretien	94
Annexe 5 : Comparaison des prix de vente du poisson selon la localité.	107

Annexe 1 : Taux de croissance annuelle moyenne entre 1993 et 2012 dans les régions de Madagascar (OIM, 2013).

Graphique 11. Carte de taux de croissance annuelle de la population à l'échelle des 22 régions entre 1993 et 2012



Annexe 2 : Termes migration utilisés dans le recensement 2018 (RGPH-3, 2021).

MIGRANT : Personne qui a changé son district (ou pays) de résidence à un autre au moins une fois pendant la période de référence. Comparant le district de résidence à une date antérieure bien fixée, on appelle migrant tout individu dont les districts (ou pays) de résidences en début et en fin de période sont différents.

MIGRATION : Tout déplacement d'un individu d'un district vers un autre ou d'un pays vers Madagascar pour un séjour d'au moins six mois ou de moins de six mois avec intention d'y résider pendant au moins six mois. Le district constitue le référentiel de mesure de la migration tout au long de notre analyse.

MIGRATION ANCIENNE : Lorsque le District de résidence antérieur précédant les douze derniers mois du recensement est différent de son district de résidence actuel.

MIGRATION DUREE-DE-VIE : Lorsque le District de résidence au moment du recensement est différent de leur district de naissance.

MIGRATION INTERNATIONALE : Tout échange migratoire avec le reste du monde. L'immigration concerne les entrées dans le pays. L'émigration n'est pas captée par le recensement en 2018 de Madagascar.

MIGRATION INTERNE : Migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières (Province, Région, District) d'un pays ou d'un territoire.

MIGRATION RECENTE : Migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement de 2018. Elle a attrait aux individus dont le district de résidence à la date du recensement est différent de son district au cours des 12 derniers mois.

Annexe 3 : Catégories des aires protégées selon l'UICN (I-VI).

Ia.	Espace géré principalement à des fins scientifiques ou comme réserve naturelle intégrale
Ib.	Espace géré principalement pour la protection de la nature sauvage
II.	Aire protégée gérée à des fins de protection d'écosystèmes importants et à des fins récréatives et éducatives
III	Aire protégée gérée principalement dans le but de préserver un élément naturel ou naturel/culturel spécifique, qualifié souvent de « monument national »
IV	Aire protégée gérée principalement à des fins de conservation et de protection des habitats ou des espèces avec intervention au niveau de la gestion
V	Aire protégée gérée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives, et où les interactions harmonieuses Homme/Nature contribuent à maintenir la biodiversité
VI	Aire protégée gérée principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels.

Annexe 4 : Guides d'entretien

Annexe 4a : Guide des *focus group*

À l'arrivée dans les villages, après la présentation formelle aux autorités locales, nous demanderons à organiser une réunion générale ou à nous greffer à des réunions déjà programmées auprès d'organisations locales. Nous essaierons ensuite de former des groupes de quatre à huit personnes accompagnées par, idéalement, un animateur et un observateur. Ces ateliers dureront au maximum 60 min. On utilisera le guide d'entretien ci-après pour la collecte de données strictement qualitatives.

Les *focus group* sont organisés dans le but de cerner un sujet lié à une recherche. Le principe est d'utiliser l'interaction entre les participant.e.s à la fois comme moyen de recueil de données et comme point de focalisation dans l'analyse. Ils servent aussi à triangulariser et/ou approfondir des informations. Ils sont organisés et définis, et l'objectif est connu des participants. Toutefois, pour aborder certaines thématiques, l'objectif de l'animateur est de mettre en avant un sujet de conversation pour analyser les discours, les jeux de pouvoir et les interactions qui se produisent.

Dans cette étude, les *focus group* ont pour objet, en fonction du public réuni, de :

1. Collecter des informations générales afin de comprendre la situation du village en termes de migration (départ et arrivée) et d'identifier les familles migrantes auprès desquelles conduire des entretiens ménages, ce qui permettra d'approfondir les informations issues des *focus group*.

→ Pour ce premier objectif, nous organiserons des *focus group* avec d'une part la population locale et d'autre part des personnes migrantes avec l'objectif de comprendre leurs représentations et perceptions concernant les migrations.

La place de la migration localement : ce que nous cherchons à caractériser

Quelle importance des arrivées ? Des départs ? Quelles évolutions ?

Profils de celles et ceux qui arrivent et qui partent ?

Motifs des départs ? Motifs des arrivées (pourquoi cet endroit et non pas un autre ?) ? Leurs perceptions du phénomène (négatif/positif) ?

Niveau de satisfaction de ceux qui reviennent ? Niveau d'intégration de ceux qui arrivent ? Projets associés ?

Existence de conflits ? Coopération ? etc.

Identifier les familles migrantes de la communauté (pour les entretiens des ménages) / localisation spatiale de leurs logements.

2. Comprendre le rôle des personnes migrantes dans la gouvernance locale des ressources et la perception des locaux et des migrants quant à l'évolution des ressources naturelles marines disponibles.

→ Pour ce deuxième objectif, nous organiserons des *focus group* avec d'une part la population locales et d'autre part des personnes migrantes avec l'objectif de comprendre leurs représentations et perceptions concernant les ressources marines et côtières locales.

La gouvernance locale des ressources : ce que nous cherchons à caractériser

Des appuis d'organismes extérieurs : ONG, projets/programme, services déconcentrés, etc. En quoi consistent les appuis/accompagnements ? Comment ces interventions extérieures sont-elles perçues par les locaux ? Ces appuis bénéficient-ils à toute la population, populations migrantes incluses ?

Existence d'un regroupement local : VOI, association de pêcheurs, association de femmes ? Quel sont leurs objectifs ? Est-ce que les populations migrantes adhèrent à ces groupements ? Quels rôles jouent-elles ?

Est-ce qu'il y a eu transfert de gestion ? Quand ?

S'il y a eu transfert de gestion, sur quels aspects portent le *Dina* ? Quel degré d'efficacité (citer des exemples de changements observés dans la gestion des ressources, dans les comportements) ? Quelles limites (citer des exemples) ? Dans quelle mesure les populations migrantes et leurs pratiques ont-elles été prises en compte dans les *Dina* ?

Comment évoluent la quantité et la variété des ressources disponibles ?

Des situations conflictuelles localement ? Plus particulièrement, existent-ils des sujets de tensions /de désaccord entre populations locales et populations migrantes ? Lesquels ? Quels dispositifs/instances locales en charge de leurs résolutions ? (Ressources en général, puis spécifique pêche – c. encadré pêche).

3. Estimer l'importance de la pêche en tant qu'activité économique pour les villageois et les populations migrantes

→ Après de chacun de ces deux publics, nous aborderons également la thématique de la pêche.

La filière pêche : ce que nous cherchons à caractériser

Quelles sont les activités économiques les plus importantes du village ? La place de la filière **pêche** ? Son évolution (proportionnellement aux autres activités économiques) ? Les prix pratiqués localement par les collecteurs et les prix dans les zones urbaines les plus proches ? Évolution du marché/des débouchés ? Évolution des techniques utilisées ?

Existent-ils des sujets de conflits entre les locaux et les populations migrantes concernant cette activité (zone de prélèvement, techniques utilisées, quantité et nature de ressources prélevées, etc.) ?

Quels rôles jouent les **mareyeurs / patrons-collecteurs** ?

Leur provenance/origine / leur trajectoire migratoire (s'ils sont d'ailleurs)

Leur rôle dans l'arrivée/départ des migrants ?

Les investissements qu'ils réalisent /leurs sources de financement/ leurs dépenses (ristournes, taxes, etc.) /leurs bénéfices (prix d'achat, prix de vente, dépenses engagées, etc. ?

Leurs attentes vis-à-vis des pêcheurs ?

Les risques qu'ils prennent /stratégie de mitigation de risques ?

Creuser la relation/arrangement entre collecteurs/patrons et pêcheurs migrants sous forme de tableau en distinguant rôle du collecteur/patron et celui du pêcheur.

Quel type de communication, fréquence de rencontres entre patron/collecteur et pêcheurs migrants ?

Quel est le rôle de la **femme migrante** dans la famille ? Plus particulièrement, quelles sont ses responsabilités dans la filière pêche ?

→ Comprendre les types de **techniques** utilisées par rapport à la saisonnalité des ressources ainsi que la différence de techniques entre les pêcheurs du Sud et ceux du Nord.

Temporalité	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Type de ressources												
Techniques de pêche												
Origine géographique des pêcheurs ?												

Annexe 4b : Guide d'entretien – « personnes ressources »

Note : Il s'agit pour la plupart de questions ouvertes et semi-ouvertes afin de laisser à l'interlocuteur la possibilité de développer ses idées et d'approfondir des aspects qui n'avaient pas été pris en compte dans ce document. Ce dernier est divisé en 3 sections thématiques qui regroupent la problématique de l'étude à savoir les dynamiques migratoires, la gouvernance locale des ressources marines et la pêche. Lors de conduite de l'entretien, le choix d'aborder (ou pas) des sections dépendra du profil de l'interlocuteur puisque les entretiens porteront sur leurs connaissances du terrain/zones d'étude et des thématiques à aborder.

Les personnes-ressources appartiennent aux catégories suivantes (cf. tableau de liste des personnes ressources) :

- Personnels Insuco
- ONGs internationale/nationale/locale
- Projets et programmes financés par des bailleurs internationaux
- Institutions publiques
- Secteur privé

1. Les migrations et mobilités circulaires

Recenser les **différents types de déplacement** observés/étudiés dans la région : les lieux d'origine et les destinations (vers la côte, le long de la côte, depuis la côte vers d'autres zones), les étapes ? Les raisons de ces départs ? Les flux matériels connus ?

Importance/ampleur du phénomène (ex. à l'échelle d'un village, quel est le pourcentage de personnes qui migrent/qui ont migré) ? Son évolution dans le temps ? Les motifs de départ du lieu d'origine ? Le choix du lieu d'arrivée ? Citer des lieux spécifiques où le phénomène est facilement observable.

Fréquence/durée des mouvements ?

Caractériser les personnes migrantes : Qui sont les personnes migrantes : ? Quels sont leurs profils : origine, âge, genre, statut, activités professionnelles ? Leurs parcours migratoires ?

La migration et le genre : Typologie des femmes migrantes : origine, âge, genre, statut, activité professionnelle ? Trajectoire : lieu d'origine, destination ? L'importance du phénomène ? Évolution dans le temps ? Motifs de départ du lieu d'origine ? Choix du lieu d'arrivée ?

Représentation des locaux sur l'installation de personnes migrantes dans leur localité : perception du phénomène par les locaux ? Rapport entre les populations migrantes et les locaux. Existence de conflits sociaux ? Nature des conflits observés/rapportés (citer des exemples concrets) ? Mécanismes de résolutions de ces conflits ? Dispositifs de gouvernance locale ?

Recommandation de personnes ressources

Recommandations en matière de bibliographie

2. Le rôle des populations migrantes dans la gouvernance locale des aires protégées marines

Note : il s'agit d'abord de comprendre les mécanismes de gouvernance en présence pour ensuite identifier le rôle actuel des populations migrantes ou encore envisager le rôle qu'ils pourraient y jouer dans le futur.

Existence de modèle/dispositif de gouvernance locale traditionnelle vezo ? Ou bien des modes de gouvernance spécifique à des territoires ? Hormis les ressources naturelles, sur quels aspects de la vie locale portent la gouvernance ?

Quel contenu coutumier/traditionnel dans les *Dina* ? Dans le cas particulier des ressources et des transferts de gestion, comment les populations locales s'approprient/adoptent-elles les normes et réglementations relatives à la loi GELOSE ? Concrètement, comment c'est transposé aux aires marines et côtières ?

Efficacité/utilité réelle des *Dina* ? Exemple d'actions concrètes de (sanctions) avec application des *Dina*. Quelles limites rencontre ce modèle de gouvernance locale par rapport à la gestion des ressources ? Quel rôle y jouent les populations migrantes ? Y participent-elles ?

Reconnaissance puis institutionnalisation/formalisation de la responsabilité des locaux en tant que dépositaires des ressources. Quels effets sur leurs modes de représentation, leurs pratiques culturelles et leurs activités économiques ? Quelles conséquences pour les populations migrantes ? Exemples pour illustrer.

Dans un contexte de généralisation de la mise en place des LMMA sur la côte Ouest : quelles différences observe-t-on dans le traitement du phénomène migratoire entre :

- Cas des territoires sans transfert de gestion officiel/ sans *Dina*
- Cas des territoires avec transfert de gestion /*Dina* opérationnels ?

Exemples pour illustrer.

Est-ce que ces dispositifs ont des impacts sur la relation entre les populations migrantes et les locaux ?

Quelle place/rôle jouent ou pourraient assumer les populations migrantes dans la gouvernance locale des ressources marines ?

Recommandation de personnes ressources
Recommandations en matière de bibliographie

3. La filière pêche

Qui sont les acteurs de la filière pêche (pêcheurs, mareyeurs collecteurs, transformateurs, etc.) ? Dresser une typologie sur la base de leurs origine ethnique/géographique, situation socio-économique, etc. Est-ce que les populations migrantes en font partie ? Dans quelle proportion ? Et à quels niveaux de la filière ?

Évolution de la filière : pratiques/techniques de pêche (existence de techniques propres à la culture vezo ? Emploi de pratiques modernes ?), structuration de la filière, marché, etc. Exemples concrets pour illustrer. Quels rôles jouent les populations migrantes dans l'évolution de cette filière ?

Évolution de la disponibilité des ressources : perception des acteurs de la filière ? Exemples concrets pour illustrer.

Rôle des locaux dans la filière pêche ?

Rôle des populations migrantes dans la filière pêche ?

Quels liens observés/étudiés entre la pêche et la surexploitation des ressources marines ? La pêche est-elle à l'origine de la surexploitation des ressources marines et côtières ?

Quelles relations observées /étudiées entre la surexploitation des ressources marines et l'intensité des mouvements migratoires ou l'importance de la population migrante investie dans la filière ? La migration est-elle à l'origine de la surexploitation des ressources ?

Existence d'autres facteurs qui constituent des menaces à la gestion durable des ressources ? Lesquelles ? Qu'est-ce que cela représente en termes de nuisance par rapport à l'activité des locaux et des migrants ?

Existence de dispositifs ou réglementations spécifiques et locales liées à l'activité de pêche ? Citer des exemples concrets.

Recommandation de personnes ressources
Recommandations en matière de bibliographie

Annexe 4c : Guide d'entretien – « personnes migrantes »

Numéro d'identification	
--------------------------------	--

Lieu d'enquête :

Localisation et téléphone :

1. La cellule familiale : ses ressources et ses activités

Cette section s'adresse plus spécifiquement au/à la responsable ou gestionnaire de la cellule familiale.

Objectif : Définir les contours du ménage et des cellules familiales associées, son fonctionnement, ses caractéristiques structurelles (démographiques), ses ressources (humaines et sociales), les principales caractéristiques et activités des individus qui la composent

Observation directe :

- Agencement des lieux de vie de famille : ancienneté, nombre de résidences (si plusieurs), appréciation sur les conditions de vie matérielle (état de la maison, nombre de pièces, services, etc.)

Entretien :

- Composition du ménage : Prénom, âge, genre, statut familial (père/mère/frère, etc.) et description des responsabilités dans la famille.

Combien de personnes dans le ménage ? Combien d'enfants (nb de filles et de garçons) ?

	Membre 1	Membre 2	Membre 3	Membre 4	Membre 5	Membre 6	Membre 7
Lien de parenté :							
Nom :							
Prénom :							
Âge (approximatif) :							
Sexe :							
Statut familial :							
Lieu de résidence :							

Fonctionnement des liens/dynamiques intra-familiaux : Qui prend les décisions dans la famille ? Qui gère le budget et l'allocation des ressources ? Qui apporte des ressources financières ?

- Composition des familles nucléaires si ménage composite (plusieurs membres de familles nucléaires différentes au sein d'un même ménage) (*utiliser un schéma au besoin*)

		Famille nucléaire 1	Famille nucléaire 2	Famille nucléaire 3
Membre 1 de la famille	Nom			
	Âge			
	Sexe			
	Statut familial			
	Lieu de résidence			
Membre 2 de la famille	Nom			
	Âge			
	Sexe			
	Statut familial			
	Lieu de résidence			
Membre 3 de la famille	Nom			
	Âge			
	Sexe			
	Statut familial			
	Lieu de résidence			
Membre 4 de la famille	Nom			
	Âge			

	Sexe			
	Statut familial			
	Lieu de résidence			
Membre 5 de la famille	Nom			
	Âge			
	Sexe			
	Statut familial			
	Lieu de résidence			

■ **L'enquêté :**

- Pour chaque individu identifié : Éducation scolaire, formations professionnelles, Activité ou métier actuel, Appartenance à des réseaux (professionnels, associatifs, religieux, etc.), Expérience(s) de migrations actuelles ou passées.

Nom :	
Prénom :	
Âge :	
Sexe :	
Statut familial :	
Lieu de naissance :	
Lieu où la personne a grandi :	
Éducation scolaire (niveau scolaire le plus avancé obtenu) : <i>Est-ce que vous avez toujours été pêcheur, depuis l'enfance ou avez-vous été à l'école ? En</i>	

quelle classe as-tu arrêté ?	
------------------------------	--

• **Formation professionnelle / expériences professionnelles :**

	Formation 1	Formation 2	Formation 3
Type			
Lieu			
Dispositif Organisme			

• **Lieu(x) de résidence/d'habitat :**

Temporalité	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	dec
Lieux												

• **Appartenance à des réseaux (migratoires) :**

	Réseau 1	Réseau 2	Réseau 3
Type (famille, amis, professionnels, religieux, etc.)			
Lieu d'implantation			

2. Les activités exercées dans les lieux d'enquête et dans les autres lieux

Cette section s'adresse à chaque individu (de plus de 15 ans) précédemment identifiés par le/la responsable ou gestionnaire de la famille comme composant la cellule familiale. En cas d'absence de certains individus (notamment en cas de migrations), les informations concernant leurs parcours sont à récolter auprès des différents individus présents, et en particulier le/la responsable ou gestionnaire.

Objectif : Caractériser les activités exercées par les individus, séparément et collectivement, dans les différents lieux de résidence et lieux d'activités ou de migration de l'unité familiale ainsi que les modes d'organisation collectives (familiaux, communautaires).

Par activité (par ordre d'importance) (Travail avant ou actuel en dehors de la pêche) :

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4
Description				
Temporalité				
Fréquence				
Lieu d'exercice				
Investissements réalisés				
Compétences				
Mode de rémunération				
Conditions de travail (employé ou à son propre compte)				
Acteurs impliqués et rôles				

■ **L'activité de pêche :**

Note : cette section concerne toutes les formes d'exploitation des ressources marines et côtières. Par exemple, elle inclut aussi l'exploitation des mangroves ou la participation à des activités aquacoles marines.

Organisation (responsabilités, tâches, etc.) Combien de personnes ? Lien (parenté/amitié/autre) Qui se charge de la vente ? Qui le transforme ? (poisson séché/ poisson fumé / bouillie (crevette)	
Statut (indépendant, salariés, travail pour un « patron », membres d'une équipe - associés, etc.)	

Techniques (type d'embarcation/outils - engins	
Investissements réalisés	
Expériences et compétences (Depuis quand ? Combien d'années)	
Acteurs en lien (par ex. propriétaire du bateau ? Acheteurs ? Locaux avec accords spécifiques, etc.) - S'il a un patron	
Nature de la relation	
Prix de vente	
Perceptions sur la disponibilité de la ressource (avant/après – variation dans l'année) Pourquoi ?	
Niveau de connaissance et perceptions des dispositifs locaux de gestion des ressources marines (type AMP, etc.)	
Appartenance (l'enquêté ou un autre membre de la famille) à un regroupement / association local	

■ **Les activités agricoles**

<p>Système de production :</p> <p>Système cultural et Système d'élevage et agencement sur l'année agricole</p> <p>Finalités de la production (autoconsommation, vente, etc.)</p>	
<p>Accès au foncier :</p> <p>Propriétaires /métayage /location</p> <p>Surface des parcelles agricoles</p>	

Organisations spécifiques avec population locale (emprunts, mutualisation de ressources, matériel agricole, formes de coopération, etc.)	
--	--

■ **Rapport aux populations locales et implications locales**

- Pratiques (manières de s'impliquer localement) – Responsabilité de l'enquêté ou un autre membre de la famille ;
- Représentations (Connaissances de dispositifs, des actions locales, perceptions) /efficacité ? Mode d'amélioration ?

3. Expériences professionnelles et parcours migratoires

Objectif :

Caractériser les expériences migratoires passées et présentes des membres de la cellule familiale.

Comprendre les stratégies individuelles et familiales voire communautaires, selon la perception individuelle, relatives à la migration.

	Expérience 1	Expérience 2	Expérience 3
Date de départ/en cours-passée			
Différence entre migration longue durée (installé)			
Migration pendulaire /cyclique			
Motif du départ			
Projet mobilitaire			
Âge au départ			
Statut familial au départ			
Lieu de destination			
Choix de la destination (Pourquoi ce choix de destination ?)			
Temporalité			

Fréquence			
Rapport au lieu d'origine (retour, appel, envoi d'argent, etc.)			
Réseau mobilisé et rôle			
Flux matériels (envoi et réception)			
Restructurations engendrées au sein de la cellule familiale (En cas de départ/d'absence du lieu d'origine qui assume ses responsabilités dans son lieu d'origine ? <u>Exemple</u>)			
Pratiques migratoires dans la famille (membres actuels et/ou générations précédentes)			
Vécu/perceptions de la migration			

Annexe 5 : Comparaison des prix de vente du poisson selon la localité.

	Types de poissons		Prix* (Ar/Kg)		
			Morondava	Ambakivao	Belo-sur-mer
FRAIS	Petits Poissons		3 500	2 000	700
	Gros Poissons "espèces nobles"	Requins	4 000	3000	2000
		<i>Gogo</i>	4 500		
		Merlan	6 000		
SECHÉ	AMBAMBA ambamba		1 500		1500
	Lamori		3 500		2500
	Crevettes (<i>tsitsiky</i>)		6000 - 9000	2500	
	Chevaquine (<i>patsa</i>)		5 500 - 7 500	2000	-
FUMÉ	Petits poissons		12 000	-	-
	Gros Poissons		30 000	-	-

Ce tableau permet de rendre compte de la variation des prix de vente selon les marchés régionaux expliquant en partie l'attractivité de certaines destinations du littoral du Menabe pour les populations migrantes.